



Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique

Jean-François Leguil-Bayart

► To cite this version:

Jean-François Leguil-Bayart. Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique. 2008. hal-01066159

HAL Id: hal-01066159

<https://sciencespo.hal.science/hal-01066159>

Preprint submitted on 19 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions de Recherche / Research in Question

N°24 – Mars 2008

**Le concept de situation thermidorienne :
régimes néo-révolutionnaires et libéralisation
économique**

Jean-François Bayart

Le concept de situation thermidorienne : régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique

Jean-François Bayart¹

Résumé

Dans la lignée des concepts de « situation autoritaire » (Guy Hermet) et de « situation coloniale » (Georges Balandier), celui de « situation thermidorienne » rend compte des expériences historiques des régimes postrévolutionnaires et de leur libéralisation économique dans le contexte de la globalisation néo-libérale. Développé à partir du cas du Cambodge, le paradigme thermidorien comparatif permet d'interpréter dans des termes autres que ceux, normatifs et téléologiques, de la « transitologie » les processus de libéralisation économique et politique des Etats néo-communistes, et la consolidation de leur élite révolutionnaire en classe dominante. Mais la compréhension du moment thermidorien suppose que celui-ci ne soit pas réduit de manière utilitariste à une simple stratégie de maintien au pouvoir. Par définition il compose avec des dynamiques sociales autonomes, comme l'illustre la prise en considération d'un autre type de trajectoire postrévolutionnaire, non socialiste, celle de la République islamique d'Iran. Le paradigme thermidorien considère une pluralité de trajectoires relativement homogènes, en tant que combinatoires d'un événement révolutionnaire, d'un processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de celui-ci, et d'une dynamique d'intégration à l'économie-monde capitaliste. Il ne se pose pas en explication, mais souligne la spécificité de ces régimes issus d'une révolution et confrontés à leur reproduction dans le contexte du démantèlement du camp socialiste et de la globalisation néo-libérale. Pour autant les « thermidorismes » sont dotés d'une historicité propre, à commencer par celle de la révolution dont ils sont le légataire. Ils ont également leur économie politique singulière qui ne se résume pas à l'imposition du cadre néo-libéral. En tant qu'expériences historiques soumises aux aléas de la contingence et des luttes sociales, les moments thermidoriens sont bien des « situations » au sens sartrien de la notion, où se jouent simultanément la reproduction du pouvoir et la liberté des acteurs.

¹ Directeur de recherche au CNRS, ancien directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences Po et du CNRS, Jean-François Bayart est un spécialiste de politique comparée. Il est l'auteur de plusieurs essais, dont *L'Etat en Afrique. La politique du ventre* (Fayard, 1989 et 2006 pour une nouvelle édition augmentée), *L'Illusion identitaire* (Fayard, 1996) et *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation* (Fayard, 2004). Ses principaux travaux ont été traduits en anglais, en particulier *The Illusion of Cultural Identity* (Hurst & The University of Chicago Press, 2005) et *Global Subjects. A Political Critique of Globalization* (Polity Press, 2007). Il dirige la collection « Recherches internationales » aux Editions Karthala. Il a enseigné à l'Institut d'études politiques de Paris et dans les Universités de Lausanne et de Turin. Il co-anime le séminaire « Limites du politique, politiques des limites » à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il est Président du Fonds d'analyse des sociétés politiques (www.fasopo.org). E-mail : bayart@ceri-sciences-po.org

Abstract

The concept of "Thermidorian situation" finds itself in the tradition of the "authoritarian situation" (Guy Hermet) and "colonial situation" (Georges Balandier). It accounts for historical experiences of post-revolutionary regimes and their economic liberalization in the context of neo-liberal globalization. Developed from the Cambodian case, the Thermidorian comparative paradigm helps to interpret the economical and political liberalization processes in post-communist states and the establishment of their revolutionary elite into a dominating class. This interpretation does not refer to the normative and teleological terms of "transitology". Nevertheless, understanding the Thermidorian moment implies that it should not be reduced to a mere preservation of power, as an utilitarian reading of the events would imply. Indeed, it has to deal with autonomous social dynamics. Other types of post-revolutionary trajectories that are non-socialist, such as the Islamic Republic of Iran, can serve as good examples of this phenomenon. The Thermidorian paradigm takes into account a plurality of relatively homogeneous trajectories that combine into a revolutionary event, a process of institutionalization and professionalization of the latter, and of a dynamic of integration into the capitalist world economy. This concept cannot stand for an explanation, but emphasizes the specificity of the regimes that stem from a revolution and that are confronted to their own reproduction within the context of the dismantling of the socialist camp and neoliberal globalization. "Thermidorisms" have their own historicity, notably the revolution they arose from. They also have their own political economy that cannot be reduced to the imposition of the neo-liberal model. Thermidorian moments are historical experiences subjected to contingency vagaries and social struggles. As such, they are "situations" (Jean-Paul Sartre) in which the reproduction of power and liberty of actors are simultaneously at stake.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
LES SITUATIONS THERMIDORIENNES	8
UNE ETUDE DE CAS : THERMIDOR AU CAMBODGE, OU L'ACCAPAREMENT NEO-LIBERAL	13
La séquence pertinente	18
Le processus thermidorien	22
Thermidor entre restauration autoritaire et criminalisation de l'Etat	33
UNE SECONDE ETUDE DE CAS : THERMIDOR EN IRAN, OU LA CONSECRATION NATIONAL-LIBERALE DES « REVOLUTIONNAIRES CONSERVATEURS »	38
Vous avez dit « Thermidor » ?	40
L'institutionnalisation de la révolution et l'« indépendance (...) du social »	47
L'économie politique du Thermidor iranien	52
CONCLUSION : « THERMIDORISME », « SITUATION » ET « MOMENT »	58
Un paradigme	59
« Situation » ou « moment » ?	62
In fine	66
BIBLIOGRAPHIE	68

INTRODUCTION

« Génération : pendant des années, je m'étais juré à moi-même de ne pas prononcer ce mot ; il me répugne d'instinct. Je n'aime pas l'idée d'appartenir à ce bloc coagulé de déceptions et de copinages, qui ne se réalise et ne se ressent comme tel qu'au moment de la massive trahison de l'âge mûr. On ne devient génération que lorsqu'on se rétracte, comme l'escargot dans sa coquille, et le repent dans sa cellule ; l'échec d'un rêve, la strate des rancoeurs, le précipité qui retombe d'un soulèvement ancien se nomment 'génération'. Celle qui, aujourd'hui, va de la trentaine attardée à la cinquantaine précoce s'est déposée comme le sel amer de la désillusion² »

Au début des années 1970, le politiste Guy Hermet créait au sein du Centre d'études et de recherches internationales³ un groupe de politique comparée qui se proposait d'étudier en particulier « l'aire politique recouverte par les pays déjà moyennement industrialisés dont l'orientation autoritaire fondamentale s'inscrit dans la 'voie capitaliste réactionnaire' de la 'révolution par le haut', définie par Barrington Moore par référence à l'Allemagne bismarckienne ou au Japon du Meiji »⁴. Réticent à toute systématisation d'inspiration

² Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Paris, Agone, 2003, p. 35 (nouvelle édition revue & augmentée).

³ En fait le CERI se dénommait alors Centre d'études des relations internationales. Devenu directeur du laboratoire, Guy Hermet prit l'initiative de ce changement d'intitulé pour bien signifier que l'analyse des sociétés politiques ne pouvait se réduire à celle du système international et pour mettre en exergue la priorité qu'il entendait accorder à la recherche fondamentale par rapport à ce que l'on n'appelait pas encore l'« expertise ». Le groupe de politique comparée et ceux qui lui ont succédé - en particulier le Groupe d'analyse des modes populaires d'action politique et le Groupe d'analyse des trajectoires du politique - ont été la matrice de cette inflexion de l'orientation du CERI. Il convient de le rappeler maintenant que la contractualisation de la recherche et la vague néo-conservatrice redonnent l'avantage à l'étude, souvent idéologiquement très orientée, des relations internationales.

Cette réflexion doit beaucoup aux échanges que j'ai eus, au fil des ans, avec Fariba Adelhah, Romain Bertrand, Christian Chavagneux, Yves Chevrier, Jean Coussy, Béatrice Hibou, Françoise Mengin, Jean-Louis Rocca, Mohamed Tozy, Olivier Vallée et, bien sûr, Guy Hermet. Pour mémoire, j'ai eu recours pour la première fois à une problématisation « thermidorienne » à propos de l'Iran en 1991 in « Thermidor en Iran », *Politique étrangère* 3, automne 1991, pp. 701-714, et l'ai progressivement affinée jusqu'au passage que je lui ai consacré in *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, pp. 174-179. Je tiens à remercier plus particulièrement Martine Jouneau (CERI/CNRS-Sciences Po) qui m'a aidé à réviser mon Sartre, et notamment sa définition de la « situation », ainsi que le Département de la recherche de l'Agence française de développement et le Fonds d'analyse des sociétés politiques qui ont financé l'essentiel du travail de terrain sur lequel s'appuie mon essai de problématisation.

⁴ G. Hermet, « Dictature bourgeoise et modernisation conservatrice. Problèmes méthodologiques de l'analyse des situations autoritaires », *Revue française de science politique*, 25 (6), décembre 1975, p. 1029.

typologique, le principal inspirateur du renouveau de l'école française du comparatisme entendait surtout proposer une stratégie de recherche susceptible de rendre compte d'une série de « situations politiques » empiriquement observables à un moment précis du processus d'industrialisation et de l'évolution d'un système international encore pris dans les rets de la Guerre froide, mais déjà confronté à la montée en puissance de « nouveaux centres de pouvoir », à l'échelle régionale, et des « nouveaux pays industrialisés » (NPI), à l'échelle de l'économie mondiale⁵. Aux yeux de Guy Hermet, la notion de « situation politique » - mieux que le concept, trop large, de « système politique » ou celui, trop restrictif, de « gouvernement » - s'avérait « compatible avec l'idée d'un équilibre relativement temporaire au sein de systèmes politiques nationaux forcément dissemblables à certains égards » et autorisait « la prise en compte de différences institutionnelles qui se concilient avec des pratiques autoritaires très proches, tout en permettant aussi de considérer le jeu des mécanismes politiques nationaux ou internationaux qui dépassent souvent la sphère purement gouvernementale » : « Au total, la notion de situation politique désigne en somme l'état et la nature des relations entre le système politique et son environnement dans le moyen terme »⁶.

Nous sommes aujourd'hui en face d'un problème assez similaire. Les réformes de Deng Xiaoping, en Chine, à partir de 1976, l'effondrement de l'Empire soviétique dans la foulée de la chute du Mur de Berlin, en 1989, et leur onde de choc dans les autres pays socialistes asiatiques, africains ou latino-américains, voire arabo-musulmans, ont créé une nouvelle catégorie de « situations politiques » que caractérisent à la fois leur historicité propre et leur rencontre, plus ou moins brutale, avec les impératifs de la « démocratie de marché » : *id est* les réformes économiques d'inspiration néo-libérale et la problématique politique de la démocratie libérale. Les « privatisations » et les élections multipartistes sont les deux dispositifs clefs de cette double « transition » à l'« économie de marché » et à la « démocratie », selon les termes, évidemment très normatifs et téléologiques, du courant de la science politique qui se qualifie lui-même de « transitologie ». Mais au-delà de ce seul plan des politiques publiques mises en œuvre dans un tel contexte, l'essentiel est de saisir la cohérence relative d'un moment politique précis, dans son double rapport à la phase néo-libérale de la globalisation (de 1980 à aujourd'hui) et à l'historicité de chacune des situations nationales (ou locales) qu'il comprend.

⁵ « Les nouveaux centres de pouvoir dans le système international », *Revue française de science politique*, 30 (2), avril 1980, pp. 205-395.

⁶ G. Hermet, « Dictature bourgeoise et modernisation conservatrice », *art. cité*, pp. 1038-1039.

Telles que nous les construisons en objet d'analyse, ces dernières ont un dénominateur commun : un passé immédiat de type socialiste et de durée plus ou moins longue, qu'a fondé un épisode révolutionnaire plus ou moins lointain. En reprenant une remarque de Lucien Bianco au sujet de la Chine⁷, l'on peut même préciser qu'elles partagent une autre caractéristique : leur révolution a été une « conquête » militaire ou une prise violente du pouvoir, autant que la victoire d'une classe sociale sur une autre par le truchement d'une mobilisation politique de masse. Les trajectoires de l'URSS et de la plupart des Etats qui lui ont succédé, des démocraties populaires est-européennes, de la Chine, du Vietnam, du Cambodge, du Laos, de Cuba, du Mozambique, de l'Angola, de l'Ethiopie relèvent peu ou prou de ce modèle. Néanmoins elles conservent chacune, en tant qu'événements, une singularité irréductible du point de vue de leurs genres discursifs et de leurs figures imaginaires du politique, de leurs institutions, de leur économie politique, de la configuration des rapports de pouvoir qui leur sont constitutifs ou des rapports sociaux de production sur lesquels elles reposent. Simultanément elles affrontent de pair un nouveau défi : celui de leur adaptation à la libéralisation économique et politique que suppose leur insertion dans l'économie et l'ordre interétatique mondiaux. Nous disposons désormais de suffisamment de recherches de qualité sur ces situations pour savoir qu'elles renvoient, chacune à leur manière, au dilemme fameux de l'aristocratie du Royaume des Deux-Siciles, pendant le Risorgimento et l'unification de l'Italie, que dépeint dans *Le Guépard* le romancier Giuseppe Tomasi di Lampedusa. Nombre de dirigeants politiques y répondent à la façon de son héros Tancredi : « Si nous ne sommes pas là nous non plus, ils vont nous arranger la république. Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change »⁸. A ceci près que nous ne sommes pas en présence, dans les cas que nous considérons, d'un scénario de modernisation conservatrice que conduirait une aristocratie éclairée. « S'il doit y avoir une révolution, mieux vaut la faire plutôt que d'en être victime », disait aussi Bismarck. La particularité des pays socialistes contemporains est de chercher à conserver les fruits non de l'Ancien Régime, mais d'une révolution politique et sociale, au prix d'une révolution copernicienne dans le domaine économique plus que politique. Nous verrons qu'il en ressort un paradoxe : le conservatisme est révolutionnaire, et le changement menace de devenir contre-révolutionnaire dans l'esprit des détenteurs du pouvoir.

⁷ L. Bianco, *Les Origines de la révolution chinoise. 1915-1949*, Paris, Gallimard, 1997 (nouvelle édition révisée, collection Folio-Histoire, 2007).

⁸ T. di Lampedusa, *Le Guépard*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 32 (nouvelle traduction par Jean-Paul Manganaro, collection Points).

Dans la mesure où ces différentes situations politiques procèdent d'un épisode révolutionnaire, je propose de qualifier de « thermidorien » ce moment présent, en écho à la « situation néo-bismarckienne » que définissait Guy Hermet⁹. Encore faut-il éviter tout contresens. Il ne s'agit nullement de nier l'hétérogénéité historique et politique des situations que nous considérons ni de l'enfermer dans une typologie de mauvais aloi, mais de contribuer à « l'élucidation des grandes lignes d'une méthodologie adaptée à l'étude des mécanismes politiques les plus caractéristiques » de ces dernières¹⁰. Autrement dit, il s'agit de mutualiser des questions, plutôt que de chercher des réponses, sous la forme d'une interprétation unique des « situations thermidoriennes ». « (...) on ne peut s'empêcher de penser qu'en histoire les questions, qui sont sociologiques, importent davantage que les réponses, qui sont de fait », confesse Paul Veyne, pour qui l'« histoire comparée » est moins une « méthode » qu'une « heuristique »¹¹. Dans cette perspective notre propos sera moins d'isoler un idéal-type thermidorien subsumant la disparité des situations considérées que d'identifier un certain nombre de processus significatifs à l'œuvre dans ce genre de configurations historiques. Il va de soi que nous délaierons les polémiques postérieures à la Révolution de 1917 qui ont eu recours à l'« analogie de 'Thermidor' », laquelle « a servi à obscurcir plutôt qu'à éclairer la question » du propre aveu de Trotski¹². Quant à l'idée vulgaire selon laquelle les moments thermidoriens des révolutions, d'une part, sont synonymes d'une certaine « modération », et, de l'autre, conduisent à Brumaire, elle relève de l'inculture historique - le Thermidor de la Révolution française fut tout, sauf « modéré » - et de l'analphabétisme sociologique.

⁹ G. Hermet, « Dictature bourgeoise et modernisation conservatrice », *art. cité*, p.1050.

¹⁰ *Ibid*, p. 1052.

¹¹ Cf. respectivement, P. Veyne, *L'Inventaire des différences*, Paris, Editions du Seuil, 1976, pp. 61-62 et *Comment on écrit l'histoire*, suivi de *Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, collection Points-Histoire, 1978, pp. 84-85. Sur ma conception de l'approche comparative, je me permets de renvoyer à J.-F. Bayart, « Comparer par le bas », *Sociétés politiques comparées*, 1, janvier 2008 (www.fasopo.org) et « Comparer en France : petit essai d'autobiographie disciplinaire », *Première Rencontre européenne d'analyse des sociétés politiques*, Paris, 1^{er} février 2008 (www.fasopo.org).

¹² L. Trotski, *L'Etat ouvrier. Thermidor et bonapartisme*, Paris, Librairie du travail, 1936, p. 5. Sur ces débats soviétiques, voir E. J. Hobsbawm, *Aux armes historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 66 et suiv.

LES SITUATIONS THERMIDORIENNES

Pour éviter de tels malentendus notre première étape doit donc consister en l'élaboration d'un paradigme thermidorien à partir du matériau de l'expérience historique de la Révolution française, précédent en quelque sorte éponyme. Insistons sur le fait que la construction de ce modèle ne prétend pas synthétiser la totalité des événements ou des processus qui ont caractérisé les années 1794-1799 de la Révolution française. Par exemple la Terreur blanche n'a pas véritablement d'équivalent en Russie, en Chine ou dans les pays indochinois, ni d'ailleurs en Iran, autre cas de figure que nous introduirons plus tard dans la catégorie thermidorienne.

Le Thermidor français se révèle décidément beaucoup plus complexe que le seul « moment où se brise l'élan de la révolution car ce sont les révolutionnaires eux-mêmes qui se retournent contre elle »¹³. Son ambiguïté provient de ce que la politique thermidorienne se définissait surtout négativement, sur le mode du « ni ni » : ni Terreur, ni monarchie¹⁴. Elle revenait à « installer la république comme Etat de droit, sur des bases solides et durables, et ainsi la protéger contre le retour de son propre passé, contre la Terreur et une démagogie qui se réclamait à la fois de la promesse révolutionnaire indéfinie et de la souveraineté illimitée du peuple »¹⁵. Pour autant elle ne fut pas capable de penser l'espace politique « comme nécessairement divisé en tendances politiques opposées, donc nécessairement conflictuel et contradictoire », et elle resta prisonnière d'un imaginaire « d'harmonie des pouvoirs et d'exercice de la souveraineté », c'est-à-dire de la « mythologie révolutionnaire de la Nation une et de la vie politique comme l'expression de cette unité »¹⁶. En définitive, « les Thermidoriens se sont identifiés à une représentation de la politique comme activité professionnelle spécifique au service de l'Etat », et Thermidor s'est soldé par l'avènement d'un « nouveau type social, celui du révolutionnaire dont la carrière se prolonge, au-delà des vicissitudes des régimes, par le service de l'Etat et la fonctionnarisation »¹⁷. Ces traits me semblent finalement plus importants que la « mise en évidence de la fatigue et du

¹³ B. Baczko, « Thermidoriens » in F. Furet et M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*, Paris, Flammarion, collection Champs, 1992, p. 438.

¹⁴ *Ibid*, p. 452.

¹⁵ *Ibid*, p. 453.

¹⁶ *Ibid*, pp. 457-458.

¹⁷ *Ibid*, pp. 457-458.

vieillesse de la Révolution » dont serait responsable Thermidor : « C'est un moment désenchanté pour les idéaux et les symboles révolutionnaires, celui où la Révolution doit assumer le poids de son passé, avouer qu'elle ne tiendra pas toutes les promesses initiales. C'est surtout le moment où ses inspireurs et acteurs proclament qu'ils ne veulent ni recommencer son histoire ni refaire son expérience », écrit Bronislaw Baczko¹⁸.

En effet le moment thermidorien ne prétend pas tourner la page de la révolution. Il lui reste fidèle, ne serait-ce qu'au travers de la guerre - et l'on voit là l'ampleur du contresens qui en fait un moment de « modération », quand il faudrait parfois parler de son aventurisme et de son messianisme militaires. François Furet a bien montré comment « le syndicat thermidorien parle encore au peuple le langage de la Révolution », bien qu'il ait restitué au politique « son autonomie et sa rationalité propres » et que, dans sa bouche ou sous sa plume, l'idéologie révolutionnaire ait été « une rationalisation du pouvoir, et non plus son levier (...), un consensus, et non plus une légitimité »¹⁹. Furet introduit de la sorte un nouveau critère de caractérisation de la situation thermidorienne : celle-ci redécouvre « l'indépendance et l'inertie du social, la nécessité de la négociation politique, l'à-peu-près des moyens et des fins »²⁰. En bref, « le 9 Thermidor marque ainsi non pas la fin de la Révolution, mais celle de sa forme la plus pure »²¹. En tant que récit national des origines et de l'identité, « la Révolution a une naissance, mais pas de fin », elle est « une annonce que n'épuise aucun événement »²². Mais si Thermidor reproduit l'idéologie révolutionnaire, il signifie aussi « la victoire de la légitimité représentative sur la légitimité révolutionnaire, le contrôle, par le pouvoir, de l'idéologie révolutionnaire du pouvoir, et comme le dit Marx, la revanche de la société réelle sur l'illusion de la politique »²³.

Cette « revanche de la société réelle » sur l'idéologie, ce « recouvrement par la société de son indépendance », ce retour d'« une espèce de pesanteur prosaïque » aux dépens du surinvestissement symbolique jacobin « révèle non pas une 'réaction', mais *une autre Révolution* cachée par la précédente, distincte d'elle, puisqu'elle lui succède, et

¹⁸ *Ibid*, pp. 458-459.

¹⁹ F. Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1985, collection Folio Histoire, pp. 117-118.

²⁰ *Ibid*, p. 116.

²¹ *Ibid*, p. 119.

²² *Ibid*, pp. 16, 20 et 21.

²³ *Ibid*, p. 98.

inséparable d'elle, puisqu'elle n'aurait pas vu le jour sans elle : la Révolution des intérêts »²⁴. La priorité devient la conservation et la défense des avantages acquis au fil de la rupture révolutionnaire, voire leur accroissement. Thermidor a été un grand moment d'accumulation dont les réseaux de parenté - on serait tenté de reprendre la notion de Giovanni Levi à propos du Piémont du XVIII^e : les « fronts de parenté »²⁵ - ont été des vecteurs de choix²⁶.

Est-ce à dire que la perpétuation de l'idéologie et de la symbolique révolutionnaires après le 9 Thermidor fut pur artifice ? Furet se refuse à le penser. L'idéologie révolutionnaire « garde de ses origines toute récentes la dignité suréminente d'avoir été la Révolution elle-même, et de continuer à en figurer l'image, aux yeux de ses adversaires, intérieurs et extérieurs » : « C'est pourquoi elle n'est pas seulement un déguisement des intérêts bourgeois ; ni un simple moyen de conservation de l'héritage révolutionnaire, unissant les députés régicides, les propriétaires enrichis et les paysans-soldats ; elle est, avec la guerre, et l'une portant l'autre, ce qui reste vivant de la Révolution, et qui constitue inséparablement la démocratie et la nation »²⁷. Gramsci aurait dit que le mythe révolutionnaire était demeuré hégémonique, et Bourdieu qu'il constituait la « problématique légitime du politique ».

D'où la nécessité, pour Furet, de suivre Tocqueville dans sa « critique radicale de toute histoire de la Révolution fondée sur le vécu des révolutionnaires » et dans son insistance à voir dans cette dernière « l'épanouissement de notre passé » : « Elle parachève l'œuvre de la monarchie. Loin de constituer une rupture, elle ne peut se comprendre que dans et par la continuité historique. Elle accomplit cette continuité dans les faits, alors qu'elle apparaît comme une rupture dans les consciences »²⁸. Tocqueville - poursuit Furet - voit que « les périodes révolutionnaires sont par excellence les périodes obscures de l'histoire, où le voile de l'idéologie cache au maximum le sens profond des événements aux yeux des acteurs du drame »²⁹. Sa démarche s'interdit de raconter la Révolution comme tant d'historiens l'ont fait, « drapés dans les costumes de l'époque, par un commentaire de

²⁴ *Ibid*, pp. 123-124.

²⁵ G. Levi, *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 53 et suiv.

²⁶ Voir L. Hunt, *Politics, Culture, and Class in the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1984, pp. 192 et suiv.

²⁷ F. Furet, *Penser la Révolution française*, *op. cit.*, p. 126.

²⁸ *Ibid*, p. 33.

²⁹ *Ibid*, p. 250.

l'interprétation qu'elle a donnée d'elle-même »³⁰. Elle rejoint l'injonction de Paul Veyne à l'historien pour qu'« il ne parle pas le langage erroné de ses héros », mais réponde à un « appétit d'intelligibilité »³¹.

C'est bien dans cet esprit que l'élaboration d'un paradigme thermidorien comparatif doit nous permettre de nous distancier par rapport à la logorrhée « transitologique ». Hypothétiquement, les processus de libéralisation économique et politique des Etats néo-communistes, dans le contexte historique du moment néo-libéral de la globalisation (1980-?), ont également trait à la consolidation d'une élite révolutionnaire en classe politique professionnalisée, et à sa transformation en classe dominante grâce à l'accumulation primitive de capital dont la détention du pouvoir lui donne l'opportunité, selon la procédure classique du « chevauchement » (*straddling*) entre positions institutionnelles, positions familiales et positions dans les affaires³². Dans le même temps, on ne peut parler trop rapidement de « sortie de la révolution » ou « du communisme » : à la continuité des lignes de domination politique et d'inégalité sociale qui prévaut sous le couvert de la « libéralisation », et notamment des « privatisations », s'ajoute souvent celle de l'idéologie révolutionnaire - en Chine, par exemple, sous la forme du « socialisme de marché » - ou tout simplement de l'ingénierie communiste de pouvoir, comme en Russie ou au Cambodge.

Néanmoins, les situations thermidoriennes contemporaines demeurent bien des « périodes obscures de l'histoire », nonobstant la fausse clarté dont les nimrent le discours néo-libéral sur la « transparence » du marché et de la « bonne gouvernance » ou, au contraire, aux yeux des vrais analystes, la crudité de leur économie politique. Elles renvoient à des moments de « formation » de l'Etat, et non simplement de sa « construction » par le biais de ses politiques publiques et de l'idéologie qu'il confesse³³. Les mutations politiques et économiques qui occupent le devant de la scène ne devraient pas occulter les changements sociaux qui les accompagnent, sans s'y réduire ni entretenir avec elles des rapports évidents de causalité. De ce point de vue, les approches de la « transitologie », de la théorie des

³⁰ *Ibid*, p. 250.

³¹ P. Veyne, *L'Inventaire des différences*, *op. cit.*, pp. 24-25.

³² Pour cette approche, je me permets de renvoyer à J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006 (nouvelle édition augmentée).

³³ Bruce Berman et John Lonsdale distinguent la « construction » du politique, en tant que création délibérée d'un appareil de pouvoir, et sa « formation », en tant que processus historique, conflictuel, involontaire et largement inconscient, conduit dans le désordre des affrontements, des compromis et de l'imaginaire par la masse des anonymes (*Unhappy Valley. Conflict in Kenya & Africa*, Londres, James Currey, 1992).

relations internationales ou de l'économie internationale sont d'une complète indigence : paraphrasant l'idéologie néo-libérale, elles se bornent bien à « (cacher) au maximum le sens profond des événements aux yeux des acteurs du drame »³⁴. Quelle que soit la discipline dont on se réclame - la sociologie historique de l'Etat ou l'économie politique - et les puissances tutélaires sous lesquelles on se range – Karl Marx, Max Weber ou Antonio Gramsci, voire Michel Foucault – l'essentiel est pourtant de saisir les moments thermidoriens « par le bas », dans leur dimension « énonciative »³⁵, et en tout cas dans leur rapport à « l'indépendance et l'inertie du social »³⁶ dont ils prennent à nouveau acte.

³⁴ F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 250.

³⁵ J.-F. Bayart, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, 35 (3), juin 1985, pp. 343-373.

³⁶ F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 116.

Même si nous ne pourrions pas aller loin dans cette direction, faute de connaissance personnelle suffisante de la société cambodgienne, la prise en considération de ce cas précis permettra d'effectuer un premier test de l'utilité du concept de « situation thermidorienne »³⁷. Il n'est pas superflu, pour la précision du raisonnement, de rappeler brièvement quatre caractéristiques du Cambodge contemporain qui ne se ramènent pas à la problématique thermidorienne mais pèsent sur sa structuration politique. Il s'agit d'abord d'un pays pauvre, un « PMA » (314 \$ de revenu annuel par habitant, contre 1 278 dans l'ensemble de l'ASEAN, 361 au Laos, 480 au Vietnam, 2 311 en Thaïlande) dont l'exiguïté du marché (sans doute pas plus d'un million de vrais consommateurs intégrés à l'économie de marché, sur une population de 14 millions d'habitants), l'absence de système bancaire digne de ce nom, le sous-développement des infrastructures, l'extrême polarisation sociale et économique entre les campagnes et les villes constituent un désavantage comparatif général par rapport à la plupart des autres pays de la région et à la dynamique économique de cette dernière.

Ensuite sa population est jeune (50% de moins de 20 ans), peu éduquée (taux d'alphabétisation de 70%, taux de scolarisation du 3^{ème} degré de 2,5%) et très majoritairement rurale (80%). Le déficit éducationnel du Cambodge ne s'explique pas seulement par la liquidation des diplômés à laquelle les Khmers rouges auraient procédé (la systématicité de ces massacres est au demeurant remise en cause dans certains travaux universitaires³⁸). En fait l'influence culturelle occidentale a touché le pays plus tardivement que la plupart des autres Etats de l'Asie du Sud-Est et elle y a été moins sensible. L'investissement scolaire du colonisateur français a été limité : le Cambodge ne comptait que 2 700 lycéens en 1953, et seulement 144 bacheliers en 1954 ; il était évidemment

³⁷ Je m'appuie sur les sources secondaires disponibles et sur deux enquêtes que j'ai menées au Cambodge, de concert avec Romain Bertrand, Béatrice Hibou, Roland Marchal et Françoise Mengin, en octobre 2004 et novembre 2005, qui ont donné lieu à de nombreux entretiens, au dépouillement d'une documentation primaire importante sur l'économie politique du régime contemporain et à la rédaction de deux études : *Le Royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*, Rapport du Fonds d'analyse des sociétés politiques. Paris : FASOPO, décembre 2004, 242 p. et « De la mise en œuvre d'un projet à l'élaboration d'une politique sectorielle : Processus de construction d'institutions de gestion agricole de l'eau au Cambodge. Rapport d'étape », Paris, FASOPO, novembre 2005, 13 p., multigr. (www.fasopo.org).

³⁸ Voir par exemple M. Vickery, *Cambodia. 1975-1982*, Bangkok, Silkorm Books, 1984, p. 154.

dépourvu d'Université³⁹. Mais dans le même temps le système de l'éducation cléricale bouddhiste avait été profondément ébranlé, créant un véritable vacuum culturel. Il est vrai que les « années Sihanouk » (1954-1970) ont permis un rattrapage spectaculaire. Néanmoins, celui-ci a été plus quantitatif que qualitatif et a surtout produit une « masse de pseudo intellectuels »⁴⁰. Il est révélateur que les premiers leaders du mouvement révolutionnaire khmer aient souvent été d'anciens bonzes, à l'instar de Son Ngoc Minh (par comparaison, la lutte anti-coloniale avait été complètement sécularisée dès les années 1930 dans un pays comme la Birmanie, où la Young Men's Buddhist Association, créée en 1906, avait pourtant joué un rôle pionnier et où le clergé était resté très puissant). L'histoire du radicalisme politique et de la violence qu'il a entraînée depuis la Seconde Guerre mondiale, bien avant la tragédie des années 1975-1978, apparaît indissociable de ce déficit éducationnel et des frustrations sociales qu'a engendrées la scolarisation à marche forcée des années 1960⁴¹.

En troisième lieu, la société cambodgienne a connu, au moins dans la seconde moitié du XX^e siècle, des vagues successives de déplacements forcés de populations à la suite de la répression de la rébellion Issarak entre 1946 et 1954 (de 1/8^{ème} à ¼ de la population cambodgienne a alors été frappé par des mesures de regroupement autoritaire), de la politique de « khmérisation » des minorités montagnardes et de la lutte anti-communiste dans les années 1960, du lancement de projets de « développement » et de « fronts pionniers » dans le Nord-Ouest, en 1966, des bombardements américains entre 1969 et 1973, des déportations massives de l'époque khmère rouge, des exodes ou des rapatriements liés à la guerre de 1978-1979 avec le Vietnam, au renversement du régime de Pol Pot, à la situation de collectivisation et de pénurie alimentaire qui s'est perpétuée dans les campagnes plusieurs années après celui-ci, et aux mesures sporadiques d'expulsion des pauvres hères (et des Chinois) de la capitale prises à partir de décembre 1981⁴², de l'ouverture de nouveaux « fronts pionniers » et de l'affermage à des opérateurs privés de nombreuses concessions agro-industrielles ou forestières depuis les années 1980-1990. Dès avant les années 1970, de 80 à 90 % de la population rurale semblaient avoir ainsi fait

³⁹ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power. Colonialism, Nationalism, and Communism in Cambodia, 1930-1975*, New Haven, Yale University Press, 2004 (deuxième édition), p. xlix et pp. 18 et suiv.

⁴⁰ J. Nepote, « Education et développement dans le Cambodge moderne », *Mondes en développement*, 28, 1979, pp. 767-792.

⁴¹ B. Kiernan, *The Pol Pot Regime. Race, Power, and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge, 1975-79*, New Haven, Yale University Press, 2002, 2nd édition, p. 6.

⁴² E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge. Inside the Politics of Nation Building*, New Haven, Yale University Press, 2003, pp. 38 et suiv., pp. 93 et suiv., pp.179 et suiv.

l'expérience plus ou moins directe de la violence politique et administrative en ayant été contraints à changer de lieu de résidence⁴³. Les campagnes restent aujourd'hui façonnées par cette histoire tragique. Leur représentation idéologique en termes de « communautés paysannes », ou leur organisation économique sous forme de communautés d'usagers ou de producteurs ne peuvent occulter les fractures et les conflits hérités d'un demi-siècle de migrations forcées⁴⁴. Les villes elles-mêmes, et leurs relations avec les campagnes, par l'intermédiaire des réseaux de parenté ou d'exode rural, portent encore, selon toute vraisemblance, le poids de ce passé immédiat.

Enfin la société cambodgienne a historiquement connu une forte contrainte régionale, le royaume ayant été, depuis le XVIII^e siècle, une zone-tampon entre le Siam et le Vietnam, sur fond de contentieux frontaliers et même territoriaux que ni la colonisation ni les luttes de libération nationale n'ont résolus et qu'elles ont même parfois exacerbés. Sans remonter à l'extermination des « Cochinchinois » (i.e. des Vietnamiens) du royaume en 1751, en guise de représailles à leur colonisation du Delta du Mékong, il faut rappeler que des massacres de Vietnamiens ont à nouveau eu lieu en 1949, en 1970 lors de la prise du pouvoir par Lon Nol⁴⁵, et sous le régime khmer rouge. Des tensions se sont à nouveau fait jour à propos de l'immigration vietnamienne au début des années 1980, en dépit de la proximité et même de l'« intimité » entre Phnom Penh et Hanoi⁴⁶ - et ce jusqu'à aujourd'hui. Les Chams, musulmans et assimilés à une minorité allogène, ont eux aussi fait l'objet de pogroms, notamment en 1952, et ont été durement frappés durant la période khmère rouge (la caractérisation de leur liquidation en termes de génocide donne lieu à des divergences entre les spécialistes⁴⁷).

Aussi la quasi-totalité des historiens du mouvement communiste cambodgien s'accordent-ils à voir dans la relation qu'il a entretenue avec son homologue vietnamien l'un des principaux facteurs explicatifs de son évolution interne, encore que les interprétations varient là aussi d'un auteur à l'autre. Selon la lecture classique, les dirigeants historiques qui s'étaient réfugiés à Hanoi après la Conférence de Genève, en 1954 – les « Khmers Hanoi » -

⁴³ M. Vickery, *Cambodia. 1975-1982*, op. cit., p. 18.

⁴⁴ Cf. par exemple F. Luco, *Entre le tigre et le crocodile. Approche anthropologique sur les pratiques traditionnelles et nouvelles de traitement des conflits au Cambodge*, Phnom Penh, Bureau de l'UNESCO, 2002.

⁴⁵ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., pp. 73 et suiv.

⁴⁶ E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., chapitres 5 et 6, pp. 102-169.

⁴⁷ B. Kiernan met l'accent sur la dimension ethnique des tueries (*The Pol Pot Regime*, op. cit., chapitre 7) et reproche à D. P. Chandler, M. Vickery et S. R. Heder de la sous-estimer.

et qui ont contrôlé le parti jusqu'en 1960, ont progressivement été supplantés par un groupe de cadres formés en France, violemment anti-vietnamiens⁴⁸. Cette contradiction s'est amplifiée tout au long de la lutte armée, de 1967 à 1975 : la rébellion khmère et l'armée vietnamienne semblent s'être affrontées militairement dès avant 1970⁴⁹. L'antagonisme a profondément divisé les Khmers rouges eux-mêmes aussi tôt qu'en 1967-1969, en partie selon une ligne de fracture régionale, la faction pol potiste et ultra-nationaliste dominante dans le Sud-Ouest s'opposant aux cadres de l'Est – souvent des « Khmers Hanoi » – favorables à une politique de bon voisinage avec le Vietnam et finissant par les exterminer en 1977-1978⁵⁰.

Dans un ouvrage récent, Steve Heder révisé cette thèse sans pour autant nier l'importance du facteur vietnamien, bien au contraire⁵¹. D'une part, l'influence de la pensée française radicale sur le mouvement communiste cambodgien a été insignifiante et s'est plutôt fait sentir sur ses compagnons de route, en particulier Khieu Samphan, Hou Youn et Hu Nim. A l'exception de Salot Sâr (alias Pol Pot), de Ieng Sary et de Son Sen, les cadres communistes cambodgiens passés par la France ont été, dès leur retour au pays, politiquement marginalisés par les dirigeants de formation et d'obédience vietnamiennes⁵² qui n'ont cessé d'assurer le leadership effectif du parti ou de ce qui en tenait lieu⁵³. D'autre part, l'emprise idéologique et organisationnelle du Viet Minh ne s'est jamais démentie depuis le début des années 1950, et ses principaux relais en ont été les futurs dirigeants khmers rouges eux-mêmes, à commencer par Nuon Chea, « Ta » Mok et Salot Sâr. En fait, ces derniers ont été « plus vietnamiens que les Vietnamiens »⁵⁴. Ils ont complètement adhéré au

⁴⁸ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., pp. 197-198.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 275.

⁵⁰ *Ibid.*, chapitre 7 et pp. 357 et suiv.

⁵¹ S. R. Heder, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model, volume I: Imitation and Independence, 1930-1975*, Bangkok, White Lotus, 2004.

⁵² En particulier par Siv Heng, jusqu'à son « retournement » par la police secrète de Lon Nol, en 1958, par Tou Samut, jusqu'à son assassinat en 1962, par San Ngoc Minh, jusqu'à son décès en 1972, et par Nuon Chea, n°2 ou 3 de l'« Organisation » (*ângkar*) du milieu des années 1950 jusqu'à janvier 1979.

⁵³ En réalité le mouvement communiste cambodgien a toujours été très faible et n'a pu accéder au pouvoir, en 1975, que par un concours de circonstances exceptionnel. Il comptait 1 862 militants en 1954 et, selon Salot Sâr, 4 000 en mars 1970. Mais comme ce dernier revendiquait également 4 000 combattants à la même époque, alors que la police de Lon Nol ne lui en attribuait que 2 400, ce chiffre est sans doute exagéré (*ibid.*, pp. 38 et 157). En 1954, les combattants Issaraks étaient vraisemblablement au nombre de 4 000 ou 5 000. Harcelé par une répression incessante, logistiquement et idéologiquement dépendant du Parti communiste vietnamien, complètement ignorant de la réalité sociale des campagnes, le mouvement communiste cambodgien n'a dû son succès politique qu'à la seconde guerre d'Indochine et notamment à l'intervention américaine de 1969-1973.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 8.

modèle de lutte nationale armée que le Viet Minh et le Viet Cong ont successivement incarné. Ils n'ont eu de cesse de demander – en vain jusqu'au coup d'Etat contre Sihanouk et à l'intervention américaine de 1970 – l'aide militaire de Hanoi. Ils ne sont vraiment entrés en conflit avec leurs alliés vietnamiens qu'à partir de 1972-1973, lorsqu'ils ont obtenu leur engagement armé sur le terrain. Ils ont alors craint à la fois la résurgence du vieux projet de fédération indochinoise communiste, sous la houlette de leur trop puissant protecteur, et le sacrifice de leur cause révolutionnaire sur l'autel de l'accord de Paris de janvier 1973, à l'image de ce qui s'était produit lors de la Conférence de Genève, en 1954⁵⁵.

En d'autres termes, l'antagonisme entre les communistes cambodgiens et leurs mentors vietnamiens ne serait qu'un mode d'appropriation paradoxale de la voie révolutionnaire de ceux-ci par ceux-là. Et l'appellation même de Khmer rouge, introduite par Sihanouk dans les années 1960 pour opposer les communistes d'obédience vietnamienne aux progressistes nationalistes dont Khieu Samphan semblait être le parangon, est en elle-même trompeuse dès lors qu'elle brouille la prééminence continue de la pensée viet minh, du Parti communiste d'Indochine (1930-1951) aux différents avatars du Parti communiste cambodgien des années 1950-1990⁵⁶.

Quoi qu'il en soit, dans le cadre du régime actuel, la relation au Vietnam demeure un facteur important de différenciation politique. Le Premier ministre Hun Sen a maintenu sa coopération avec Hanoi tout en s'en émancipant, en développant ses relations avec la Chine et en s'appuyant sur le roi Sihanouk pour contrebalancer l'influence de ses protecteurs et se distancier par rapport à ceux-ci. Le FUNCINPEC et le Parti Sam Rainsy (PSR) ont, quant à eux, repris le flambeau de la xénophobie anti-*yuon* (« Sauvages », i.e., en l'occurrence, Vietnamiens). Mais les circonstances passablement troubles de la mise à sac de l'ambassade de Thaïlande, en janvier 2003, ont montré que la dénonciation du voisin de l'Ouest pouvait également fournir une ressource politique utile. En outre, les relations privilégiées nouées avec Pékin servent à contrebalancer l'influence de Bangkok, autant que celle de Hanoi. Le Cambodge a été, dans la longue durée, l'un des axes de pénétration de la Chine en Asie du Sud-Est et, depuis les années 1950, une pièce notable dans la partie qui l'a opposée à l'Union soviétique et au Vietnam. Or, cet aspect de l'insertion du royaume dans la région est certainement devenu aujourd'hui beaucoup plus crucial que ses relations avec ses deux voisins immédiats, sur lesquelles l'on insiste généralement en arguant de l'ampleur

⁵⁵ *Ibid*, pp. 159 et suiv.

⁵⁶ *Ibid*, pp. 11-12 et pp. 58 et suiv.

des flux transfrontaliers formels ou informels, voire de la colonisation économique rampante dont seraient l'objet le Nord-Ouest et la région de Siem Reap (de la part de la Thaïlande) ou l'Est et le Sud-Ouest (de celle du Vietnam). Encore faut-il faire la distinction entre la présence de la Chine continentale et celle des réseaux d'affaires de Hong Kong, de Taiwan, de Malaisie et de Singapour, ou encore le rôle des « Sino-Khmers », très actifs au cœur des institutions et du système de partis, ainsi que dans l'interface entre l'élite politique et le secteur privé, même si ces différentes composantes de la « présence chinoise » font souvent synergie⁵⁷.

La séquence pertinente

Néanmoins, le fait majeur de l'histoire politique contemporaine du Cambodge est la longue guerre civile qu'il a connue, de 1967 à 1999, dans le contexte international de la Guerre froide, puis de la chute de l'Empire soviétique, et de la rivalité sino-soviétique et sino-vietnamienne. La « libéralisation économique » et la « démocratisation » du Cambodge se confondent avec le processus de « sortie » de ce conflit dont elles sont concomitantes, et elles ont en quelque sorte véhiculé le dépassement de l'écheveau d'antagonismes entre les Etats-Unis, la Chine, l'URSS et le Vietnam qu'avait cristallisés le royaume depuis au moins les années 1960⁵⁸. Il est peu de pays où la conjonction entre le paradigme libéral de la « réforme » et la recomposition globale du système international se soit avérée aussi claire et dramatique.

La nature de cette guerre civile et du régime khmer rouge qui en est provisoirement issu (1975-1979) continue de faire l'objet d'interprétations divergentes sous la plume des spécialistes. Il est assez généralement admis que les conditions d'exercice du pouvoir (et donc des massacres) ont varié d'une région ou d'un lieu à l'autre, et dans chaque région ou localité, d'un moment à l'autre⁵⁹. Les modalités d'évacuation de Phnom Penh, en avril 1975,

⁵⁷ F. Mengin, « Cambodge : la variable chinoise » in J.-F. Bayart, R. Bertrand, B. Hibou, R. Marchal et F. Mengin (dir.), *Le Royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*, op. cit., et « La présence chinoise au Cambodge. Contribution à une économie politique violente, rentière et inégalitaire », *Les Etudes du CERI*, 133, 2007.

⁵⁸ D. W. Roberts, *Political Transition in Cambodia. 1991-1999. Power, Elitism, and Democracy*, Richmond, Curzon, 2001.

⁵⁹ M. Vickery, *Cambodia*, op. cit.

différentes selon les quartiers de la capitale, ont d'emblée annoncé cette hétérogénéité, dans l'espace et le temps, du nouveau régime⁶⁰. De ce fait ce dernier a connu tout à la fois une décentralisation notable et un processus récurrent de tentative de prise de contrôle des provinces par le centre pol potiste, à grand renfort de déplacements de populations et de purges sanglantes. La pondération entre la décentralisation verticale du système de pouvoir khmer rouge, son cloisonnement horizontal et sa centralisation coercitive demeure un sujet de débat⁶¹. La lutte factionnelle interne a été émaillée d'au moins deux tentatives de rébellion ou d'assassinats de Pol Pot, en 1976, et a pris la forme d'un combat fratricide entre cadres du Sud-Ouest et cadres du Nord-Ouest, puis de l'Est, qui a culminé en 1977-1978 avec des massacres de grande ampleur, l'entrée en dissidence des responsables menacés, et leur arrivée au pouvoir à Phnom Penh dans les fourgons de l'armée vietnamienne en janvier 1979. L'un des traits notables du régime khmer rouge a été son patrimonialisme : la plupart de ses responsables, à l'instar de « Ta » Mok dans le Sud-Ouest et des membres du gouvernement à Phnom Penh, ont exercé leur pouvoir en s'appuyant sur leur parentèle⁶² – une tradition à laquelle sont restés fidèles les dirigeants actuels du PPC.

Le débat sur la signification sociale de la rébellion et du régime khmer rouge n'est pas clos. Les uns y voient une révolution paysanne, plutôt que communiste⁶³. D'autres récusent complètement cette lecture et insistent sur l'orientation xénophobe, voire raciste des Khmers rouges à l'encontre des minorités chinoise et cham : le régime se serait efforcé de construire un « Etat agraire quasi esclavagiste » (*indentured agrarian state*) reposant sur une « hiérarchie baroque de castes » allant des non-Khmers aux différentes catégories politiques du peuple khmer lui-même, selon le passé et l'origine sociale de leurs membres et de leurs parents ou proches que restituait la « biographie » et les « aveux » obtenus, le cas échéant, par la torture, ou le simple témoignage du voisinage, ou encore la décision des responsables et des hommes en armes sur la base de tel ou tel indice ou de telle ou telle origine géographique⁶⁴ ; en 1978, la décision de faire porter aux déportés de l'Est, accusés d'« être khmers de corps, mais vietnamiens d'esprit », des tenues bleues, importées en

⁶⁰ B. Kiernan, *The Pol Pot Regime*, op. cit., pp. 53-54.

⁶¹ Voir par exemple les interprétations différentes de S. Thion, de M. Vickery et de S. R. Heder, qui insistent sur la décentralisation, et de B. Kiernan, de J. Marston ou de A. Barnett, qui mettent l'accent sur la centralisation.

⁶² B. Kiernan, *The Pol Pot Regime*, op. cit., pp. 87, 91, 169, 327-328, 338, 437.

⁶³ M. Vickery, *Cambodia*, op. cit.

⁶⁴ B. Kiernan, *The Pol Pot Regime*, op. cit., pp. 164 et suiv., pp. 210 et suiv., pp. 186, 259, 427 et suiv., pp. 460 et suiv., et chapitre VII.

masse de Chine, au lieu des habituelles tenues noires importées de Thaïlande depuis 1976, est alors interprétée comme une manifestation de la mise en place de ce nouveau système de castes⁶⁵.

Une autre polémique a trait aux origines dites « culturelles » du régime khmer rouge. En réalité, celles-ci, pour autant qu'on puisse en parler de la sorte, ne devraient pas occulter un autre « legs », celui du protectorat français, dans la mesure où le positionnement régional et le mode de gouvernement du pays restent assez directement tributaires de cet épisode et où l'imaginaire politique du royaume s'est largement cristallisé à cette époque⁶⁶. Dans ses atours contemporains la monarchie khmère doit beaucoup à l'ingénierie coloniale de l'« invention de la tradition »⁶⁷, bien qu'elle lui ait évidemment préexisté. Il est par exemple révélateur que le palais royal de Phnom Penh ait été construit à l'époque du protectorat et que la sublimation de la civilisation angkorienne ait été le fait d'archéologues et d'administrateurs français, dans le cadre du contentieux territorial entre le Siam et le Cambodge. De ce point de vue, l'histoire du royaume, comparable aux trajectoires des monarchies javanaise, chérifienne ou indiennes, a impliqué une alchimie complexe entre des stratégies sociales (et des figures imaginaires du politique) dotées d'une historicité de longue durée propre, de la part des acteurs autochtones, et les nécessités de leur accommodement avec la domination étrangère⁶⁸. Il est dès lors vain d'opposer à la « modernité » venue de l'extérieur une « tradition » supposée atemporelle et autochtone. Dans les faits les deux dimensions, si tant est qu'on puisse les distinguer, ont été en osmose immédiate et paradoxale : les colonisateurs n'ont pas été les derniers des traditionalistes, ni les colonisés les derniers des modernisateurs. Ces éléments sont de nature à relativiser l'explication culturaliste en termes de récurrence, dans la longue durée, d'une civilisation khmère censée déterminer des faits aussi disparates que la corruption, la monarchie, le mouvement des Khmers rouges, ou le « néo-patrimonialisme » de leurs successeurs. Le modèle « angkorien », invoqué à tort et à travers aussi bien par certains universitaires que par les opérateurs économiques ou politiques, n'a aucune pertinence. Il fait partie du problème plutôt qu'il n'aide à l'élucider : pièce maîtresse de l'« invention de la tradition » khmère par le colonisateur français, il sous-tend aujourd'hui la logorrhée et l'ingénierie de la « transition »

⁶⁵ *Ibid*, pp. 405 et suiv.

⁶⁶ J. Tully, *France on the Mekong: a History of the Protectorate on the Mekong. 1863-1953*, Lanham, University Press of America, 2003.

⁶⁷ E. J. Hobsbawm et T. Ranger (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

⁶⁸ Voir par exemple la démonstration de R. Bertrand au sujet de Java : *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*, Paris, Karthala, 2005.

ou du « développement communautaire », tout comme il a été un répertoire idéologique privilégié de l'autoritarisme sihanoukiste dans les années 1950-1960 ou du mouvement khmer rouge dans les années 1970⁶⁹.

Du point de vue de la sociologie historique, le processus pluriséculaire de formation de l'Etat khmer ne se ramène nullement à la reproduction mécanique (ni à la simple décadence) du modèle « angkorien », lui-même irréductible au mythe du « despotisme oriental » dans la mesure où le pouvoir royal semble y avoir reposé sur une combinaison d'attraction rituelle, de rapports familiaux et de relations de patronage politique plutôt que sur l'exercice univoque de la coercition. Comme pour le reste des autres pays de l'Asie du Sud-Est continentale, la trajectoire de l'Etat au Cambodge n'est pas sans évoquer celle qui a prévalu en Europe ou au Japon, même si, en l'occurrence, le royaume a connu une période de déclin à la fin du XVI^e siècle et n'a sans doute échappé au dépeçage par ses voisins vietnamien et siamois que grâce à l'établissement du protectorat français. Les péripéties de l'époque contemporaine doivent être resituées à la lumière de cette histoire sociale, économique et politique de formation endogène de l'Etat, au lieu d'être ramenée à la rémanence d'une culture atemporelle ou à la surdétermination des effets de dépendance par rapport à l'économie-monde capitaliste⁷⁰.

⁶⁹ Sihanouk a justifié son coup de force de 1952 en s'inscrivant dans la continuité de « seize siècles de royauté qui ont donné au pays sa grandeur et au peuple la paix » (cité par D. P. Chandler, *The Tragedy of Cambodian History. Politics, War, and Revolution since 1945*, New Haven, Yale University Press, 1991, p. 64) – et ce nonobstant la faiblesse et l'impopularité d'une monarchie inféodée à l'étranger depuis le XVII^e siècle. Quant aux Khmers rouges, ils se sont efforcés de refonder au profit de l'*ângkar* – l'« Organisation » – un « mode de production asiatique » néo-angkorien reposant sur l'irrigation intensive qui, historiquement, n'avait jamais existé, mais dont la théorie a prévalu dans les milieux archéologiques jusque dans les années 1980 (M. Vickery, *Cambodia*, *op. cit.*, pp. 286-287 ; B. Kiernan, *The Pol Pot Regime*, *op. cit.*, p. 8). L'on pense aujourd'hui qu'Angkor pratiquait une riziculture assez rudimentaire, extensive et saisonnière (voir D. Pillot, *Jardins et rizières du Cambodge. Les enjeux du développement agricole*, Paris, Karthala, 2007). Le « retour » à une culture irriguée intensive et non saisonnière du riz a été un fantasme tragique dont l'impossible mise en œuvre a tenu lieu de politique économique de 1975 à 1978. Quoi qu'il en fût, les dirigeants khmers rouges ont pris pour argent comptant (si l'on peut dire à propos d'un régime qui a banni l'usage de la monnaie...) la synonymie coloniale entre le Cambodge et les ruines d'Angkor en déhistoricisant ces dernières et en les érigeant en mythe mobilisateur : « Si notre peuple a pu construire Angkor, il peut faire n'importe quoi », déclarait Pol Pot le 2 octobre 1977 (D. P. Chandler, « *Seing red* : perceptions of Cambodian history in Democratic Kampuchea » in D. P. Chandler et B. Kiernan (eds.), *Revolution and its Aftermath in Kampuchea: Eight Essays*, New Haven, Yale University Southeast Asia Studies, 1983, multigr., pp. 43-45).

⁷⁰ Cf. par exemple V. Lieberman, *Strange Parallels. Southeast Asia in Global Context, c. 1800-1830*, volume 1: *Integration on the Mainland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, qui insiste sur la variation entre ce type de trajectoire de l'Etat et celle qui a prévalu dans l'Asie du Sud-Est archipélagique ou en Asie du Sud et qui nuance la thèse de Anthony Reid in *Southeast Asia in the Age of Commerce. 1450-1680*, New Haven, Yale University Press, 2 volumes, 1988 et 1993. De son côté, T. Day prétend affiner l'interprétation weberienne de la formation de l'Etat en Asie du Sud-Est en y réintroduisant la dimension culturelle et l'influence des relations transculturelles et en récusant l'usage du concept d'absolutisme : il n'est pas d'Etat « authentiquement » asiatique, et son « hybridité » est garante de son « incongruité » (*Fluid Iron. State-Formation in Southeast Asia*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2002). Resterait à savoir si le Cambodge existait comme lieu étatique autonome aux VIII^e-XVII^e siècles et si sa structuration ne consistait pas pour l'essentiel en des ordres politiques sanskritisés irradiant tantôt vers l'Ouest, tantôt vers le Sud-Est – ce qui rendrait anachronique le recours au

Pour ce qui a plus directement trait à notre préoccupation, l'enchaînement du protectorat français, de la mobilisation nationaliste, de l'autoritarisme sihanoukiste puis l'abolitionnisme, du régime khmer rouge et de son déclin, il n'y a rien de plus simple, en tant que séquence contingente, à rendre compte de l'essentiel du système de gouvernement et de régulation économique dans le Cambodge immédiatement contemporain. Le moment clef semble être la « transition » des années 1990, sous le couvert des accords de Paris et de l'intervention des Nations unies. S'est alors nouée une configuration singulière, reposant sur la captation de la pacification du pays et de sa « démocratisation » en trompe l'œil par les néo-communistes de Hun Sen et sur un processus d'accaparement économique par une élite restreinte qui lui est directement rattachée. Mais aussi bien la spécificité que l'exemplarité de la situation cambodgienne tiennent à l'articulation de ce processus classique de centralisation et de domination politiques à l'ingénierie internationale et onusienne du *peace keeping*, d'une part, et à la libéralisation forcée de l'économie selon les canons du néo-libéralisme, de l'autre. Il en résulte une économie politique reposant sur le principe de la concession dont les détenteurs du pouvoir, mais aussi les Etats voisins et les organisations non gouvernementales présentes dans le pays sont, dans des proportions diverses, les grands bénéficiaires⁷¹.

Le processus thermidorien

Ainsi appréhendée, la situation cambodgienne est bien de type « thermidorien ». Elle consiste en la professionnalisation en classe politique d'une partie de l'élite révolutionnaire qui s'est emparée du pouvoir par la violence et l'instrumentalise désormais pour accumuler des richesses ou des moyens de production sous couvert de « libéralisation » et de « modération ». Pour autant le modèle thermidorien ne doit pas araser le relief de l'historicité de la situation cambodgienne. Celle-ci tient peut-être à la « culture » - c'est-à-dire aux répertoires culturels de l'action politique ou économique, à commencer par celui de la

concept d'Etat cambodgien avant le XIX^e siècle (cf. par exemple, S. Thierry, *Les Khmers*, Paris, Kailash, 2003 ; C. Higham, *Early Cultures of Mainland Southeast Asia*, Bangkok, River Books, 2002).

⁷¹ B. Hibou, « Cambodge : quel modèle concessionnaire ? » in J.-F. Bayart, R. Bertrand, B. Hibou, R. Marchal et F. Mengin (dir.), *Le Royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*, op. cit.

monarchie⁷² -, à la trajectoire de l'Etat dans la longue durée, en butte aux ambitions croisées du Vietnam et de la Thaïlande⁷³, aux différents autres paramètres que nous avons précédemment évoqués, mais aussi et surtout à trois facteurs qui lui confèrent son originalité par rapport aux autres situations thermidoriennes contemporaines :

1) *La classe politique thermidorienne, néo-communiste, procède d'une matrice communiste et nationaliste indochinoise avec laquelle elle entretient une relation simultanément organique et conflictuelle depuis les années 1930.* Au-delà de son rapport privilégié au Vietnam, et parallèlement aux relations qu'elle a eues avec les militants révolutionnaires thaïlandais dans les années 1940-1960, elle est également tributaire du champ communiste régional au sein duquel elle occupe une position similaire de dépendance politique par rapport à la Chine et, dans une moindre mesure, à la Corée du Nord.

Dans les faits les lignes de fracture n'ont pas manqué, notamment entre Khmers rouges et élites de l'ancien régime, puis entre « Khmers Hanoi » et Khmers rouges farouchement anti-vietnamiens. Ces derniers ont imposé au Vietnam du Nord la reprise de la lutte armée en 1967-1968, ont purgé dès 1970-1971 le millier de cadres revenus du Vietnam pour gagner les maquis et ont tenté de reconquérir la Cochinchine – le Kampuchéa Krom – à la faveur de l'effondrement du régime de Saigon, en 1975, puis au prix d'une confrontation militaire désastreuse avec le Vietnam réuni⁷⁴. En 1967 Ieng Sary affirmait sans ambages que « nous n'appartenons pas à l'ensemble communément accepté de l'Indochine communiste »⁷⁵. De leur côté, les communistes vietnamiens, Ho Chi Minh le premier, étaient assez sceptiques sur le potentiel révolutionnaire du Cambodge et du Laos. Ce fut le Komintern qui leur imposa la création d'un Parti communiste d'Indochine en 1930, sur le modèle staliniste d'une Indochine impériale et multiethnique où les Vietnamiens étaient voués à occuper la place des Russes au sein de l'URSS. Dans les faits les Vietnamiens privilégièrent les intérêts politiques et stratégiques de leur propre lutte de libération par rapport à toute conception internationaliste de la Révolution à l'échelle indochinoise, et ce singulièrement vis-à-vis du Cambodge : ils firent cavaliers seuls lors de la Conférence de

⁷² Sur la nécessité de penser la dimension culturelle de l'action politique ou économique en termes de « répertoires » tout en évitant le piège du culturalisme, cf. J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

⁷³ Selon la métaphore de V. Lieberman, *Strange Parallels*, op. cit., p. 283.

⁷⁴ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., p. 414.

⁷⁵ Cité par M. Vickery, *Cambodia. 1975-1982*, op. cit., p. 308.

Genève, en 1954, se satisfirent du neutralisme de Sihanouk et désapprouvèrent l'aventurisme de Nuon Chea et de Pol Pot qui reprochaient à la politique étrangère du roi de « nous couper l'herbe sous les pieds » et entendait déstabiliser le pays pour déclencher par les armes la Révolution⁷⁶.

Il n'empêche que l'autodissolution du Parti communiste d'Indochine, en 1951, en faveur de mouvements communistes nationaux n'a pas mis fin aux interactions régionales, fussent-elles conflictuelles. Les quelque 190 communistes khmers qui se sont exilés au Vietnam du Nord après 1954 pour fuir la répression sihanoukiste y ont poursuivi leur formation politique et y ont occupé jusqu'au début des années 1970 des postes de responsabilité, à l'image de leurs prédécesseurs européens dans l'Union soviétique des années 1920⁷⁷. Au Cambodge même, nous l'avons vu, le rayonnement du modèle doctrinal et organisationnel vietnamien est resté prédominant, nonobstant les divergences tactiques ou stratégiques entre les responsables communistes khmers et Hanoi⁷⁸. Les futurs dirigeants du régime post-khmer rouge, comme Heng Samrin, Chea Sim et même peut-être Hun Sen, ont rejoint l'insurrection dès 1967⁷⁹, avant de s'allier aux Vietnamiens, en 1977-1978, pour éviter d'être liquidés et pour s'emparer du pouvoir à Phnom Penh.

Le régime issu de l'invasion vietnamienne a dès lors véhiculé un triple processus d'arbitrage et de compromis conflictuels entre : a) les « Khmers Hanoi », dont les deux principaux leaders, Pen Sovan et Ros Samay, ont été paradoxalement purgés par les Vietnamiens eux-mêmes pour avoir fait preuve d'un excès d'autonomie à leur encontre et dont l'influence a définitivement décliné à partir de 1984⁸⁰ ; b) les cadres khmers rouges de la Zone Est, entrés en dissidence en 1977-1978 et alliés aux Vietnamiens, qui assurent leur

⁷⁶ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., pp. 221 et suiv. et p. 281 ; G. Porter, "Vietnamese communist policy toward Kampuchea, 1930-1970" in D. P. Chandler et B. Kiernan (eds.), *Revolution and its Aftermath in Kampuchea*, op. cit., pp. 57-98 ; S. R. Heder, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model*, op. cit., passim. Sihanouk commit l'erreur de croire que les Vietnamiens soutenaient la rébellion khmère et ignorait tout de l'appui que lui apportait Pékin.

⁷⁷ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., pp. 178 et suiv.

⁷⁸ S. R. Heder, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model*, op. cit.

⁷⁹ B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., pp. 254 et 258. B. Kiernan s'appuie sur un entretien qu'il a eu avec Hun Sen, le 21 octobre 1980, pour affirmer que ce dernier, encore jeune étudiant, aurait lui aussi quitté la capitale à cette époque pour échapper à la police de Lon Nol et aurait gagné les rangs de l'insurrection communiste dans la région de Memut (*ibid*, pp. 254 et p. 289, note 30). D'autres spécialistes doutent de cette chronologie et pensent que Hun Sen n'a rejoint la lutte armée qu'au début des années 1970.

⁸⁰ Sur les relations entre le Vietnam et les autorités du régime issu de leur intervention militaire, cf. E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., notamment le chapitre V et pp. 212 et suiv.

prééminence avec la nomination de Hun Sen comme Premier ministre en 1985⁸¹ ; c) les cadres khmers rouges restés fidèles jusqu'au bout à Pol Pot, mais recyclés dans les nouvelles structures de pouvoir, notamment à l'échelle locale, après leur « rééducation politique » ou tout simplement leur reconduction à des postes de responsabilité villageoise dans la confusion de l'immédiat après-guerre⁸². Dans le même temps les Vietnamiens et leurs alliés communistes cambodgiens ont toléré, et parfois eux-mêmes promu, la cooptation d'anciens cadres sihanoukistes ou lon nolistes pour ne pas encourir le mécontentement des paysans ou par manque de compétences disponibles⁸³.

En outre, les accords de Paris de 1991, la formation d'une Grande coalition entre le PPC et le FUNCINPEC à la suite des élections de 1993, la cooptation par le régime de Ieng Sary en 1996 et de Khieu Samphan et Nuon Chea en 1999, la création d'un Sénat, en novembre 1998, en dehors du cadre institutionnel prévu par les accords de Paris, mais propice à l'élargissement du cercle oligarchique de patronage ont consacré cette continuité thermidorienne indochinoise par assimilation réciproque des élites communistes et nationalistes ou néo-monarchistes, sous la houlette des légataires universels des « Khmers Hanoi ». Depuis vingt-cinq ans les faux-semblants de la traduction en justice des responsables khmers rouges sont en partie l'expression de cette ambivalence thermidorienne de la trajectoire cambodgienne, tout comme l'a été le recours au modèle vietnamien du recyclage des vaincus grâce à leur « rééducation politique », après 1979⁸⁴. Même le pouvoir khmer rouge n'a pas autant rompu avec les élites de l'ancien régime que ne le donne à penser l'ampleur des massacres qu'il a commis : ici et là – et notamment dans le Sud-Ouest, assez curieusement puisqu'il s'agissait de la région « pol potiste par excellence »⁸⁵ – il a pu maintenir à des postes subalternes des cadres lon nolistes ou

⁸¹ Sur les tensions entre ces deux groupes, cf. E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., pp. 66 et suiv. et pp. 212 et suiv.

⁸² *Ibid*, pp. 49, 53, 58, 66 et 75 ; M. Vickery, *Cambodia*, op. cit., pp. 233-234 ; S. R. Heder, *Kampuchean Occupation and Resistance*, Bangkok, Chulalongkorn University, Institute of Asian Studies, 1980, pp. 20 et suiv. ; J. Ledgerwood et J. Vijghen, "Decision-making in rural Khmer villages" in J. Ledgerwood (ed.), *Cambodia Emerges from the Past: Eight Essays*, DeKalb, Northern Illinois University, 2002, chapitre V, pp. 109-150 (notamment pp. 119 et suiv.) ; S. R. Heder, "Hun Sen and Genocide Trials in Cambodia: International Impacts, Impunity, and Justice", *ibid*, pp. 176-223 (notamment pp. 186 et suiv.) ; F. Luco, *Entre le tigre et le crocodile*, op. cit., pp. 122 et suiv. et pp. 174 et suiv.

⁸³ E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., pp. 55-56, 58, 66 et suiv.

⁸⁴ S. R. Heder, "Hun Sen and Genocide Trials in Cambodia: International Impacts, Impunity, and Justice", op. cit., pp. 176-223 ; E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., pp. 225 et suiv.

⁸⁵ B. Kiernan, *The Pol Pot Regime*, op. cit., p. 93.

sihanoukistes⁸⁶, et après sa défaite il s'est même allié à ces derniers pour combattre les Vietnamiens, de 1979 aux accords de Paris de 1991. Le parcours de Keat Chhon, ministre des Finances après avoir été membre de différents gouvernements à l'époque de Sihanouk et de Lon Nol, puis conseiller de Pol Pot, est emblématique sur ce plan.

En bref, il n'est pas question de postuler une trajectoire « thermidorienne » linéaire. Dans les faits, les conflits fratricides, les divisions factionnelles au sein de chacun des partis, les incertitudes de la lutte politique et parfois le chaos pur et simple en ont brouillé la cohérence, outre que la classe dirigeante s'est largement renouvelée, ne serait-ce que pour des raisons biologiques, et que la moitié de la population est trop jeune pour avoir vécu l'époque khmère rouge. Il s'agit plutôt de repérer, dans les termes d'une sociologie historique de l'Etat, une logique d'« assimilation réciproque des segments de l'élite » sous-jacente à la formation d'une classe dominante⁸⁷. La manifestation grotesque, et coûteuse, de cette logique est la formation, en 2004, d'un gouvernement de coalition bipartisane ne comprenant pas moins d'un Premier ministre, 7 vice-premiers ministres, 15 ministres d'Etat, 28 ministres, 135 secrétaires d'Etat et 146 sous-secrétaires d'Etat, dont les salaires et les crédits de fonctionnement s'élèvent à 6 millions de \$, soit près de 1 % du budget de l'Etat⁸⁸.

2) *La classe politique thermidorienne néo-communiste s'est affirmée, en termes de pouvoir et d'accumulation, à travers une supervision et une légitimation des Nations unies et des bailleurs de fonds, tant multilatéraux que bilatéraux, et sous le couvert d'un partenariat massif avec la « société civile internationale ».* Le royaume a été un enjeu majeur des conflits croisés qui ont opposé les Etats-Unis, la Chine, l'URSS et le Vietnam tout au long de la Guerre froide, et, par voie de conséquence, un champ de leur rapprochement relatif lorsqu'a prévalu la recherche d'un « nouvel ordre mondial », après la chute de l'Empire soviétique. Cette dimension internationale - qui a été à l'origine de la guerre civile, en a défini quelques-unes des données essentielles sur le terrain et en a retardé la fin en faisant capoter les tentatives de rapprochement entre Sihanouk et Hun Sen en 1987-1989 - a également fixé les paramètres du retour à la paix. Les accords de Paris, en occultant le

⁸⁶ M. Vickery, *Cambodia, op. cit.*, p. 93, pp. 105 et suiv. et p. 154. C'est dans le Nord-Ouest que l'extermination des cadres de l'ancien régime a été la plus systématique, vraisemblablement parce que les Khmers rouges y étaient moins bien implantés et que la région a été la dernière à leur opposer une résistance.

⁸⁷ Selon un éclairage gramscien qui s'est par exemple avéré utile pour la problématisation du changement politique en Afrique subsaharienne (J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre, op. cit.*). Dans l'un de ses derniers articles, encore inédit, Stephen Heder insiste néanmoins, pour sa part, sur la discontinuité de la classe politique et n'adhérerait donc sans doute pas à cette lecture « thermidorienne ».

⁸⁸ "Comfrel: New Gov't to Cost \$6 Million More", Cambodia Daily, 22 juillet 2004.

génocide, ont légitimé la réintégration dans le jeu politique des Khmers rouges, non sans disculper leurs alliés chinois, américains et thaïlandais de toute responsabilité. L'UNTAC les a ensuite laissés en possession de leur armement et les a conduits à se retirer de l'accord en s'avérant incapable d'obtenir dans les faits une dissociation de l'administration publique, notamment territoriale, et des structures d'encadrement politique du PPC qui seule eût été garante de leur sécurité. Les Nations unies et l'ensemble des bailleurs de fonds ont également cautionné les coups de force successifs du PPC à l'encontre du FUNCINPEC, en 1993 et en 1997, et la violence électorale récurrente qui a entaché les différents scrutins⁸⁹. L'impuissance de l'UNTAC à prendre le contrôle du ministère de l'Intérieur, faute de cadres khmérisants, et à obtenir un minimum de respect des droits de l'Homme dans les campagnes et des poursuites judiciaires à l'encontre des réseaux du PPC qui les avaient systématiquement violés tout au long du processus électoral de 1992-1993 a été particulièrement accablante. En définitive, l'on a pu parler de l'« incongruité de l'accord de Paris par rapport aux réalités cambodgiennes »⁹⁰, que caractérisait une domination incontestée du PPC sur le terrain, singulièrement à l'échelle locale et sur le plan militaire.

Le Premier ministre Hun Sen avait tout à perdre d'une application scrupuleuse de l'accord, mais en ayant les moyens concrets de tout gagner en le contournant. Son habileté aura été de s'y employer en alternant le recours à la coercition et l'usage de la cooptation, n'hésitant pas à faire financer en sous-main la campagne électorale de certains des candidats du FUNCINPEC en 2003 pour disloquer l'Alliance des démocrates que celui-ci avait conclue avec le Parti Sam Rainsy (PSR)⁹¹. Il est vrai que les meurtres politiques ont sensiblement diminué lors des derniers scrutins, sans pour autant disparaître. Mais, dans les campagnes, le recul de la violence physique est allé de pair avec une intensification des intimidations de « basse intensité » et des pressions économiques⁹². Et les élections locales,

⁸⁹ D. W. Roberts, *Political Transition in Cambodia*, op. cit. ; J. Ledgerwood, "Patterns of CPP political repression and violence during the UNTAC period" in S. R. Heder et J. Ledgerwood (eds.), *Propaganda, Politics, and Violence in Cambodia. Democratic Transition under the United Nations Peace-Keeping*, Armonk, M.E. Sharpe, 1996, pp.114-133 ; S. R. Heder, « Political Theater in Cambodia: State, Democracy, Conciliation », *Conference on Theatre Politics in Asia and Africa, II: Contestation, Collusion, and Control*, Londres, SOAS, mai 2004, multigr., passim. Il est à noter que la Commission internationale de contrôle de la Conférence de Genève avait pareillement failli dans sa tâche de *monitoring* électoral en 1955 (B. Kiernan, *How Pol Pot Came to Power*, op. cit., p. 162 ; S. R. Heder, *Cambodian Communism and the Vietnamese Model*, op. cit., p. 43).

⁹⁰ D. W. Roberts, *Political Transition in Cambodia*, op. cit., p. 148. Sur la faiblesse de l'implantation du FUNCINPEC au niveau local, voir également pp. 122 et suiv.

⁹¹ Les meilleures analyses de cette démocratisation en trompe l'œil sont celles de Stephen Heder, encore sous presse pour certaines d'entre elles.

⁹² S. R. Heder, « Political theatre in Cambodia », art. cité, p. 34. Il est néanmoins à noter que les résultats des élections de 2003 seraient représentatifs des préférences des électeurs, telles qu'elles ont été recueillies par les sondages (International Republic Institute, « Poll results », 12 mars 2003.)

qui ont vu une victoire massive du PPC, se sont déroulées en dehors de tout *monitoring* international.

En sauvant les apparences du multipartisme et de la réconciliation Hun Sen a préservé la face des puissances garantes des accords de Paris qui avaient elles-mêmes beaucoup de raisons politiques, économiques et financières de se contenter de ces faux-semblants et de se faire oublier. Il a surfé sur le remords et le souci d'omission de la « communauté internationale », en sachant la flatter dans le sens du poil libéral, pour mieux asseoir une prééminence sans partage, autre que symbolique et prébendier, de son pouvoir. Dans ces conditions les organisations non gouvernementales de la « société civile internationale » qui se sont implantées en masse au Cambodge à la faveur de la reconstruction des années 1990 et sont devenues des rouages essentiels du gouvernement du pays sont condamnées à être les simples « compagnes de route » du régime, selon la formule cruelle de Stephen Heder⁹³.

3) *L'accumulation de la classe politique thermidorienne s'effectue par le biais d'une libéralisation et d'une dérégulation radicales, et sous la forme de la « privatisation de l'Etat »*⁹⁴, dans un contexte de vulnérabilité et de dépendance économiques extrêmes, tant à l'échelle globale qu'à celle de la région. Elle repose sur une aide publique au développement massive dont le pays est de plus en plus tributaire, sur l'association organique des organisations non gouvernementales aux tâches d'administration, sur la sous-traitance industrielle dans le secteur du textile, sur une contrebande, une fraude douanière et une prédation systémiques, et surtout sur la mise en concession généralisée de l'économie nationale qui s'est érigée en véritable mode de gouvernement⁹⁵. Dans le même temps elle revêt une configuration de plus en plus clairement patrimoniale par le rôle dévolu à la parentèle des dirigeants, par l'intéressement systématique de ces derniers aux conglomérats bénéficiaires des concessions – tels que la Pheapimex-Fu Chan C°, le KT Pacific Group, le groupe Mong Reuthy, le Royal Group, les sociétés Anco Brothers et AZ Distribution, la Canadia Bank, la Hero King C° ou la Sokimex - par le truchement de nombreuses alliances matrimoniales entre les rejetons du Premier ministre Hun Sen, du ministre d'Etat à la

⁹³ Sources : entretiens, Phnom Penh, octobre 2004.

⁹⁴ B. Hibou, *La Privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999.

⁹⁵ B. Hibou, « Cambodge : quel modèle concessionnaire ? » in *Le Royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*, op. cit. (www.fasopo.org). L'auteur s'appuie sur de nombreux entretiens et sur le dépouillement d'une abondante littérature « grise » produite par des experts, des ONG et des associations de défense des droits de l'Homme, précisément référencée dans son chapitre.

présidence du Conseil des ministres Sok An, du chef de la police Hok Lundy et des principaux responsables militaires, ou entre les enfants de l'élite politico-militaire et ceux des tycoons concessionnaires, possesseurs du titre notabiliaire d'*oknha*⁹⁶. Ces derniers, au demeurant, sont des pièces cruciales dans les rouages de la cooptation politique et ont largement financé l'arrimage du FUNCINPEC au pouvoir du Premier ministre, en même temps qu'ils lui ont donné les moyens de supplanter son principal rival au sein du PPC, Chea Sim. Ainsi, Ly Yong Phat, le directeur général de Hero King, se serait directement (et financièrement) impliqué dans les négociations entre le Premier ministre et le prince Ranariddh, à Bangkok, en mars 2004, avec le concours du ministre thaïlandais de la Défense, le général Chavalit⁹⁷.

Les premières années et même les tout premiers mois de l'occupation vietnamienne ont permis aux autorités du régime et aux responsables locaux ou administratifs qu'elles cooptaient de faire main basse sur des biens, notamment immobiliers, ou sur des activités économiques dont l'importance stratégique, dans le processus de formation d'une classe dominante, s'avérera à terme décisive⁹⁸. Mais, de ce point de vue de l'accumulation, le moment thermidorien clef est survenu entre 1985-1988 – début de la libéralisation progressive de l'économie socialiste instaurée par les Vietnamiens, de la décollectivatisation de la terre et de la reprise du commerce tenu par des marchands chinois⁹⁹ – et 1997-1998, lorsque le FUNCINPEC a été écrasé militairement, puis électoralement, laissant le champ libre au PPC, et en premier lieu à son leader¹⁰⁰. Dès la fin des années 1980 la transformation du socialisme en « capitalisme autoritaire de 'copains et de coquins' » (*authoritarian crony*

⁹⁶ Sources : entretiens, Phnom Penh, octobre 2004 ; « Securing allegiance. Elite's Children Find Love in a Hot Political Climate », *Cambodia Daily*, 17-18 janvier 2004 ; Global Witness, *Taking a Cut : Institutionalised Corruption and Illegal Logging in Cambodia's Aural Wildlife Sanctuary*, Londres, novembre 2004. Les épouses de Hun Sen et de Hok Lundy semblent occuper une place cruciale dans l'articulation de l'élite politique à l'oligarchie des *oknha*.

⁹⁷ Source : entretien, Phnom Penh, octobre 2004.

⁹⁸ E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., pp. 39-40, 87-88, 99-100, 156 et suiv. Les origines de la principauté économique de Hun Sen dans le Kampong Cham remontent à 1982, lorsque les Vietnamiens lui ont confié la supervision de la province et qu'il y a pris le contrôle des bureaucraties en charge de son développement, en s'appuyant sur le gouverneur de Svay Rieng, Hok Lundy (*ibid*, pp. 333-334).

⁹⁹ La combinatoire entre la libéralisation économique de fait et l'accumulation thermidorienne s'est enclenchée à Phnom Penh dès 1983-1984, sous l'action de son maire, Kaev Chenda (E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., pp. 196 et suiv.). L'aménagement d'un *no man's land* – le K 5 – à la frontière thaïlandaise, en 1984-1985, a été un autre moment fondateur de la privatisation de l'économie et de l'Etat (*ibid*, pp. 231-233). A partir de 1988, Hun Sen engage une réforme générale de l'économie qui permet à la nomenklatura communiste de s'enrichir, de s'accaparer les ressources du pays et de se poser en partenaire obligé des investisseurs étrangers (*ibid*, chapitres XII et XIV).

¹⁰⁰ Sources : outre les travaux de S. R. Heder et les études de Global Witness sur les concessions forestières, nombreux entretiens à Phnom Penh, octobre 2004.

capitalism) était consommée¹⁰¹. La signature des accords de Paris rendait en outre urgente la translation de la propriété publique aux membres de la nomenklatura du PPC ou à leurs hommes de paille, sur le modèle de ce qui se produisait à la même époque en Pologne ou en Russie. Les changements de la législation, le rétablissement de la propriété privée de la terre, l'aide internationale massive, l'arrivée d'investisseurs étrangers et en particulier chinois et sud-est asiatiques, les désordres de la guerre civile et l'opération de l'ONU ont ouvert une formidable fenêtre d'opportunité à la clique du Premier ministre, affranchi de ses rivaux depuis l'échec de la tentative de coup d'Etat de Chea Sim et le renvoi de Sam Rainsy du ministère des Finances en 1994. L'emprise de Hun Sen sur l'économie n'a cessé de s'étendre et de se consolider depuis cette période, notamment à la faveur de la crise politique de 2003-2004 qui lui a laissé les mains libres pendant de précieux mois. Néanmoins le tournant essentiel remonte bien aux années 1985-1998.

Ce processus de formation d'une classe dominante thermidorienne, sous couvert d'un libéralisme économique et d'une prédation débridée, s'accompagne d'une polarisation sociale apparemment croissante, et notamment d'un dualisme monétaire (entre le dollar américain et le riel, dont l'usage est réservé aux petites gens des villes et aux campagnes), d'une augmentation du nombre des paysans sans terre (estimé à un million, soit de 12 à 16% des familles rurales), des travailleuses sexuelles (estimées à quelque 100 000), des enfants des rues (13 000), ainsi que d'une dégradation générale des indicateurs sociaux et de la situation sanitaire¹⁰². Elle se traduit aussi par la marchandisation du patrimoine archéologique du pays - donné (ou pris) en concession par la Sokimex, par des généraux ou par des hommes politiques - de l'éducation (le ministre d'Etat Sok An en est le principal opérateur, en tant que dispensateur des licences aux établissements privés, et la prévarication a cours dans l'enseignement public), et de l'administration et de la Justice, par le biais de la « corruption » des fonctionnaires et des magistrats.

La vie politique elle-même n'échappe pas à cette évolution. Si l'on en croit des rumeurs insistantes et apparemment bien informées, le prince Ranariddh aurait vendu 30 millions de \$ son ralliement à la coalition PPC-FUNCINPEC en mars 2004, et les notables de

¹⁰¹ S. R. Heder, "Political theatre in Cambodia", *art. cité*, p. 17-18.

¹⁰² S. de Dianous, « Les damnés de la terre du Cambodge », *Le Monde diplomatique* 606, septembre 2004, p. 21 ; P. Leuprecht, *Land Concessions of Economic Purposes in Cambodia: A Human Rights Perspective*, United Nations, Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme au Cambodge, 2004 ; M. Beresford, N. Sokha, R. Roy, S. Sisovanna et C. Namazie. *The Macroeconomics of Poverty Reduction in Cambodia*. Asia-Pacific Regional Programme on The Macroeconomics of Poverty Reduction, United Nations Development Programme, 2004 (www.un.org.kh) ; C. Hughes, T. Conway, *Understanding Pro-Poor Political Change: the Policy Process. Cambodia and Vietnam*, Londres, Overseas Development Institute, 2003.

ce dernier parti auraient acheté les postes ministériels qui lui étaient réservés par l'accord¹⁰³. Pareillement, un siège de sénateur est estimé à 100 000 \$¹⁰⁴. Et le compromis entre Hun Sen et le prince Ranariddh, en 2004, se serait conclu sur la base d'un partage 60/40 % des commissions sur les contrats publics entre le PPC et le FUNCINPEC, le Parti Sam Rainsy étant exclu de cette répartition¹⁰⁵. *In fine* la marchandisation de la vie politique et la mise en concession généralisée du pays englobent l'exercice de la violence supposée légitime, dont l'Etat n'est de toute façon plus le dépositaire depuis de longues décennies, si tant est qu'il l'ait jamais été dans le royaume, et dont la pratique est un mode de régulation du marché, en particulier en matière d'appropriation ou d'exploitation foncières, dans le secteur forestier, dans la prédation des réserves naturelles, dans l'industrie du sexe et du textile, dans le domaine de la privatisation de la sécurité publique¹⁰⁶ - ou encore un mode de résolution des conflits d'ordre personnel au sommet du régime¹⁰⁷.

C'est bien cette combinaison de traits, beaucoup plus que l'ombre énigmatique du modèle angkorien, qui fait la singularité du cas cambodgien. Mais cette exceptionnalité ne contredit pas la signification essentielle du modèle : une fraction de l'élite révolutionnaire communiste est parvenue à reproduire son ascendant au prix de différentes scissions et purges qui ont donné lieu à une guerre civile et ont même débouché sur un conflit interétatique avec le Vietnam ; elle tend aujourd'hui à se constituer en classe dominante en s'accaparant les moyens de production ou d'échange et en consolidant son unité par le truchement d'alliances matrimoniales ; en dépit de ses contradictions internes sanglantes, elle est également parvenue à garantir sa continuité en maintenant ou en réintégrant dans l'appareil gouvernemental, l'institution militaire ou l'administration locale une partie notable de l'encadrement khmer rouge, dont elle est elle-même issue, et en acceptant la cooptation des nationalistes et des néo-monarchistes, associés de manière de plus en plus formelle et subordonnée à l'exercice et aux fruits du pouvoir.

Le discours pour ainsi dire unanime sur la généralisation de la « corruption » et l'ampleur de la « mauvaise gouvernance » au Cambodge atteste sans aucun doute la réalité

¹⁰³ Sources : entretiens, Phnom Penh, octobre 2004.

¹⁰⁴ D. W. Roberts, *Political Transition in Cambodia*, op. cit., p. 197.

¹⁰⁵ Source : entretien, Phnom Penh, octobre 2004.

¹⁰⁶ *Ibid.* ; C. Hughes, "Dare to say, dare to do: the strongman in business in 1990s Cambodia", *Asian Perspective*, 24 (2), 2000, pp. 121-151.

¹⁰⁷ A. Louyot, « Révélations sur un crime d'Etat », *L'Express*, 7 octobre 1999.

des phénomènes que l'on désigne de la sorte¹⁰⁸. Néanmoins il constitue en lui-même un fait social qui mérite d'être analysé pour ses propres effets performatifs. Il contribue notamment à oblitérer la signification sociale d'une économie politique particulière, ainsi que les modalités historiques de son émergence et ses contradictions ou ses paradoxes. La dérive économique et financière du régime sihanoukiste à la fin des années 1960¹⁰⁹, l'accaparement de l'aide américaine par les dirigeants du régime Lon Nol en 1970-1975¹¹⁰, la mainmise sur ce qui restait de l'économie cambodgienne en janvier 1979 et la captation de la libéralisation économique de 1988 par la nomenklatura néo-communiste¹¹¹ ont été des précédents dont il convient de ne pas sous-estimer l'importance. Surtout le mandat des Nations unies, le déploiement des troupes de l'UNTAC et leur comportement économique, l'aide financière massive qui a été déversée sur le pays dans les années 1990 et jusqu'à aujourd'hui ont généralisé la spéculation et la prédation. C'est bel et bien dans ce cadre politique et juridique que la libéralisation économique a consisté en un énorme transfert de la propriété publique à des personnes privées, détentrices du pouvoir ou directement liées aux détenteurs du pouvoir, et que la mise en concession du pays a été consommée à l'avantage d'une structure oligopolistique de domination et d'enrichissement.

Les paradoxes de cette économie politique particulière sont légion. Le recouvrement de la souveraineté nationale et le renforcement d'un pouvoir autoritaire, voire policier, sont allés de pair avec l'évidement des fonctions administratives et même régaliennes de l'Etat, dépourvu de ressources fiscales, et la rémunération directe de ses fonctionnaires par les bailleurs de fonds ou les ONG. Le triomphe apparent des lois brutes du marché sur l'Etat dissimule la mise en coupe réglée du pays par un nombre restreint d'opérateurs politico-économiques et la banalisation des monopoles, des ententes, des guildes, des concessions exclusives, des passe-droits. L'exigence de justice et de réconciliation, l'omniprésence des organisations non gouvernementales, la célébration de la « société civile » s'accompagnent de la marchandisation de l'éducation, de l'administration et des tribunaux. La privatisation

¹⁰⁸ Voir par exemple World Bank Group, *Cambodia. Seizing the Global Opportunity: Investment Climate Assessment and Reform Strategy for Cambodia*, Washington, 12 août 2004.

¹⁰⁹ La pratique du bakchich (« bon jour » selon l'expression locale) était généralisée à la fin des années 1960. Les exportations frauduleuses – en particulier de riz vers le Vietnam – étaient également massives. Le gouvernement ouvrit ses propres casinos à Phnom Penh et Sihanoukville en 1969 pour essayer de faire face à ses difficultés financières. Le seul casino de la capitale contribua à hauteur de 9% au budget de cette année. Il va sans dire que la famille du Prince était intéressée à ses bénéfices. Le mécontentement populaire fut tel que l'établissement fut fermé en janvier 1970. Il est considéré par les historiens comme ayant été l'un des facteurs principaux de discrédit de Sihanouk, qui facilita le coup d'Etat en mars de la même année. Source : D. P. Chandler, *The Tragedy of Cambodian History*, op. cit., pp. 181-185.

¹¹⁰ *Ibid*, p. 205.

¹¹¹ E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., notamment les chapitres 12 (pp.271-300) et 14 (pp.316-335).

effective de l'Etat s'accommode d'une fonction publique surnuméraire. La prévarication apparaît comme une condition de la paix sociale, et la déforestation sauvage comme celle de la démobilisation et de la paix civile. Loin d'être de simples dysfonctionnements ou de pures aberrations, ces contradictions sont sous-jacentes à l'équilibre politique précaire du pays.

Thermidor entre restauration autoritaire et criminalisation de l'Etat

Cela étant, plusieurs caractéristiques politiques du régime doivent plus particulièrement retenir l'attention dans la mesure où elles érigent le Cambodge en véritable prototype de la « rente de la dépendance »¹¹², à l'âge du néo-libéralisme et de sa « gouvernance mondiale ». Elles ont de ce fait une portée comparative qui peut contribuer à une meilleure compréhension d'autres situations « moins avancées », voire « émergentes », dans des moments historiques « thermidoriens », de restauration autoritaire ou de criminalisation de l'Etat.

1) *Les processus d'« invention de la tradition » demeurent actifs en tant que procédures de pouvoir, d'accumulation et de contrôle politique.* Les atours de la monarchie ont été une ressource non négligeable dans la lutte factionnelle de ces dernières années et dans la mainmise du Premier ministre sur les institutions. Le « chevauchement » entre les positions de pouvoir et les positions d'accumulation, la symbiose entre les tycoons et le Premier ministre s'effectuent par l'intermédiation symbolique d'un titre néo-traditionnel, celui des *oknha*. De même la rhétorique de la « conciliation », dans le contexte de coercition politique et de capitalisme prédateur qui prévaut depuis la fin des années 1980, n'est rien d'autre qu'un mécanisme de domination politique et notabiliaire dans lequel les services de sécurité ont toute leur place et qui biaise en particulier les procédures judiciaires du contentieux électoral ou des différends agraires, en même temps qu'il concourt à la légitimation culturaliste du régime¹¹³. L'une des manifestations de ce néo-traditionalisme, constitutif de la consolidation du système de domination et de la formation d'une classe dominante, est la patrimonialisation croissante des réseaux de pouvoir, déjà notable à

¹¹² J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique*, *op. cit.*

¹¹³ S. R. Heder, « Political theatre in Cambodia », *art. cité*, pp. 36 et suiv. ; F. Luco, *Entre le tigre et le crocodile*, *op. cit.*

l'époque khmère rouge et, bien sûr, pendant la période sihanoukiste. L'importance qu'ont prise les alliances matrimoniales dans la régulation politique et économique du pays est telle que l'on suppose maintenant, à tort ou à raison, sur la préparation à terme d'une succession « dynastique » du Premier ministre à l'avantage de son propre fils, Hun Manet.

2) *Depuis 1979 l'échelon local est l'une des instances cruciales de la domination politique et des processus d'accumulation économique qu'elle recouvre*¹¹⁴. Le PPC y jouit de longue date d'un avantage comparatif hérité des modalités de l'occupation vietnamienne, et qui n'a cessé de se conforter. Il préside actuellement 99 % des conseils municipaux¹¹⁵. Il a nommé les chefs de village, qui auraient dû théoriquement être élus. L'imbrication patente de son encadrement local et des réseaux notabiliaires est directement impliquée dans les pratiques d'accaparement, de prédation et d'exploitation aussi bien que dans l'éviction électorale des autres partis, notamment par le biais de la surveillance quotidienne de leurs militants ou sympathisants et de la mainmise sur les listes électorales qui autorise la non inscription ou la radiation des citoyens supposés mal intentionnés, voire l'inscription d'électeurs vietnamiens en situation irrégulière¹¹⁶. De même les organes de base du PPC tendent à se confondre avec la hiérarchie de l'administration territoriale dont l'impartialité politique est dès lors une fiction, singulièrement en période électorale¹¹⁷. Dans ce contexte, la décentralisation sans déconcentration des pouvoirs administratifs et l'association des organisations non gouvernementales, voire des communautés d'usagers ou de producteurs, à la « gouvernance » locale ne peuvent être que des trompe-l'œil destinés à satisfaire la pudeur des donateurs.

3) *Les faux-semblants de la « démocratisation », sur la toile de fond d'une relative liberté d'expression dans la capitale, de multipartisme de façade et de présence massive de*

¹¹⁴ J. Ledgerwood, "Patterns of CPP political repression and violence during the UNTAC period" in S. R. Heder et J. Ledgerwood (eds), *Propaganda, Politics, and Violence in Cambodia. Democratic Transition under the United Nations Peace-Keeping*, op. cit.; J. Ledgerwood et J. Vijghen, "Decision-making in rural Khmer villages" in J. Ledgerwood (ed.), *Cambodia Emerges from the Past: Eight Essays*, DeKalb, Northern Illinois University, 2002, chapitre V.

¹¹⁵ Lors des élections de 2002, le PPC a emporté 1 597 communes, le PSR 13, et le FUNCINPEC 10.

¹¹⁶ On estime à environ un million le nombre de citoyens qui ne se sont pas inscrits sur les listes électorales, ou en ont été radiés, ou n'ont pas trouvé leur nom sur ces dernières lors des municipales de 2002 et des législatives de 2003. C'est le chef de village qui délivre l'attestation nécessaire à l'obtention du certificat de résidence dont la présentation est réclamée au moment de l'inscription sur les listes électorales. C. Hughes et K. Sedara, *The Evolution of Democratic Process and Conflict Management in Cambodia. A Comparative Study of Three Cambodian Elections*, Phnom Penh, Cambodian Development Resource Institute, 2004, pp. 61 et suiv., pp. 63 et suiv., pp. 67 et suiv.

¹¹⁷ *Ibid.*

la « société civile internationale », ne sont pas que les manquements temporaires à l'idéal libéral. Pour reprendre l'analyse de Stephen Heder¹¹⁸, la farce électorale est délibérée et ne dit rien d'autre que l'inanité de tout rêve d'alternance dans les urnes : le viol grossier des droits de l'Homme et des libertés publiques dans les campagnes, avec la caution plus ou moins honteuse des bailleurs de fonds, et en l'absence de tout *monitoring* des consultations locales, signifie à la paysannerie qu'il n'est point de voie de salut dans l'exercice de l'opposition politique, et moins encore dans l'espérance d'une protection ou d'un recours internationaux. De ce point de vue la démission de l'UNTAC, en 1992-1993, a bien été fondatrice du système d'éviction électorale sur laquelle repose la domination de la clique de Hun Sen.

En corollaire les appareils de sécurité, placés sous l'autorité de Mol Reuap, chef du Département du renseignement militaire, de Hok Lundy, chef de la Police nationale, et de Chay Sanariddh, chef des Renseignements généraux, et les forces militaires placées sous le contrôle direct du Premier ministre – à commencer par la *Bodyguard*, sous le commandement du général Kun Kim, la 70^{ème} Brigade, sous celui du général Mau Sipphan, et les unités des régions militaires n°2 et 3 – sont les pierres angulaires du régime. Le maillage policier est particulièrement serré à l'échelon local : la vice-présidence des conseils municipaux est ainsi attribuée au responsable de la police du lieu. Dans les campagnes la gendarmerie - héritière de l'unité créée par l'UNTAC et formée par la coopération française, comprenant actuellement 7 000 paramilitaires et dirigée par le général Sao Sokha, sous l'autorité directe du Premier ministre - est le corps le plus présent, fréquemment accusé de violations des droits de l'Homme et d'ingérences dans les procédures électorales. Les forces régulières de l'armée, vieillissantes et mal équipées, sont en revanche cantonnées à l'exploitation lucrative des rentes économiques, licites ou illicites, qui leur sont laissées en concession dans les provinces, notamment dans les secteurs forestier et archéologique¹¹⁹.

4) La « corruption » pandémique au sein de l'administration publique et de la classe politique ne constitue pas une anomalie provisoire par rapport à la « bonne gouvernance » de l'Etat, mais l'assise même de la logique thermidorienne selon laquelle il s'est reconstruit après l'épisode khmer rouge. Elle est tout à la fois le ressort politique, le système de financement et le mode de régulation économique du partage inégal du pouvoir entre le PPC et le FUNCINPEC pour « au moins les vingt ou trente années à venir », à en croire la

¹¹⁸ S. R. Heder, « Political theatre in Cambodia », *art. cité*.

¹¹⁹ Cf. par exemple M. Lafont, *Pillaging Cambodia. The Illicit Traffic in Khmer Art*, Jefferson, McFarland & C°, 2004, pp. 34 et suiv.

prédiction du Premier ministre, le 15 novembre 2004, à l'Assemblée nationale. L'une des conséquences de ce « compromis historique » entre les néo-communistes et les néo-monarchistes devrait être la reproduction de l'exercice autoritaire du pouvoir, sous couvert d'un multipartisme factice, et la distension du calendrier électoral. Le processus thermidorien garantit l'organisation de la société économique et son articulation à l'élite politique à travers une structure oligopolistique implicite, non dénuée de contradictions internes, dont la nébuleuse des *oknha*, la Cambodian Development Commission, la hiérarchie militaire, le GMAC dans le secteur du textile, la Rice Miller Association dans celui du riz, ou différentes guildes informelles et réseaux contrebandiers sont les piliers. A cet égard la libéralisation économique, que consacre l'adhésion du Cambodge à l'OMC, véhicule une configuration autre que celle d'une économie de marché, sous le couvert d'un « partenariat public-privé » illusoire et pervers. Par ailleurs la participation de l'armée à l'économie nationale, depuis au moins 1983¹²⁰, rapproche le Cambodge du modèle qui prévaut dans nombre de pays d'Asie du Sud-Est et du Sud (Thaïlande, Birmanie, Indonésie, Pakistan) et qui caractérise également d'autres situations thermidoriennes (Chine, Vietnam, Iran).

Le dédoublement des mécanismes de décision a été à peu près permanent tout au long du XX^e siècle. Le protectorat reposait sur ce principe, dont le roi Sihanouk a abondamment joué à l'époque de la domination française, avant d'en faire un ressort de son gouvernement après l'indépendance. Le rôle des services secrets pendant la Guerre froide, celui de la Cour, les nécessités de la lutte politique clandestine, l'ingénierie politique vietnamienne du « front », du Parti des travailleurs et des « compagnons de route » comme faux-nez du Parti communiste, le poids de la fraude et de la contrebande dans l'économie nationale ont également contribué à la démultiplication de réseaux de pouvoir plus ou moins effectifs tout au long des années 1960. L'absence et le secret ont en définitive été des ressources politiques dont le roi Sihanouk et les dirigeants khmers rouges ont abusé. Néanmoins, les facteurs saillants, pour la période thermidorienne, ont été (et pour certains d'entre eux demeurent) le dédoublement entre la hiérarchie khmère et la chaîne vietnamienne de commandement au sein du mouvement communiste, singulièrement pendant la période d'occupation (1979-1989) ; les formes d'association entre l'élite politique (et notamment le Premier ministre) et les opérateurs économiques des concessions, avec le recours massif à des prête-noms, et plus spécialement ses liens avec les opérateurs étrangers, en particulier chinois, hong kongais, taiwanais, thaïlandais, vietnamiens, malaisiens ; le dédoublement systématique de la hiérarchie politique et administrative entre

¹²⁰ E. Gottesman, *Cambodia After the Khmer Rouge*, op. cit., pp. 230 et suiv.

responsables du PPC et du FUNCINPEC, et le rôle pour ainsi dire universel dévolu à Sok An, le ministre d'Etat surnommé « Vishnou » ou le « Premier ministre » (du « Président », Hun Sen) ; la création de canaux parallèles de responsabilité, de communication, de financement et d'administration par les opérateurs publics et privés de l'aide et de la coopération internationales.

L'émiettement du pouvoir, l'opacité de son exercice sont systémiques et favorisent certainement les activités illicites dans l'exploitation sauvage des ressources naturelles du pays, le blanchiment d'argent sale par le truchement de l'industrie des casinos en pleine expansion, voire les trafics de drogue et d'êtres humains. Pour autant ils ne paraissent pas occulter la prééminence d'une « structure occulte et collégiale de pouvoir » dont le Premier ministre serait le fondé et qui serait un indice d'une criminalisation du politique¹²¹. Bien au contraire, Hun Sen a construit sa suprématie, jusqu'à preuve du contraire absolue, sur les autres acteurs politiques, y compris « le Parti », i.e. le PPC, dont les hiérarques ont été ramenés à une position subordonnée et dont les statuts ont été allègrement bafoués, au même titre que la Constitution, dans les modalités de résolution de la crise politique de 2003-2004.

Chacune de ces caractéristiques interroge, parfois cruellement, les modes opératoires et les thématiques en vogue chez les donateurs de l'aide publique au développement, dans la discipline des relations internationales ou dans les « études globales », tels que la « bonne gouvernance », la « transparence », la « société civile », la « décentralisation », le « partenariat public-privé », la « lutte contre la pauvreté », la « sortie de conflit », les « réformes », la « transition » à l'« économie de marché » et à la « démocratie ». Ces mots-valises s'avèrent largement déconnectés des réalités sociales et économiques du Cambodge. *In fine* ils tendent à éluder, à légitimer et à financer un processus politique de formation d'une classe dominante, ainsi que, selon toute vraisemblance, l'ancrage du pays dans l'espace chinois, en contrepoint de sa dépendance par rapport au Vietnam et à la Thaïlande. En revanche, le concept de « situation thermidorienne » a l'avantage de placer d'emblée au cœur du raisonnement l'engendrement politique de l'inégalité sociale dans son double rapport au moment néo-libéral de la globalisation et au contrôle de l'Etat.

¹²¹ J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La Criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997, pp. 47 et suiv.

UNE SECONDE ETUDE DE CAS : THERMIDOR EN IRAN, OU LA CONSECRATION NATIONAL-LIBERALE DES « REVOLUTIONNAIRES CONSERVATEURS »

La prise en considération d'une seconde étude de cas, celle de l'Iran républicain (1979 - ?), doit maintenant nous amener à élargir le champ d'application du concept de « situation thermidorienne » à une trajectoire révolutionnaire qui ne relève pas de l'idéal-type communiste (ou de sa reproduction néo-libérale), et surtout à mieux comprendre le rapport du moment thermidorien à « l'indépendance et l'inertie du social »¹²². Diverses recherches - à commencer par celles de Fariba Adelkhah¹²³ - ont d'ores et déjà contribué à notre connaissance des interactions qui se sont nouées entre les institutions politiques républicaines iraniennes et le processus de structuration autonome de la société, du point de vue tant de l'« inertie » de cette dernière que de sa capacité d'innovation. Tout d'abord, la République islamique, est-il besoin de le rappeler, est née d'une véritable révolution, ou peut-être plutôt d'un faisceau de mouvements sociaux révolutionnaires dont l'Imam Khomeyni assurera la synthèse politique. Vue sous cet angle, la Révolution iranienne n'est pas sans évoquer le polymorphisme de la Révolution française, qu'avait bien mis en valeur Georges Lefebvre en travaillant sur l'autonomie de la révolution paysanne par rapport à celles des aristocrates, des bourgeois ou des sans-culottes. Elle entretient également avec la « situation néo-bismarckienne » qu'elle a renversée une continuité toute tocquevillienne, notamment du point de vue de la centralisation politique¹²⁴. De plus, la Révolution iranienne a été portée par un mouvement populaire de masse et n'a pas initialement comporté cette « orientation » militaire – pour parler comme Max Weber – dont nous avons vu qu'elle a caractérisé les révolutions communistes du XX^e siècle. Elle a néanmoins rapidement débouché sur un début de guerre civile, en 1979-1981, que seules la guerre d'agression imposée par l'Irak et une répression sans merci contre les groupes révolutionnaires

¹²² F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 116.

¹²³ Outre de nombreux articles et chapitres dans des ouvrages collectifs, cf. principalement F. Adelkhah, *La Révolution sous le voile. Femmes islamiques d'Iran*, Paris, Karthala, 1991 et *Etre moderne en Iran*, Paris, Karthala, 1998 (nouvelle édition augmentée en 2006), de même que son « Etat, islam et nation en Iran : le kaléidoscope de la Révolution », *Sociétés politiques comparées*, 3, mars 2008 (www.fasopo.org). Je m'appuie grandement sur ses analyses et sur les missions de terrain que j'ai effectuées avec elle depuis 1991, ainsi que sur la lecture de l'essentiel de la littérature scientifique disponible en anglais et en français.

¹²⁴ J.-F. Bayart, « Les trajectoires de la République en Iran et en Turquie : un essai de lecture tocquevillienne », in G. Salamé, (dir.), *Démocraties sans démocrates*, Fayard, 1994, pp. 373-395 ou « Republican trajectories in Iran and Turkey: a tocquevillian reading » in G. Salamé (dir.), *Democracy without Democrats? The Renewal of Politics in the Muslim World*, Londres, Tauris, 1994, pp. 282-299 ; F. Adelkhah, J.-F. Bayart et O. Roy, *Thermidor en Iran*, Bruxelles, Editions Complexe, 1993. On aura par ailleurs gardé à l'esprit que Guy Hermet avait retenu le cas iranien, de pair avec le Brésil des Généraux et l'« Espagne du développement », comme exemple de « situation néo-bismarckienne » (G. Hermet, *Dictature bourgeoise et modernisation conservatrice*, art. cité).

dissidents, au cours de ce qu'il faut bien nommer une période de terreur, ont étouffée. Le répertoire patriotique de la Défense nationale a dès lors tendu à se confondre, ou en tout cas à se superposer à celui de la révolution *stricto sensu*, le culte des « martyrs » tombés sous les coups de l'ennemi extérieur et du terrorisme intérieur fournissant l'un des principaux points de jonction entre l'un et l'autre. Simultanément, une partie de l'élite révolutionnaire proche de l'Imam Khomeyni s'est efforcée de mettre en œuvre une politique économique d'inspiration tiers mondiste ou socialiste en procédant à des expropriations, des nationalisations et une tentative de réforme agraire. La Terreur et les velléités socialisantes ont culminé en 1982, dans le contexte dramatique du conflit avec l'Irak et du terrorisme des Moudjahidines du Peuple.

Mais cette radicalisation a rencontré alors ses limites. La droite islamique et les opérateurs économiques de la Chambre de commerce et du bazar ont bloqué la réforme agraire et la poursuite des nationalisations - en particulier celle du commerce extérieur - tout en s'opposant au développement d'une législation sociale trop favorable aux travailleurs. Une partie du clergé s'est évertuée à défendre l'autonomie de la famille et de la sphère privée des empiètements révolutionnaires. Dans le domaine de la politique extérieure, la raison d'Etat a commencé de prévaloir sur le messianisme islamiste. A l'intérieur, les compétences des « experts » ont été de nouveau courtisées et les « doctrinaires » (*maktabi*) ont dû leur concéder une plus grande place dans l'appareil administratif ou économique. Toutes ces inflexions sont survenues du vivant de l'Imam Khomeyni, et souvent à la faveur de ses arbitrages personnels, quel que fût leur caractère parfois énigmatique. Dès 1983, le principe de la République l'emporte sur celui de la « ré-totale », pour reprendre l'expression fulgurante de Sieyès, dans son discours du 2 Thermidor an III (1795)¹²⁵. Il n'empêche que le « moment désenchanté »¹²⁶ thermidorien ne s'impose qu'en 1988-1989, lorsque l'Imam Khomeyni doit se résigner à « boire le poison » du cessez-le-feu avec l'Irak, pour éviter l'effondrement de la ligne de front, et lorsqu'il meurt. L'accession au pouvoir d'Ali Khamenei, en tant que nouveau Guide de la Révolution, et d'Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, en tant que président de la République, a consommé la professionnalisation de l'élite révolutionnaire comme classe politique, ainsi que l'ouverture progressive et circonscrite du jeu électoral, législatif et présidentiel, entre 1989 et 1996. De la sorte elle a assuré, dans une certaine mesure, la « victoire de la légitimité représentative sur la légitimité révolutionnaire »¹²⁷,

¹²⁵ Cité par F. Furet, *La Révolution française*, Paris, Gallimard, 2007, pp. 395-396.

¹²⁶ B. Baczkowski, « Thermidoriens » in F. Furet et M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*, op. cit., pp. 458-459.

¹²⁷ F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 98.

qu'avait annoncée le rôle central dévolu au Parlement depuis 1979¹²⁸. Cette évolution conduira à l'élection triomphale de Mohammad Khatami à la présidence de la République, en 1997, puis d'une majorité parlementaire réformatrice proche de sa sensibilité, bien que très composite. Dans le même temps, l'économie iranienne connaissait une libéralisation accélérée qui néanmoins ne remettait nullement en cause l'intervention de l'Etat en son sein, ne serait-ce que parce que ce dernier continuait de contrôler le secteur bancaire, l'allocation des devises et la rente pétrolière et parce que les efforts conjugués de la bureaucratie et du Parlement, toutes majorités confondues, parvenaient à maintenir fermée la porte nationale aux investissements directs étrangers. Ce faisant, elle fournissait à nombre de responsables du régime, ou d'opérateurs proches de ceux-ci, l'opportunité de s'enrichir à l'ombre protectrice du pouvoir.

Vous avez dit « Thermidor » ?

J'entends les objections du lecteur :

1) *Peut-on parler d'une « victoire de la légitimité représentative sur la légitimité révolutionnaire » quand la liberté de candidature n'est pas assurée et l'Assemblée des Experts disqualifie à chaque scrutin un nombre conséquent de candidats, sur la base de critères idéologiques, religieux ou tout simplement politiques ?* En réalité, le principe républicain de la représentation ne suppose pas nécessairement qu'il soit de nature démocratique. Il a même été pensé par Sieyès comme une limitation apportée à la souveraineté du Peuple¹²⁹. Il peut par exemple être censitaire, comme il le fut sous Thermidor, selon une base double, celle de la fortune et celle de l'éducation¹³⁰. Tel est précisément le cas en Iran. A cette précision près que le cens, en l'occurrence, n'y repose pas sur la richesse – tout un chacun peut être candidat, même si dans les faits les ressources notabiliaires sont des plus utiles pour crédibiliser une telle démarche et assurer les frais de la campagne – ni sur l'âge – on vote dès l'âge de seize ans – ni enfin sur le

¹²⁸ Cf. B. Bakhtiari, *Parliamentary Politics in Revolutionary Iran. The Institutionalization of Factional Politics*, Gainesville, University Press of Florida, 1996.

¹²⁹ F. Furet, *La Révolution française*, op. cit., pp. 395-396.

¹³⁰ B. Baczkowski, « Thermidoriens » in F. Furet et M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*, op. cit., p. 456.

genre – les femmes sont électrices et éligibles, sauf peut-être à la présidence de la République, encore que le texte de la Constitution soit ambigu et prête à exégèse – mais sur l'allégeance idéologique à la République islamique, ce qui n'exclut pas l'expression de divergences et de conflits politiques ou factionnels. Que le régime ne soit pas démocratique, cela est une évidence, qui ne mérite pas de déclencher les procès en sorcellerie que l'on tente volontiers à quiconque s'efforce d'analyser ses institutions dans leur complexité. Mais qu'il comporte une dimension représentative devrait en être une autre, qu'ont illustrée les résultats inattendus des scrutins présidentiels de 1997 et de 2005¹³¹. N'oublions pas que le Thermidor français ne pensait pas lui-même l'espace politique comme nécessairement pluraliste et reproduisait la « mythologie révolutionnaire de la Nation une et de la vie politique comme l'expression de cette unité »¹³². C'est ce que l'on appelle en Iran les « intérêts » ou l'« honneur du système » (*maslahat-e nezâm*)¹³³.

2) Soit, mais, persistera le lecteur, peut-on encore parler de « la revanche de la société réelle sur l'illusion de la politique » après la victoire de Mahmoud Ahmadinejad lors des élections présidentielles de 2005, ses philippiques contre Israël, ses épanchements mystiques et surtout son fondamentalisme révolutionnaire¹³⁴ ? L'objection naît d'abord, à mon sens, de la connaissance très limitée, pour ne pas dire délibérément biaisée, de la société politique iranienne que propagent les médias, les publicistes et une part au moins des travaux universitaires, d'inspiration naïvement « transitologique » ou cyniquement néo-conservatrice. Dans une grande confusion sémantique la plupart de ces écrits ou commentaires réduisent la vie politique iranienne à une espèce de western islamique, mettant aux prises les « réformateurs » - les « bons », supposés favorables à la « société civile » - et les « conservateurs » - les « brutes », plus ou moins assimilées aux « mollahs », aux « terroristes » et aux « sécuocrates » dévoués à la cause nucléaire - sous le regard impavide du « truand », le Guide de la Révolution, qui serait par définition, compte tenu de la nature « théocratique » de la République islamique, le bénéficiaire inévitable de cette lutte vaine pour la démocratisation d'un régime impossible à amender. L'élection de Mahmoud Ahmadinejad a bien entendu été décryptée à l'aune de cette grille que l'on aimerait pouvoir

¹³¹ Cf. également, pour la période antérieure, B. Baktiari, *Parliamentary Politics in Revolutionary Iran*, op. cit.

¹³² B. Baczkowski, « Thermidoriens » in F. Furet et M. Ozouf (dir.) *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*, op. cit., pp. 457-458.

¹³³ F. Adelkhah, « Le maire, le ministre, le clerc et le juge. Le judiciaire et la formation du politique en République islamique d'Iran » in J.-L. Briquet et P. Garraud (dir.), *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, pp. 123-137.

¹³⁴ Je reprends ici, en la développant, une analyse que j'ai proposée in J.-F. Bayart, « Et si l'Europe faisait fausse route dans la crise iranienne ? », *Esprit*, juin 2006, pp. 19-36.

dire d'analyse : l'on a vu en ce dernier l'archétype de l'« ultraconservateur », notion qui sonne d'ailleurs comme un oxymore car, historiquement, les révolutionnaires les plus radicaux n'étaient pas les plus conservateurs.

En fait le champion de la droite traditionnelle, réunie dans l'Association de la Coalition islamique (*motalefeh*), et proche du journal *Resalat*, était en 2005 Ali Larijani, qui a été défait à plate couture dès le premier tour. Il reste à prouver qu'au second tour le Guide de la Révolution, classé à plus ou moins juste titre parmi les « conservateurs », ait soutenu Mahmoud Ahmadinejad plutôt que son vieux compère Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, comme on l'a dit en supputant une rivalité entre les deux dignitaires dont la réalité n'a jamais été démontrée. Après son élection le nouveau Président s'est d'emblée heurté à l'*opposition des conservateurs* qui sont majoritaires au Parlement et qui ont refusé pendant plusieurs mois d'approuver la nomination de certains des ministres clefs de son gouvernement. Aujourd'hui il est en butte aux critiques acerbes d'Ahmad Tavakkoli, président de la Commission des Finances et figure tutélaire de la droite depuis le tournant thermidorien de 1983-1984, qui s'est efforcé en 2006 de bloquer son projet de budget, dangereusement inflationniste. Et, dans sa partie de bras de fer avec le Parlement, Ali Khamenei l'a désavoué à plusieurs reprises, notamment en janvier 2008, à l'approche des élections législatives.

Ainsi, loin d'être le candidat de l'establishment conservateur ou celui du Guide de la Révolution, Mahmoud Ahmadinejad était un *outsider*. Il l'a emporté par surprise, tout comme (et plus encore) que Mohammad Khatami en 1997, même si les profils des deux hommes ne sont pas comparables : Mahmoud Ahmadinejad n'est pas clerc et il n'est pas non plus un ancien de la première génération révolutionnaire, n'ayant point, par exemple, siégé dans la première législature (1980-1984), au contraire de la plupart des dirigeants éminents de la République. Mais, à la différence de Mohammad Khatami, qu'un véritable raz de marée électoral avait porté au pouvoir dès le premier tour, en 1997, Mahmoud Ahmadinejad ne s'est qualifié au second tour de la présidentielle de 2005 qu'avec une très faible avance – de l'ordre de quelque 650 000 voix – sur le troisième candidat qui le talonnait. Au fond, il a moins gagné que les « réformateurs » n'ont perdu, à une courte tête, pour avoir trop déçu leurs électeurs et n'avoir pas su gouverner, et en raison de la multiplicité de leurs candidats. En nombre de suffrages recueillis ces derniers ont devancé la droite au premier tour : ils ont rallié environ 16 millions de voix - en comprenant celles qui se sont portées sur Ali Akbar Hachemi Rafsandjani - contre 11 millions pour les candidats conservateurs. Leur défaite finale n'a pas été celle de leurs idées ni celle de l'ouverture qu'ils ont incarnée depuis le milieu des années 1990. D'un scrutin à l'autre leurs thématiques ont été reprises par la

quasi-totalité des candidats en lice, et Mahmoud Ahmadinejad n'a pas été en reste. Son action à la municipalité de Téhéran, de 2003 à 2005, s'est inscrite dans la continuité de celle de son prédécesseur rafsandjaniste, le célèbre Gholamhossein Karbastschi, et sa formation politique a d'ailleurs pris pour nom la notion emblématique de « fertilisation » (*âbâdi, âbadâni*) sur laquelle celui-ci s'appuyait afin de légitimer son ambitieuse politique de rénovation urbaine. Depuis son élection, le nouveau Président, *sur la scène intérieure*, tient un langage conciliant, voire mièvre, en se réclamant de l'« affection », du « souci de l'autre », de la « bienveillance » (*mehvarzi*), idée dont Fariba Adelkhah relève la « double connotation civique et pacifique », en définitive très proche des thématiques de la « tolérance » (*tasâmoh*) et de la « société civile » (*jâme'eh madani*) chères à Mohammad Khatami¹³⁵.

On a également beaucoup parlé de « populisme » à propos du nouveau Président, et de manière générale au sujet de la République islamique¹³⁶. On sait le concept éluatif. Pour Guy Hermet, le « noyau proprement distinctif du populisme » est une « temporalité immédiate à la fois anti-politique et onirique ignorant la nécessité de 'donner du temps au temps' » dans l'action gouvernementale ; son « ressort central est l'exploitation systématique du rêve », ce qui le constitue en « procédé antipolitique (qui) récuse par ignorance ou malhonnêteté la nature même de l'art de la politique »¹³⁷. Mahmoud Ahmadinejad correspond en partie à l'un des traits secondaires du populisme, si l'on continue de suivre Guy Hermet : son discours, nous venons de le dire, est « doux, presque affectueux vis-à-vis de la fraction de peuple qui le suit »¹³⁸. Néanmoins, la temporalité du président de la République, il est vrai très volontariste, est peut-être moins celle de la précipitation « anti-politique » que celles, d'une part, du resourcement révolutionnaire et, de l'autre, de l'attente maddhique, tout au moins sur le plan de sa religiosité personnelle. Mahmoud Ahmadinejad refuse ou bouscule moins le système qu'il ne prétend le refonder, dans l'esprit initial de la Révolution. Une deuxième signification de son élection est ainsi le rejet de la libéralisation économique à laquelle la résistance de la droite islamique avait ouvert la voie au milieu des années 1980 et qu'avait mise en œuvre dans les années 1990 son compétiteur malheureux du deuxième tour, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani. Celui-ci incarnait jusqu'à la caricature les

¹³⁵ F. Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, Paris, Karthala, 2006 (nouvelle édition augmentée), pp. XI-XII.

¹³⁶ A. Bayat, *Street Politics: Poor People's Movements in Iran*, New York, Columbia University Press, 1997 ; E. Abrahamian, *Khomeinism : Essays on the Islamic Republic*, Londres, I. B. Tauris, 1993.

¹³⁷ G. Hermet, *Les Populismes dans le monde. Une histoire sociologique. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, pp. 50-51.

¹³⁸ *Ibid*, p. 52.

effets pervers de cette politique en raison de sa fortune personnelle et de la place de ses fils dans les affaires. Or, le coût social de la libéralisation s'est avéré très élevé en termes de pauvreté, d'inflation, de chômage, de déscolarisation, d'augmentation de la délinquance et de la prostitution ou d'accroissement des inégalités, sans pour autant que soit consommée une complète réintégration du pays dans le système international¹³⁹. Par la modestie de sa mise, de son logement et de son extraction sociale, Mahmoud Ahmadinejad prenait le contre-pied de tous ces *âghâzâdeh*, ces « fils à Papa » - en Chine, l'on dirait « enfants de cadre » - qui défrayaient la chronique depuis près de deux décennies. Il a de la sorte recueilli les suffrages ouvriers du cœur industriel du pays¹⁴⁰.

3) *Troisième contresens fréquent, l'accession au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad traduirait la « militarisation » du régime et annoncerait en quelque sorte une forme de « bonapartisme »*. Certes, le nouveau Président est un vétéran des Gardiens de la Révolution, tout comme 80 députés de l'actuelle législature... et bon nombre de responsables politiques ou administratifs et de citoyens ordinaires, dès lors que l'on peut faire son service militaire obligatoire dans ce corps. Mais les Gardiens de la Révolution (*Pasdaran*) sont politiquement divisés, ainsi que le montrent l'analyse des résultats électoraux de 1997 et de 2005 ou la consultation du site *Baztab* qui leur était lié et dont le ton n'était pas des plus conventionnel, au point qu'il a été fermé à l'automne 2007. Lors du dernier scrutin, le candidat qui aurait pu être leur représentant pour en avoir été longtemps le commandant en chef, Mohsen Rezai, s'est retiré de la course peu avant le vote. Leur intervention intempestive dans le domaine des affaires, à l'occasion de l'annulation d'un contrat de téléphonie mobile et du blocage de l'inauguration du nouvel aéroport de Téhéran – péripéties sur lesquelles on a beaucoup glosé – n'a fait qu'exprimer des conflits d'intérêts économiques auxquels ils sont parties prenantes, au même titre que la plupart des armées d'Asie ou du Moyen-Orient. En réalité, leur éminence dans le monde de l'entreprise est l'une des conséquences de la libéralisation postérieure à 1989, sur laquelle il nous faudra revenir : ils ont été conduits à s'autofinancer et à s'enrichir à la faveur des pseudo-privatisations et de la restructuration des grandes fondations révolutionnaires, sortes de puissantes holdings avec lesquelles ils entretiennent des relations étroites depuis la guerre contre l'Irak, notamment par l'intermédiaire de Mohsen Rafighdoust, ancien ministre des Gardiens de la

¹³⁹ T. Coville, « L'économie iranienne : rupture ou continuité ? », *Géoéconomie*, 36, hiver 2005-2006, pp. 97-107.

¹⁴⁰ En revanche il ne faut pas accorder trop d'importance à l'épisode fameux de la sortie de Mahmoud Ahmadinejad en habit d'éboueur : le maire-candidat s'est en l'occurrence borné à reprendre le style classique de l'« homme de bien » (*javân-mard*), humble et au service du peuple, qu'affectionnent les hommes politiques et plus largement les notables iraniens, toutes tendances confondues : cf. F. Adelhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit., chapitres 1, 2 et 3.

Révolution, ancien président de la Fondation des Dëshérités et grand « fournisseur des armées » sur le marché international occulte.

Pour autant l'hypothèse d'un putsch, véritable Arlésienne depuis dix ans au moins, est peu plausible du fait de la rivalité institutionnelle entre : 1) l'armée professionnelle ; 2) les « forces de l'ordre », composées de la gendarmerie, de la police et des *komiteh* ; 3) le *bassidj*, le mouvement des « mobilisés », ces jeunes volontaires dont certains reçoivent un entraînement paramilitaire ; 4) et les Gardiens de la Révolution, en quelque sorte une seconde armée, désormais elle aussi très professionnalisée. Ces corps, en outre, reflètent l'ensemble de la société dans sa complexité grâce à la conscription. Si tant est qu'il soit possible, l'usage massif de la force contre des manifestations populaires ou le suffrage universel contredirait la légitimité révolutionnaire et nationale du régime qui reste réelle et fondée sur la pratique de la représentation, sous-jacente à la victoire de Mahmoud Ahmadinejad et à son exercice du pouvoir¹⁴¹.

4) *Mahmoud Ahmadinejad « fou de Dieu » ?* La thèse fait également florès, qu'étaient quelques déclarations de l'intéressé se plaçant sous la protection du Maddhi et se réclamant du mouvement du Ghadir (par référence à la désignation d'Ali comme successeur du Prophète). Le nouveau Président a pour mentor religieux l'ayatollah Mesbah Yazdi, redoutable bretteur théologique qui a mis en difficulté à plusieurs reprises des ténors de la République islamique lors d'interventions télévisées. Celui-ci serait-il le dément - membre de la Hojjatiyeh, une société dévote créée dans les années 1950 pour lutter contre les Bahaï, officiellement autodissoute en 1983 à la demande de l'Imam Khomeiny, mais toujours influente dans les cercles du pouvoir et du commerce. Or, la Hojjatiyeh n'est nullement irrationaliste. Elle valorise au contraire la science et l'éducation. Historiquement elle a été le premier mouvement religieux à investir les institutions politiques modernes pour en infléchir l'orientation, au lieu de recourir au terrorisme contre celles-ci. Elle recrute non dans les bas-fonds de la société, mais dans les milieux aisés et éduqués. *Mutatis mutandis* elle pourrait être comparée à l'Opus Dei et partage avec elle au moins cette propriété de concilier une foi volontiers mystique et la rationalité pragmatique de la modernité économique.

¹⁴¹ Mais l'élection de Mahmoud Ahmadinejad confirme une fois de plus la centralité des services secrets dans le jeu occulte des institutions, sans au demeurant l'amplifier : les « réformateurs » étaient eux-mêmes issus de cette mouvance, dont les divisions en plusieurs courants d'intérêts sont sous-jacentes aux péripéties les plus violentes de la lutte factionnelle depuis les premières années de la République. Notons au passage que le contournement des sanctions américaines, notamment à partir de la place de Dubaï, constitue pour ces services concurrents une précieuse rente de situation qui contribue pour beaucoup à leur autofinancement et à leur autonomisation par rapport aux institutions politiques et à la légitimité du suffrage universel.

Quoi qu'il en soit, l'élection de Mahmoud Ahmadinejad n'équivaut pas à un retour de flamme dévot comme on veut le croire en Europe. Elle accentue au contraire le processus de différenciation du politique et du religieux qui est l'une des résultantes paradoxales de la République islamique. Pour la première fois depuis la Révolution le Président n'est pas issu du clergé. Et son alliance avec l'ayatollah Mesbah Yazdi exacerbe les contradictions au sein du champ islamique au risque de l'affaiblir dès lors que nulle institution supérieure n'est en mesure de le réguler.

Ces derniers mois ont en effet rappelé que le clergé est loin d'être homogène et que Mahmoud Ahmadinejad est sur ce plan aussi un *outsider*. Lorsque son mentor, l'ayatollah Mesbah Yazdi, a déclaré en décembre 2005, dans les colonnes de l'hebdomadaire *Partov-e Sokhan*, que « la légitimité, dans une République islamique, provient non du vote mais du *velâyat-e faqih* (le jurisconsulte) » et que l'Imam Khomeiny s'était plus ou moins laissé imposer la notion même de République par l'aile islamo-gauchiste du mouvement révolutionnaire, il s'est attiré une vague de critiques et d'objections, y compris de la part des conservateurs dont il est censé partager les vues. Le site *Baztab* – proche, on s'en souvient, des Gardiens de la Révolution – a republié une intervention du Guide de la Révolution remontant à mars 2002 dans laquelle ce dernier insistait sur l'indissociabilité de la légitimité électorale et de la légitimité islamique de la République. L'une des plus hautes autorités spirituelles du pays, qui se tient à l'écart de la chose publique, l'ayatollah Javadi Amoli, est sortie de sa réserve pour affirmer que « l'acceptabilité du Guide de la Révolution découle de la volonté du peuple ». L'Association de la Coalition islamique et l'Association des ingénieurs islamiques ont vigoureusement démenti que l'Imam Khomeiny ait pu retenir la notion de République par opportunisme et ont apporté leur témoignage sur ses propos tant au cours de son exil parisien qu'après son retour à Téhéran. Le Bureau de la publication des œuvres de l'Imam a lui aussi protesté, et Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a contesté l'interprétation, à ses yeux spécieuse, de l'ayatollah Mesbah Yazdi. La polémique s'est finalement propagée au sein du Parlement et a divisé la majorité *ossoulgarâyân* (littéralement fondamentaliste) qui regroupe les Fertilisateurs (*âbâdgarân*) du Président, issus de l'équipe municipale de Téhéran, et les Sacrificateurs (*isârgarân*), plus ou moins proches de la mouvance du journal *Keyhan*. Le pluralisme religieux, fondé sur le débat théologique mais aussi sur la compétition économique ou politique autant que spirituelle entre les sanctuaires, les villes saintes ou les collèges, ne se trouve point annulé à la suite de l'élection de Mahmoud Ahmadinejad.

L'institutionnalisation de la révolution et l'« indépendance (...) du social »

Dans les faits le durcissement du régime depuis l'été 2005 n'est pas spectaculaire ni même avéré, en dépit de la poursuite du harcèlement administratif et judiciaire dont la presse et les intellectuels sont l'objet. En fait le style de Mahmoud Ahmadinejad, ses limites personnelles manifestes engendrent une certaine « trivialisation » du pouvoir. Les mobilisations sociales se multiplient devant le Parlement, celui-ci a fait prévaloir ses prérogatives constitutionnelles, le gouvernement lui-même est très divisé, et des ministères importants comme ceux de la Guidance islamique (en quelque sorte le ministère de la Culture) ou de la Prospérité et de la Coopération (en charge de la solidarité sociale) sont en pleine dissidence bureaucratique. Surtout la procédure électorale se généralise dans les différentes institutions sociales du pays, comme l'Ordre des avocats, les guildes du bazar, les associations de parents d'élèves et même la très conservatrice Chambre du commerce dont les bazari ont remis en cause la désignation par l'Etat de 20 des 45 membres de son conseil d'administration et l'inamovibilité de son président Mohammad-Taghi Khamoushi. Nous sommes ici décidément très proche du paradigme de la situation thermidorienne, en ce sens que l'élection de Mahmoud Ahmadinejad révèle, peut-être à son corps défendant – mais rien ne permet de l'affirmer – que la Terreur est devenue « impossible » après Thermidor, comme le notait Tocqueville, en raison du recouvrement de l'autonomie du social par rapport au politique¹⁴². Même si le sentiment thermidorien de libération par rapport à la tyrannie révolutionnaire a plutôt été porté par Mohammad Khatami en 1997 – et partiellement annulé, au moins pour certaines catégories de la population, lors du tournant de 2005.

En définitive, Mahmoud Ahmadinejad apparaît être moins un dictateur en herbe qu'un intempestif, passablement ignorant et ne mesurant pas toujours la portée scandaleuse de ses propos, par exemple au sujet d'Israël. Il ne saurait être comparé à Hitler, comme on le fait parfois sur la base de son négationnisme et de son nationalisme. D'une part, il est antisioniste, mais non antisémite, et il n'est porteur d'aucune revendication territoriale. Il n'y a d'ailleurs pas en Iran de racisme d'Etat, ni de racisme politique ou idéologique similaire au nazisme – les Juifs sont reconnus en tant que minorité religieuse et sont représentés au Parlement – et il n'y pas non plus dans la société ou la classe dirigeante une sensibilité irrédentiste susceptible d'inspirer un projet expansionniste. Si par malheur Mahmoud

¹⁴² F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 125 ; B. Bacsko, « Thermidoriens » in F. Furet et M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*, op. cit., pp. 452-453.

Ahmadinejad devait se sentir pousser des ailes de *Führer*, il ne disposerait pas du fond de commerce qui a rendu possible l'ascension de celui-ci dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres. D'autre part, précisément, il n'est pas le leader suprême et ne prétend pas à cette éminence dont le système institutionnel républicain de *checks and balances* – voulu par l'Imam Khomeyni¹⁴³ – rend impossible l'émergence. Ses prérogatives de président de la République sont circonscrites et soumises au contrôle du Parlement, du Conseil de surveillance de la Constitution, du Conseil du discernement. Comme laïque il ne dispose même pas du statut et encore moins des qualifications religieuses pour devenir à terme le Guide de la Révolution, si d'aventure Ali Khamenei venait à mourir ou à être destitué par la prochaine Assemblée des Experts dont le renouvellement, en 2006, a d'ailleurs tourné à l'avantage d'Ali Akbar Hachemi Rafsandjani et a constitué un camouflet pour l'ayatollah Mesbah Yazdi.

Cela étant, la légitimité représentative de Mahmoud Ahmadinejad ne peut être niée, même si elle n'est pas à proprement parler démocratique faute de liberté complète de candidature aux élections et de fiabilité institutionnelle dans l'organisation de celles-ci, par exemple en matière de listes électorales. Pour la première fois dans l'histoire de l'Iran le Président n'a été élu qu'au second tour du scrutin, à l'issue d'une campagne passionnée, mais *in fine* avec 62 % des voix – et, répétons-le, pour la deuxième fois il s'est agi d'un résultat surprenant que n'avait ni souhaité ni anticipé l'establishment du régime. Bel hommage du corps électoral au principe de la représentation, plutôt qu'à celui de la révolution ! De même, les élections locales de 2006 se sont soldées par la défaite relative des candidats de la majorité présidentielle, notamment à Téhéran, ce qui suggère que le scrutin de 2004 n'a pas créé une situation d'irréversibilité autoritaire. Cependant, l'habileté tactique et le sens du compromis de Mahmoud Ahmadinejad ne doivent pas non plus être sous-estimés. Il s'est fait beaucoup d'ennemis en quelques mois par ses maladresses, notamment parmi les marchands conservateurs du bazar qu'a ulcérés la suspension pendant deux semaines des importations en provenance de Corée du Sud, de Chine et d'Angleterre pour punir ces dernières de leur vote à l'AIEA. Mais il s'efforce, non sans succès, de flatter la fibre nationaliste du pays par ses déclarations à l'emporte-pièce dans le domaine de la politique étrangère et d'amadouer les provinces frontalières qui avaient boudé sa candidature en leur allouant des crédits du Fonds de stabilisation pétrolière à des fins de développement local, au grand dam du président conservateur de la Commission des Finances, Ahmad Tavakkoli, et de la Banque centrale qui souhaiteraient un peu plus de rigueur financière. Car, s'il n'est pas vraiment un prototype de populiste, il est

¹⁴³ B. Baktiari, *Parliamentary Politics in Revolutionary Iran*, op. cit., p. 63.

incontestablement démagogue, ce qui est un peu différent du point de vue de la science politique. Mahmoud Ahmadinejad sait aussi s'affranchir du conformisme islamique que l'on attendrait de lui. Pour donner des gages d'ouverture et séduire l'opinion, il a voulu lever l'interdiction qui était faite aux femmes d'assister aux matchs de football, à la consternation cette fois-ci des ayatollah Fazel Lankarani et Nasser Makarem Shirazi. Et son conseiller pour les affaires culturelles, Javad Shamghadri, a laissé entendre que l'obligation du port du voile sur la voie publique pourrait être reconsidérée, l'Imam Khomeyni ne s'étant jamais prononcé que sur sa nécessité dans les administrations.

Le personnage du Président s'avère en définitive plus complexe que prévu, tout simplement parce qu'il est en symbiose avec les « périodes obscures de l'histoire » de son pays, avec les processus sociaux multiformes qu'ont été l'urbanisation, l'éducation, les transformations de la sphère familiale qui s'en sont suivies, les mobilisations de la révolution elle-même mais aussi de la guerre. L'Iran est désormais une société urbaine de masse. Il ne compte plus que 12 % d'analphabètes (contre 53 % en 1978). 87 % des 6-19 ans sont scolarisés (59% en 1978). L'Université accueille 2 millions d'étudiants (contre 175 000 en 1978). 70 % des Iraniens vivent en ville (47 % en 1978). Au gré de ces changements un espace public confessionnel s'est structuré¹⁴⁴ : les biens de mainmorte (*vaqf*), les pèlerinages, les universités privées islamiques véhiculent l'autonomie du social par rapport à l'Etat. Les quelque 3 millions d'Iraniens expatriés y contribuent également par le biais de leurs remises financières et sociales, bien que leur rôle ne puisse être comparé à celui de la diaspora chinoise sur le plan de l'investissement privé. Cette nouvelle société iranienne a connu une révolution silencieuse là où on l'attendrait le moins : celle de sa condition féminine. Grâce à la scolarisation systématique des filles le taux de fécondité est passé de 7,2 enfants par femme en 1976 à 2,4, et le taux de croissance démographique est tombé de 2,7 % par an en 1976 à 1,6 %¹⁴⁵. La séparation des sexes dans certains domaines et la nécessité de recruter des femmes qui s'en est suivie, la guerre contre l'Irak, la crise, l'informalisation croissante de l'économie, le développement du commerce de valise avec les pays voisins, la marchandisation de la vie sociale ont offert des opportunités inédites de travail aux mères de famille qui disposent de plus en plus fréquemment de revenus autonomes. Simultanément l'Université accueille 53 % d'étudiantes (contre 28 % en 1978).

¹⁴⁴ F. Adelhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit., chapitre 5.

¹⁴⁵ M. Ladier-Fouladi, *Population et politique en Iran. De la monarchie à la République islamique*, Paris, INED, 2003.

Ne serait-ce que par sa génération – Mahmoud Ahmadinejad est dans sa cinquantaine, quand Mohammad Khatami et Ali Khamenei ont une soixantaine d'années, et Ali Akbar Hachemi Rafsandjani une septantaine – le nouveau Président est assez représentatif de cet Iran¹⁴⁶. Il l'est aussi parce qu'il a lui-même combattu sur le front, et non seulement occupé des fonctions de commandement pendant le conflit avec l'Irak. « Pour la première fois, dans l'histoire moderne de l'Iran, un homme ordinaire est parvenu au sommet de l'Etat sans pouvoir se targuer d'un capital social éminent. Ni clerc ni grand commerçant, ni aristocrate ni chef tribal, ni membre de l'intelligentsia ni particulièrement distingué, et dépourvu de tout soutien étranger, Mahmoud Ahmadinejad est un 'Monsieur tout le monde', ce qui ne dissuade naturellement pas tout le monde d'ironiser sur ses travers », écrit Fariba Adelkhah¹⁴⁷.

En définitive, l'orientation thermidorienne de la République islamique n'est généralement pas comprise¹⁴⁸. La professionnalisation de la classe révolutionnaire, qui se consacre désormais à l'accumulation économique et à la perpétuation de son pouvoir, bien loin de son romantisme mystique initial, repose sur des institutions dotées d'une vraie représentativité politique, à défaut d'être authentiquement démocratiques. Elle implique la défense à tout prix de l'« honneur du système », c'est-à-dire de l'unité du régime, que garantissent le principe de collégialité et la résolution des conflits par le recours systématique à des compromis laborieux, sous la houlette du Guide de la Révolution, *primus inter pares* plutôt que démiurge. Elle trouve l'essentiel de sa légitimité dans le nationalisme, y compris via l'affirmation croissante du chiisme comme religion politique d'Etat. Cela ne va pas sans tensions, notamment dans l'est et l'ouest du pays, car se trouve ainsi posée la question de la minorité sunnite (environ 10 % de la population) qui ne jouit pas des mêmes droits politiques que la majorité chiite. En revanche les migrations intérieures, la scolarisation et la progression de l'usage du persan ont déplacé la dimension politique des conflits ethnonationalistes : en dehors de toute revendication séparatiste, les provinces frontalières

¹⁴⁶ La moyenne d'âge de la population iranienne est de vingt-sept ans environ.

¹⁴⁷ F. Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, op.cit., p. XIV.

¹⁴⁸ C'est un euphémisme dans le cas du droit de réponse outrancier que Mme Delpech oppose à mon article « Et si l'Europe faisait fausse route dans la crise iranienne ? », dans le numéro d'août-septembre 2006 de la revue *Esprit*, pp. 260-262 : elle réfute l'usage que je fais des notions de « thermidorisme » et de « populisme » sur la base de l'acception commune de ces mots et en méconnaissant complètement les réflexions dont ils ont fait l'objet dans le champ des sciences sociales. Répétons que Thermidor n'est synonyme ni de récusation ni de modération de la Révolution, et que le populisme ne se réduit pas à la démagogie ni la démagogie au populisme, d'ailleurs, comme elle affecte de le croire.

aspirent à plus d'autonomie administrative, s'estiment délaissées en termes d'investissements et expriment sur un mode particulariste leur mal-être de « déshéritées »¹⁴⁹.

Ensuite l'idée selon laquelle l'arrivée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad met un terme au moment thermidorien de la Révolution provient d'une manière erronée de poser le problème, au vu de notre paradigme. La question n'est pas de savoir « comment sortir d'une révolution religieuse », ainsi que le suggèrent Farhad Khosrokhavar et Olivier Roy, dans un ouvrage au demeurant fort bien informé et nuancé¹⁵⁰, mais comment rationaliser l'exercice du pouvoir par le truchement de l'idéologie révolutionnaire fondatrice du régime, conformément à la logique des Thermidoriens français. Dans les termes de François Furet cette idéologie révolutionnaire « n'en continue pas moins à constituer l'opinion républicaine, et le lien par lequel le syndicat thermidorien parle encore au peuple le langage de la Révolution »¹⁵¹. A cet égard Mahmoud Ahmadinejad reste fidèle à cette démarche, non seulement en réhabilitant le narratif révolutionnaire primordial comme « récit des origines » et de l'identité nationale¹⁵², mais aussi en faisant de la revendication nucléaire la pierre angulaire de ce dernier, un peu comme les Thermidoriens français avaient fait de la guerre le « dernier refuge de la légitimité révolutionnaire », le « dénominateur commun de la Révolution »¹⁵³. Ce faisant, il paye son tribut à Tocqueville – les ambitions nucléaires de l'Iran remontent au Shah, ce qui atteste la continuité de la politique extérieure du pays – et, loin de s'enfermer dans un radicalisme qui le marginaliserait au sein de l'échiquier politique, il renoue avec la dimension nationaliste de la Révolution, qu'a oblitérée son orientation islamique, en étant certain de répondre aux aspirations d'une large partie de l'opinion, bien au-delà de la base idéologique du régime. Le « souci de l'autre » (*mehvarzi*) dont il se targue pour exprimer sa politique plus ou moins démagogique de solidarité sociale s'adresse d'ailleurs à la « nation » (*mellat*), et non simplement à telles ou telles catégories sociales politiquement méritantes ou particulièrement « déshéritées »¹⁵⁴.

¹⁴⁹ B. Hourcade, « Le fait ethnique en Iran : risque de conflit ou enjeu dépassé par l'urbanisation ? », *Géoéconomie*, 36, hiver 2005-2006, pp. 85-96.

¹⁵⁰ O. Roy et F. Khosrokhavar, *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse ?*, Paris, Editions du Seuil, 1999.

¹⁵¹ F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 117.

¹⁵² *Ibid*, pp. 14 et suiv.

¹⁵³ *Ibid*, pp. 128 et 118.

¹⁵⁴ F. Adelhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit., p. XII.

Ainsi, en Iran comme en France, « la Révolution a une naissance, mais pas de fin »¹⁵⁵. Elle est l'horizon indépassable de la République, en tout cas de son imaginaire. Citant Tocqueville et Furet, Fariba Adelkhah affirme en outre : « La Révolution est moins le passé de la République que son futur, dans la mesure où elle a introduit dans le jeu politique des acteurs qui en étaient exclus et qui n'en sortiront plus, forts des acquis engrangés en vingt-cinq ans d'exercice du pouvoir et de leur savoir-faire en matière de mobilisation et de renouvellement politique »¹⁵⁶. Ce que l'on ne peut comprendre qu'à la condition d'intégrer à l'analyse les processus de subjectivation politique que la révolution, et notamment son moment thermidorien, véhiculent, en tant que « périodes obscures de l'histoire »¹⁵⁷. Dans ses ouvrages et articles successifs, Fariba Adelkhah a amplement montré comment la République islamique a été la matrice d'un « type d'homme » (*Menschentum*), au sens wébérien du terme, et d'une manière d'être-en-société (*adam-e edjtemâ'i*) qui a certes sa spécificité, ne serait-ce que parce qu'elle se définit par rapport à un espace public, voire une société civile, désormais confessionnels et qu'elle est tributaire de la mythologie révolutionnaire et nationale de la première décennie du régime, mais qui s'inscrit également dans le prolongement de la citoyenneté de l'ancien régime, de son économie pétrolière et de l'urbanisation accélérée qu'elle a provoquée¹⁵⁸. Il n'est donc point besoin d'insister sur ce point. En revanche *quid* du rapport qu'entretient le moment thermidorien avec le libéralisme ?

L'économie politique du Thermidor iranien

Par définition, le projet politique sous-jacent à la « situation thermidorienne » est anti-libéral : en Iran comme en Chine ou au Cambodge, par exemple, il s'agit, pour l'élite révolutionnaire devenue classe politique professionnalisée, de composer avec les nécessités de la libéralisation économique et d'instrumentaliser cette dernière pour reproduire et si possible élargir son pouvoir. Sous Thermidor, « la République quitte les rivages de l'utopie

¹⁵⁵ F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 16.

¹⁵⁶ F. Adelkhah, « La Révolution de 1979 : raison d'Etat ou raison islamique », Oxford, multigr., juillet 2006, p. 7.

¹⁵⁷ *Ibid*, p. 250.

¹⁵⁸ Cf. notamment F. Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit. et « Entre fauteuils et tapis : la société et le pouvoir » in F. Adelkhah, J.-F. Bayart et O. Roy, *Thermidor en Iran*, op. cit., pp. 53-89.

pour découvrir le poids des intérêts »¹⁵⁹. Dans ces conditions les « réformes » et les « privatisations » sont conduites en trompe-l'œil, et l'« ouverture » ou la « décompression » politiques sont déconnectées de la pensée libérale ou démocratique¹⁶⁰. Plus fondamentalement encore, la continuité tocquevillienne de l'ancien régime à la révolution, du point de vue de la centralisation de l'Etat¹⁶¹, ne pouvait guère être propice à l'épanouissement du marché et d'une bourgeoisie indépendante des autorités politiques : ces dernières se sont employées à renforcer leur emprise et celle de la bureaucratie sur les milieux d'affaires et à garder la maîtrise des relations de ceux-ci avec le capital étranger.

Il a parfois été affirmé que la République islamique d'Iran était au fond « petite-bourgeoise » et avait assuré le triomphe du bazar qu'avait malmené l'absolutisme du Shah. Confortant les conclusions de Fariba Adelkhah sur le marché des fruits et des légumes (*maydun* ou *maydan*), les caisses de prêt sans intérêt et les relations commerciales transfrontalières¹⁶², la recherche de première main d'Arang Keshavarzian sur le bazar de Téhéran infirme cette assertion¹⁶³. Le nouveau régime a sapé les « hiérarchies coopératives » internes à ce dernier, qui lui avaient permis de s'auto-organiser et de prospérer en contrepoint de l'économie politique de la monarchie dont il était largement exclu, notamment sur le plan du crédit bancaire, et il leur a substitué des « hiérarchies coercitives » incorporées aux structures d'autorité de l'Etat. Les opérateurs du bazar et plus encore du marché des fruits et des légumes (*maydun* ou *maydan*) qui avaient milité dans la clandestinité en faveur de la révolution islamique, dans les années 1960-1970, au sein de l'Association de la Coalition islamique (*motalefeh*), ont été cooptés au lendemain de l'instauration de la République et ont joué un rôle crucial dans ce processus de subordination.

¹⁵⁹ F. Furet, *La Révolution française*, op. cit., p. 383.

¹⁶⁰ Voir également, dans un autre contexte, celui du Maghreb, les travaux de Béatrice Hibou, en particulier *La Force de l'obéissance. L'économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006.

¹⁶¹ Outre J.-F. Bayart, « Les trajectoires de la République en Iran et en Turquie : un essai de lecture tocquevillienne », in G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*, op. cit., 1994, pp. 373-395, cf. T. Skocpol, « Rentier State and Shi'a Islam in the Iranian Revolution », *Theory and Society* 11 (3), 1982, pp. 265-283 ; S. A. Arjomand, *The Turban for the Crown. The Islamic Revolution in Iran*, New York, Oxford University Press, 1988.

¹⁶² F. Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, op.cit., chapitres 1, 2 et 3, ainsi que « Le retour de Sindbad. L'Iran dans le Golfe », *Les Etudes du CERI*, 55, mai 1999 et, en collaboration avec Z. Olszewska, « Les Afghans iraniens », *Les Etudes du CERI*, 125, avril 2006.

¹⁶³ A. Keshavarzian, *Bazaar and State in Iran. The Politics of the Tehran Marketplace*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007. Voir en particulier les chapitres 3 et 4, ainsi que le compte rendu très fouillé de cet ouvrage par Fariba Adelkhah in *Sociétés politiques comparées*, 2, février 2008 (www.fasopo.org).

D'une part, ils se sont vus conférer des positions institutionnelles de pouvoir économique, en particulier au sein du ministère du Commerce, de la Chambre de commerce, de l'industrie et des mines et des principales « fondations » (*bonyad*), à commencer par celle des Déshérités. Du statut de *bazaari*, généralement de rang secondaire, et souvent issus du marché des fruits et des légumes - moins honorable que le bazar à proprement parler - généralement réputés « intermédiaires » ou « revendeurs » (*vaseteh*, *dalla*) plutôt que « courtiers » (*commissioners*, *haqq al-'amal kars*), ils sont devenus *dawlati*, « agents du gouvernement », et ils sont perçus comme appartenant à la sphère du « régime » (*ahl-e regime*), par opposition à celle du « bazar » (*ahl-e bazaar*). Des hommes comme Habibollah Asgarawladi-Moselman et son frère Assadollah, Ali-Naqi Khamoushi et son frère Taqi, Asadollah Lajevardi, Mohsen Rafighdoust, Kazem Hajj-Tarkhani et son frère Ali, Mohsen Rezaï - qui ont occupé (et continuent pour certains d'entre eux de détenir) des postes de première responsabilité au sein du ministère du Commerce, de la Chambre de commerce et des « fondations », ou encore dans l'appareil judiciaire, les Gardiens de la Révolution et les services de sécurité - ont été les principales chevilles ouvrières de cette tutelle de l'Etat sur le bazar, tutelle qu'ont médiatisée les réseaux familiaux, les « fronts de parenté ».

D'autre part, les pouvoirs publics ont affirmé leur prééminence sur le bazar grâce à leur mainmise sur le contrôle de l'allocation ou du rapatriement des devises, dans le cadre du contrôle des changes, et grâce au système des licences d'importation qui a généré des situations de rente monopolistique. En outre, la diversification des taux de change a été un formidable instrument d'enrichissement aux mains des privilégiés du régime¹⁶⁴. C'est pour désigner ce « chevauchement » (*straddling*) systématique entre les positions de pouvoir et les positions d'accumulation que j'avais pour ma part parlé de la « République des initiés », au début des années 1990¹⁶⁵.

La libéralisation de l'économie qu'a amorcée Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, à partir de 1992, n'a nullement mis fin à cette imbrication du public et du privé. La création de zones franche et de marchés frontaliers, la réforme des tarifs douaniers, l'unification des taux de change, l'informalisation croissante du commerce extérieur, le boom de la contrebande et des fraudes, l'augmentation des échanges avec Dubaï, l'ascension de quelques *yuppies*

¹⁶⁴ Cf. F. Khalatbari, "Iran: a unique underground economy" ; M. Karshensas et M. H. Pesaran, "Exchange rate unification, the role of markets and planning in the Iranian economic reconstruction" in T. Coville (ed.), *The Economy of Islamic Iran: Between State and Market*, Téhéran, Institut français de recherche en Iran, 1994.

¹⁶⁵ J.-F. Bayart, « Ni ange, ni démon : l'Iran de Rafsandjani », *Politique internationale*, 60, été 1993, pp. 241-255 et « Jeux de pouvoir à Téhéran », *Politique internationale*, 82, hiver 1998-1999, pp. 107-122.

n'ont pas amoindri l'intervention de l'Etat et de ses tenants dans l'économie. D'autant que la rente pétrolière est entre ses mains, que le secteur bancaire est demeuré public, que les barrières douanières non tarifaires continuent de garantir la protection du marché national, que le Parlement s'est opposé à une véritable ouverture aux investissements directs étrangers, que quelques-unes des principales institutions du régime, telles que les Gardiens de la Révolution, l'armée, les services de sécurité, l'Astan-e Qods et la « maison du Guide » (*beyt-e rahbari*), sont elles-mêmes de grosses opératrices de la « seconde économie », et que la Banque centrale n'est pas la dernière à jouer sur la place financière de Dubaï. Dans ces conditions la restructuration des grandes « fondations » – notamment celle des Dëshérités – les rares privatisations, la réouverture de la Bourse de Téhéran, la montée en puissance de l'industrie de transformation, la préparation d'une éventuelle adhésion de l'Iran à l'Organisation mondiale du commerce n'échappent pas au contrôle de l'Etat et des réseaux politiques thermidoriens. Telle est au fond la leçon que nous dispensent à intervalles réguliers divers scandales, compromettant aussi bien des hommes d'affaires plus ou moins véreux que leurs partenaires, protecteurs ou bénéficiaires politiques. Les procès qui s'ensuivent et les campagnes régulières que les autorités lancent contre la corruption et la spéculation assainissent moins le climat des affaires en garantissant leur autonomie par rapport à la sphère politique qu'ils ne contribuent à la régulation homéostatique de la « situation thermidorienne », dans les limites de la sauvegarde de l'« honneur du système »¹⁶⁶.

Poursuite de la centralisation de l'Etat et de la bureaucratisation de la société, captation de l'économie par les thermidoriens : on ne discerne pas les forces politiques qui seraient susceptibles de remettre en cause cette instrumentalisation de la libéralisation par une élite révolutionnaire désormais professionnalisée en classe politique et administrative, voire en classe dominante. De ce point de vue les « réformateurs » ne doivent pas prêter à confusion. Ils se sont montrés assez dirigistes et centralisateurs, voire autoritaires, et leur propension à exalter la « société civile » a consisté à « en inventer une de toutes pièces pour la diriger », selon la formule cruelle de Fariba Adelkhah¹⁶⁷. L'une des recherches les plus urgentes à entreprendre devrait porter sur la mouvance conservatrice dont l'orientation économique, mais aussi sociale et politique pourrait paradoxalement s'avérer plus libérale en

¹⁶⁶ F. Adelkhah, « Le maire, le ministre, le clerc et le juge. Le judiciaire et la formation du politique en République islamique d'Iran » in J.-L. Briquet, P. Garraud (dir.), *Juger la politique*, op. cit., pp. 123-137.

¹⁶⁷ F. Adelkhah, « La Révolution de 1979 : raison d'Etat ou raison islamique ? », op. cit., p. 2, ainsi que « Etat, islam et nation en Iran », art. cité.

raison de son adossement à l'islam, comme le suggère le même auteur¹⁶⁸. En revanche ni le Mouvement national de libération ni l'opposition en exil ne peuvent être crédités de trop d'attentes sur ce plan, si l'on en juge par leur passé.

Reste qu'il nous faut surtout replacer le rapport que le moment thermidorien de la Révolution iranienne entretient avec le libéralisme au regard de la « période obscure de l'histoire » que celui-là représente, de la redécouverte de « l'indépendance et (de) l'inertie du social » à laquelle il consent¹⁶⁹. Sous réserve d'inventaire, la société iranienne est parcourue d'un double mouvement. En premier lieu elle manifeste cette autonomie de plus en plus patente dont nous avons déjà fait mention et qui prend la forme de la structuration d'une véritable « société civile » : *id est* non pas la société hors ou contre l'Etat, mais la société dans sa relation à l'Etat. L'émergence d'un espace public, la participation des femmes à celui-ci et à la sphère marchande, le développement de l'éducation secondaire et supérieure, le pluralisme et l'institutionnalisation du champ religieux, l'évergétisme, les pratiques de mobilité spatiale et sociale, le sport, le commerce transfrontalier, l'interaction entre la métropole et les différentes colonies de la diaspora en sont des véhicules, sans qu'ils inspirent pour le moment une mobilisation massive et explicitement politique en faveur de la « liberté ». Il n'empêche que l'on ne peut exclure cette éventualité, ne serait-ce que parce que la République islamique plonge ses racines dans la mythologie de la Révolution constitutionnelle de 1906 et que ladite « liberté », en tant qu'idée, appartient de longue date à l'imaginaire national ou culturel, de pair avec celles de « justice » et de « vérité »¹⁷⁰.

Mais, en second lieu, on sait combien la Révolution constitutionnelle fut ambiguë et combien la mythologie nationaliste en contrainst le message en légitimant une conception volontiers restrictive de la sécurité et de la souveraineté nationales. En outre, les Iraniens expriment un vif « besoin d'Etat »¹⁷¹ auquel répond plus ou moins bien la République islamique en tant qu'« Etat-Providence », nonobstant la libéralisation de son économie, et qu'entend précisément satisfaire le président Ahmadinejad à la faveur de la flambée des cours du pétrole, à grand renfort de mesures démagogiques. En bref, la « situation thermidorienne » en Iran est, et demeurera sans doute, « national-libérale », suivant la vieille

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ F. Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., pp. 250 et 116.

¹⁷⁰ Voir par exemple N. Sohrabi, « Revolution and State Culture: the Circle of Justice and Constitutionalism in 1906 Iran » in G. Steinmetz (ed.), *State/Culture. State-Formation after the Cultural Turn*, Ithaca, Cornell University Press, 1999, chapitre 8 ; P. Vieille et F. Khosrokhavar, *Le Discours populaire de la Révolution iranienne*, Paris, Contemporanéité, 1990.

¹⁷¹ F. Adelhah, *Etre moderne en Iran*, Paris, Karthala, 2006 (nouvelle édition augmentée), p. XX.

recette du pâté d'alouette : un petit oiseau de libéralisme, ou plutôt de libéralisation économique, et un cheval de nationalisme étatiste, voire de militarisme si l'on en croit les Cassandre du nucléaire. Simultanément, elle a « coupé la classe moyenne à la fois des classes supérieures et des classes inférieures », comme l'a dit François Furet de Thermidor¹⁷², en lui donnant un ethos religieux et moderne de respectabilité, une manière contemporaine d'« être-en-société » qui est aussi indissociable de la consommation de masse et de son style de vie. Ici, l'exaltation anti-totalitaire et néo-libérale de la « société civile » dans son supposé combat manichéen contre le despotisme islamique de l'Etat menace d'être lourde de désillusions. Thermidor en Iran consacre l'hégémonie des « révolutionnaires conservateurs » et de leurs « intérêts »¹⁷³, qui n'est pas sans fondements sociaux ni légitimité au sein de la population. Dans les termes gramsciens, la Révolution iranienne n'a nullement été « passive ». Elle se caractérise par une véritable « direction culturelle et idéologique », et non par une simple « dictature sans hégémonie », recourant à la « domination », s'appuyant sur la « cooptation » et le « transformisme » des élites potentiellement radicales et sur leur « anesthésie politique », et s'apparentant *in fine* à une « conquête ». Moins que jamais, dans ce cas, l'appréhension de la « situation thermidorienne » ne peut s'en tenir au registre utilitariste de l'instrumentalisation de la libéralisation économique par une classe politique révolutionnaire devenue professionnelle et cynique. Elle renvoie aussi à des changements sociaux et à des pratiques de subjectivation autrement plus compliqués à décrypter.

¹⁷² F. Furet, *La Révolution française*, op. cit., p. 404.

¹⁷³ *Ibid*, p. 383.

CONCLUSION : « THERMIDORISME », « SITUATION » ET « MOMENT »

En résumé, le « thermidorisme » contemporain – avançons le terme, même s'il « n'a pas réussi à s'imposer » dans l'historiographie de la Révolution française ou dans la pensée politique¹⁷⁴ – se retrouve au fil de trajectoires révolutionnaires, communistes ou autres, lorsque la classe au pouvoir se professionnalise, passe du registre de l'utopie mobilisatrice à celui de la raison gestionnaire, et entend se reproduire comme classe dominante au prix d'une stratégie ambivalente d'ouverture à l'économie mondiale capitaliste, d'accumulation primitive de capital mais aussi de perpétuation de l'idéologie, du vocabulaire et de l'imaginaire révolutionnaires. Sous le Directoire l'on parlait des « Perpétuels », dont Barras était la meilleure incarnation. L'appellation s'applique à merveille aux cadres communistes chinois ou vietnamiens, à l'élite soviétique de la Russie ou de la plupart des Républiques musulmanes de l'ancienne URSS, aux dirigeants cambodgiens ou iraniens.

Ces deux derniers cas nous ont en outre permis de repérer certaines convergences entre leur configuration et le modèle d'origine. Tout d'abord, la classe politique thermidorienne trouve son unité relative non pas seulement dans une « génération », comme l'on dit volontiers aujourd'hui de manière un peu vague, mais plus précisément dans le vécu concret de l'expérience révolutionnaire elle-même. Furet rappelle ainsi que les « Conventionnels de Thermidor ont eu la même histoire et partagent les mêmes souvenirs » : « Ils ont une histoire mêlée, chaotique, contradictoire, sanglante, et pourtant ils sont sûrs d'en être les fils (...). Ce qui les lie à ce passé récent n'est autre que leurs vies »¹⁷⁵. Dans leur « situation de génération », ils forment un « groupe concret »¹⁷⁶. Cela est vrai des néo-communistes cambodgiens comme des détenteurs du pouvoir au sein de la République islamique d'Iran. D'où ces curieuses oscillations entre des règlements de compte impitoyables et des compromis collusifs un peu honteux lorsqu'il s'agit de réguler les conflits factionnels, véritables ressorts de régimes que l'on a pu qualifier de *correntocrazia* ou de *factioncracy*¹⁷⁷. Les détenteurs du pouvoir thermidorien se comportent volontiers entre eux comme les Atrides, mais ne répugnent pas non plus à manifester leur solidarité d'anciens

¹⁷⁴ B. Baczkowski, « Thermidoriens », in F. Furet et M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*, op. cit., p. 438.

¹⁷⁵ F. Furet, *La Révolution française*, op. cit., p. 382.

¹⁷⁶ K. Mannheim, *Le Problème des générations*, Paris, Nathan, 1990.

¹⁷⁷ B. Bakhtiari, *Parliamentary Politics in Revolutionary Iran*, op. cit., p. XII.

révolutionnaires au travers de petits arrangements judiciaires ou autres et au nom de l'« honneur du système ». Ils sont à bonne école : la répression par les Conventionnels de la Conspiration des Egaux, en 1796, avait su faire la part des choses en envoyant à l'échafaud Babeuf et Darthé, mais en acquittant la majorité des autres inculpés.

Ainsi s'explique un deuxième trait du « thermidorisme », sa trivialité, qui rompt avec l'austérité initiale de la vertu révolutionnaire et sied à un milieu de nouveaux riches fiers de leur ascension, copains et coquins comme larrons en foire, sachant se serrer les coudes et les secrets, et pleins d'appétit pour la suite de l'aventure : « Cette société est un mélange de nomenklatura révolutionnaire et d'argent roi, un monde à la fois très fermé, parce qu'il est dominé par les souvenirs communs, et très ouvert, parce que rien n'y est assez vieux pour être vraiment défini », écrit Furet à propos de Thermidor¹⁷⁸. Derechef la remarque vaut pour le Cambodge et l'Iran, et sans doute aussi pour les parvenus des « réformes » en Russie ou en Chine.

Un paradigme

A mes yeux, l'avantage du modèle thermidorien, en tant que paradigme, est d'introduire une distanciation critique par rapport à la problématique téléologique et normative de la « transition », au narratif de l'expertise en termes de « réformes », de « bonne gouvernance » et de « lutte contre la corruption », à l'ingénierie des « privatisations », des B.O.T. et autres « partenariats public-privé ». Le modèle repose sur les raisonnements de la sociologie historique de l'Etat, en interrogeant la formation de celui-ci et de sa classe dominante et les effets de concaténation d'un temps à l'autre, et sur ceux de l'économie politique, en posant la question de la relation de l'exercice du pouvoir à l'inégalité sociale et à l'accumulation de capital. Il considère une pluralité de trajectoires relativement homogènes, en tant que combinatoires d'un événement révolutionnaire, d'un processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de celui-ci, et d'une dynamique d'intégration à l'économie-monde capitaliste. Il adresse à ces trajectoires un questionnement commun sans pour autant en attendre une interprétation unique. Il ne se pose pas en explication, mais souligne la spécificité de ces régimes issus d'une révolution et confrontés à leur reproduction dans le contexte du démantèlement du camp socialiste et de la

¹⁷⁸ F. Furet, *La Révolution française*, op. cit., p. 418.

globalisation néo-libérale. Il nous rappelle que ces derniers ont un « point de départ », ainsi que l'aurait dit Tocqueville, en l'occurrence un « point de départ » dramatique, voire tragique, qui s'est soldé par la mort et l'incarcération de centaines de milliers, voire de millions de personnes, et dont la mémoire, vive ou refoulée, est présente aussi bien dans les masses que dans la classe politique. Il nous interdit de concevoir la libéralisation économique comme une sorte d'ardoise magique, et le train des « réformes » fondatrices du nouveau cours comme une *tabula rasa*.

Pour autant les « thermidorismes » sont par définition dotés chacun d'une historicité propre, à commencer par celle de la révolution dont ils sont le légataire. Ils ont également leur économie politique singulière qui ne se résume pas à l'imposition du cadre néo-libéral. Celui-ci est bien plutôt l'otage des rapports de pouvoir et des répertoires politiques qui prévalent dans les différents pays concernés, ainsi que l'a démontré la crise monétaire russe en 1997-1998 : les plus grandes institutions financières privées avaient fait fi des contraintes prudentielles de leurs pays d'origine et s'étaient soumises aux règles opaques de l'oligarchie politico-entrepreneuriale¹⁷⁹ ; les « transactions corrompues »¹⁸⁰ entre les experts américains du Harvard Institute for International Development et les réformateurs moscovites rassemblés autour de Yegor Gaidar et Anatoly Chubais avaient évidé la conditionnalité de l'aide financière internationale de toute substance et avaient eu pour principal résultat (ou même objectif) la reconduction au pouvoir de Boris Eltsine ; et, comme l'avouera un ancien ministre, Boris Fiodorov, en 1999, « les autorités russes ont appris à faire semblant et l'Occident à feindre de les croire »¹⁸¹. Par ailleurs, la « privatisation » (*privatizatsia*) s'est vite fait « accaparement » (*prikhvatizatsia*), notamment dans sa première phase « spontanée » (*spontannaïa*) ou « nomenklaturiste » (*nomenklatournaïa*), en 1991, et sur le terrain elle n'a cessé d'impliquer la mobilisation de « ressources administratives », selon l'expression pudique consacrée¹⁸².

En outre, les classes dominantes thermidoriennes n'adoptent pas les mêmes modes d'organisation et d'accumulation économiques sous le couvert de l'« ouverture » et des

¹⁷⁹ Y. Zlotowski, « L'économie et la société russes après le choc d'août 1998 : rupture ou enlèvement ? », *Les Etudes du CERI*, 51, mars 1999 et « La crise des paiements en Russie, expression d'un consensus social ? », *Les Etudes du CERI*, 43, août 1998 ; J. Sgard, *L'Economie de la panique. Faire face aux crises financières*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁸⁰ J. R. Wedel, « Tainted transactions. Harvard, the Chubais clan and Russia's ruin », *The National Interest*, printemps 2000, pp. 23-34.

¹⁸¹ *International Herald Tribune*, 28 juillet 1999.

¹⁸² G. Favarel-Garrigues, *La Police des mœurs économiques de l'URSS à la Russie (1965-1995)*, Paris, CNRS-Editions, 2007, chapitres VI (pp.113-133) et XI (pp. 241-275)

« réformes ». Pour nous en tenir aux deux études de cas que nous avons esquissées, les néo-communistes cambodgiens se sont convertis à un ultra-libéralisme débridé en généralisant le principe de la concession. Les dirigeants iraniens, quant à eux, recourent à une libéralisation de surface sans démanteler les instruments du dirigisme dont ils gardent le contrôle, et ils restent rétifs aux investissements directs étrangers. Mais, dans ces deux cas, le point saillant est la systématique du « chevauchement » entre les positions de pouvoir et les positions d'accumulation au bénéfice de la classe politique thermidorienne et la capacité de cette dernière à garder la haute main sur l'insertion de son pays dans l'économie-monde capitaliste alors que triomphe le « poids des intérêts » et que sont désertés les « rivages de l'utopie »¹⁸³. On sait aussi, par ailleurs, combien les cours économiques de la Russie et de la Chine se sont différenciés, tant sur le plan des politiques macroéconomiques suivies que sur celui de la structuration des entreprises et des milieux d'affaires¹⁸⁴. Néanmoins, l'un et l'autre ont permis la reproduction de la classe dominante communiste, sous couvert de conversion à l'« économie de marché » et de projet d'adhésion à l'OMC.

Il est vrai que le « chevauchement » comme modalité d'exercice du pouvoir et d'accumulation et que les « réformes sans changement » - selon l'expression de Mohamed Tozy¹⁸⁵ - ne sont pas réservés aux « thermidorismes ». L'Etat postcolonial en Afrique subsaharienne, la monarchie chérifienne, le présidentielisme tunisien, et même l'Ancien Régime français ont inspiré des interprétations similaires¹⁸⁶. Il n'empêche que les « thermidorismes » ont leur particularité : celle d'être issus d'une révolution et d'avoir à composer avec le legs de cette dernière tout en portant l'institutionnalisation et la centralisation de l'Etat, sa sécurité nationale, et la protection politique et juridique d'une nouvelle classe de propriétaires capitalistes (ou en tout cas privés) intégrés à l'économie mondiale.

¹⁸³ F. Furet, *La Révolution française*, op. cit., p. 383.

¹⁸⁴ A. H. Wedeman, *From Mao to Market. Rent Seeking, Local Protectionism and Marketization in China*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 ; A. Kernén, *La Chine vers l'économie de marché. Les privatisations à Shenyang*, Paris, Karthala, 2004 ; F. Mengin et J.-L. Rocca (eds.), *Politics in China. Moving Frontiers*, New York, Palgrave, 2002 ; J.-L. Rocca, *La Condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*, Paris, Karthala, 2006.

¹⁸⁵ M. Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

¹⁸⁶ M. Tozy, *ibid* ; B. Hibou et M. Tozy, « De la friture sur la ligne des réformes. La libéralisation des télécommunications au Maroc », *Critique internationale*, 14, janvier 2002, pp. 91-118 ; B. Hibou, « Les enjeux de l'ouverture au Maroc. Dissidence économique et contrôle politique », *Les Etudes du CERI*, 15, avril 1996 ; B. Hibou, *La Force de l'obéissance*, op. cit. ; J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique*, op. cit. ; D. Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984 ; P. Minard, *La Fortune du colbertisme. Etat et industrie dans la France des Lumières*, Paris, Fayard, 1998.

« Situation » ou « moment » ?

Saisi de la sorte, le thermidorisme est un « moment » précis : celui d'une trajectoire historique de plus longue durée, par exemple de l'« Empire distendu », dans le cas de la Chine, selon l'analyse fondatrice d'Yves Chevrier¹⁸⁷. L'important est alors de comprendre l'imbrication de cette durée courte ou moyenne du « thermidorisme » et de la longue durée de la société politique que l'on analyse et dont la production ne se réduit pas aux logiques « thermidoriennes ». C'est précisément pour insister sur cette imbrication partielle des durées et sur l'« en dehors » ou le « hors champ » de l'une par rapport à l'autre que Romain Bertrand préfère le terme de « moment » à celui de « situation » lorsqu'il évoque les empires coloniaux¹⁸⁸.

De fait Georges Balandier, bien qu'il ait d'emblée souligné que « les sociétés colonisées actuelles sont le produit d'une double histoire, (...) l'une proprement africaine (...) l'autre largement conditionnée par la domination européenne », et qu'il ait insisté sur l'« ambiguïté » constitutive de cette hétérogénéité, a pu parfois donner le sentiment, dans son article classique de 1951, qu'il limitait l'historicité des sociétés colonisées à leur « réaction » à la « situation coloniale » qui les englobait en tant que « phénomène social total »¹⁸⁹. Or, celle-ci ne fut qu'un « moment », parfois assez bref, ou, le cas échéant, une succession de « moments » politiques, administratifs, économiques distincts, dont les effets au demeurant n'ont pas touché les sociétés assujetties dans leur totalité, ni annihilé leur quant-à-soi au moins relatif par rapport à l'occupation étrangère. Dans ses mises au point ultérieures, Georges Balandier ne se départira pas d'une certaine hésitation à ce sujet. Il affirmera par exemple que « le manque d'attention suffisant accordée à l'*histoire particulière*, à l'avantage de la seule histoire coloniale, obscurcit une dynamique induite par l'entrecroisement des deux histoires ». Il verra ainsi dans la sociologie urbaine une manière de « saisir une dynamique d'interaction complexe que la scène coloniale déporte dans l'ombre », et dans l'analyse de la « reprise d'initiative politique, après la période de gel imposé par le colonisateur », une « appréhension du politique et du pouvoir (qui) se trouvait

¹⁸⁷ Y. Chevrier, « L'empire distendu : esquisse du politique en Chine des Qing à Deng Xiaoping » in J.-F. Bayart (dir.), *La Greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996, chapitre 9.

¹⁸⁸ R. Bertrand, « Les sciences sociales et le 'moment' colonial : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche*, 18, juin 2006, pp. 5, 16, 20, 30 et 34.

¹⁸⁹ G. Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, XI, 1951, pp. 44-79 (notamment pp. 51-52 et 76-77).

dissociée de ses seules interprétations 'occidentales' », rendant possible une « nouvelle anthropologie politique ». Il identifiera de la sorte « la relation forte entre historicité et essence du politique » : « la dynamique d'où naît l'histoire et la dynamique qui manifeste le politique sont imbriquées ». Il répudiera « définitivement » le « holisme monographique – visant la description et le lecture 'totales' d'une société et d'une culture ». Mais dans le même texte il maintiendra que « (la situation coloniale) s'imposait à mesure que s'intensifiaient les réactions contraires qu'elle engendrait » et il entendra « centrer l'attention sur les *phénomènes révélateurs* des dynamismes dont s'engendrent le social, les pouvoirs, les significations, sur les totalités révélatrices de l'histoire dont elles procèdent et de l'histoire en voie de se faire dans le présent, sur les dynamismes de production et non pas seulement de reproduction des rapports sociaux et des configurations culturelles ». La synthèse qu'il formulera confirmera que sa définition de la « situation coloniale » procède de celle du « phénomène social total » chez Mauss : « Identifier ce qui est commun (aux situations coloniales), c'est à la fois identifier un type de situation, un type de formation sociale et une dynamique. La situation résulte non pas seulement de la mise en rapport des différences (dimension culturelle), mais des écarts établis entre les éléments qui sont constitutifs de cette situation et de la logique inégalitaire qui détermine leurs relations. Elle impose de considérer les acteurs qui s'y inscrivent, ainsi que leurs stratégies, leurs intérêts et leurs idéo-logiques respectifs. Elle est la forme prise par les situations de domination et de dépendance dans le contexte colonial. Elle donne accès à une totalité dynamique où toutes les composantes sont en interaction, en état de continuel réajustement des relations selon les variations des modes de la domination et de la dépendance ».

La formulation a le mérite de récuser toute représentation dichotomique de la « situation coloniale » : « Ce n'est pas une stratégie duelle qui en résulte, mais des stratégies à partenaires multiples et changeants selon les conjonctures et l'opportunité »¹⁹⁰. Néanmoins, le concept suppose bien la totalité, quand la situation coloniale, historiquement, ressortit à un principe d'inachèvement, constitutif du politique. « Les groupes sociaux ne s'inscrivent pas nécessairement sur le même registre, et le grand problème des dominants est peut-être précisément de trouver des dominés, de les contraindre à demeurer dans un espace social domestique où pourra s'exercer la domination », écrivais-je à propos de la recherche hégémonique dans le Cameroun postcolonial¹⁹¹. Il va sans dire que cette

¹⁹⁰ Toutes ces citations sont tirées de G. Balandier, « La situation coloniale : ancien concept, nouvelle réalité », *French Politics, Culture & Society*, 20 (2), été 2002, pp. 6 et suiv.

¹⁹¹ J.-F. Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979, p. 257.

hétérogénéité radicale se retrouvait à l'époque coloniale, même si elle ne se réduit pas à cette origine dans son expression contemporaine. Plus fondamentalement elle révèle l'irréductibilité de l'historicité des sociétés africaines et asiatiques par rapport à celle du « centre » impérial (ou à la centralité de la globalisation).

Pourtant, en deuxième analyse, la distinction entre « moment » et « situation » s'avère relative, et le second terme n'est pas sans mérite pour peu qu'on le restitue dans son acception philosophique initiale. Georges Balandier prit implicitement ses distances par rapport à Gabriel Marcel et Jean-Paul Sartre en écrivant que « la notion de 'situation' n'est pas le bien de la seule philosophie existentielle »¹⁹². Certes, et ni même des Français puisque Max Gluckman parlait lui aussi de « situation sociale », et Louis Wirth, le sociologue de l'Ecole de Chicago, de « situation coloniale », avant Octave Mannoni selon le rappel de Georges Balandier lui-même¹⁹³. Pourtant la définition sartrienne – empruntée au métaphysicien Louis Lavelle – de la « situation » comme synonyme de « liberté » – « Il n'y a de liberté qu'en situation et il n'y a de situation que par la liberté »¹⁹⁴ – réintègre l'historicité des sociétés, la praxis autonome de l'individu et la « rareté » comme « contingence absolue ». Elle met en exergue la relativité historique et individuelle associée à la liberté : « Le pour-soi est libre, mais en condition, et c'est ce rapport de la condition à la liberté que nous cherchons à préciser sous le nom de situation ». Cette formulation confère une acception moins déterministe à une « situation coloniale » qui – nous dit Georges Balandier – « *conditionne* non seulement les réactions des peuples 'dépendants' mais explique, encore, certaines des réactions des peuples récemment émancipés »¹⁹⁵. Si l'on accepte de voir dans la « situation » l'ensemble des relations concrètes qui déterminent l'action de l'être humain à un moment donné de son histoire – définition philosophique désormais

¹⁹² Plus tard il nuancera l'impression qu'avait pu laisser à ses lecteurs son article : « De l'existentialisme sartrien, et notamment de son mode d'examen des 'questions de méthodes', j'ai davantage retenu : la considération du social à partir des *situations* dont il s'engendre ; le primat de l'existence conduisant à voir le social et le culturel sous l'aspect de leur *production continue* et non des seuls principes selon lesquels ils se définissent » (G. Balandier, « La situation coloniale : ancien concept, nouvelle réalité », *art. cité*, p. 5). Dans son travail de relecture de Balandier, Jean Copans estime que « l'on ne peut s'empêcher de penser que la revue *Les Temps modernes* et le préfacier de l'anthologie poétique publiée par L. S. Senghor, en 1948, à savoir J.-P. Sartre, constituent un arrière-fond culturel bien présent » (J. Copans, « La 'situation coloniale' de Georges Balandier : notion conjoncturelle ou modèle sociologique et historique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, CX (31-52), 2001, p. 43). Emmanuelle Saada pense en revanche que la notion de « situation », chez Balandier, fait référence à Mauss plus qu'à la philosophie existentialiste (E. Saada, « La 'situation coloniale' vue d'ailleurs : regards croisés transatlantiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, CX (5-7), 2001, p. 6).

¹⁹³ G. Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *art. cité*, p. 46, note 2.

¹⁹⁴ J.-P. Sartre, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1943, p. 546.

¹⁹⁵ G. Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *art. cité*, p. 46, souligné par moi-même.

canonique¹⁹⁶ – encore faut-il garder à l'esprit, avec Sartre, qu'une telle « situation » est « vécue ou dépassée vers un but particulier », qu'elle implique ce qu'il nommait un « projet-dépassement ». Et Deleuze de commenter :

« Sartre introduit dans la phénoménologie toute une pragmatique et la convertit dans cette pragmatique. C'est pourquoi la notion essentielle de Sartre est celle de situation. La situation n'est pas pour Sartre un concept parmi les autres, mais l'élément qui transforme tout et sans lequel les concepts n'auraient ni sens ni structure. Un concept n'a ni sens ni structure tant qu'il n'est pas mis en situation. La situation, c'est le fonctionnement du concept lui-même, le concept n'est rien sans ce fonctionnement : la richesse et la nouveauté des concepts sartriens viennent de ceci qu'ils sont l'énoncé de situations en même temps que les situations sont des agencements de concepts.

Une situation comprend toutes sortes de déterminations qu'elle fait tenir ensemble : des données ou des séries opaques, compactes ou brutes ; des trous comme des meurtrières à travers lesquels peuvent passer projectiles ou armes. Former des groupes, creuser des trous ou des ruptures, faire fondre à haute température, envoyer des flèches, inventer de nouvelles armes contre l'oppression, Sartre le fit de toutes les manières par son style et sa pensée, la réaffirmant chaque fois et l'approfondissant dans ces différences issues des situations »¹⁹⁷.

Ainsi posé, le concept de « situation » semble susceptible de réunir « toutes sortes de déterminations » - ici, les unes directement liées à l'occupation coloniale, les autres à la longue durée et à l'extranéité relative des sociétés africaines ou asiatiques concernées par rapport à cette dernière - et de « faire tenir ensemble » ces différentes durées¹⁹⁸.

Le concept de « situation » fait aussi écho à l'idée de « situation de discours » en linguistique, comme « ensemble de circonstances au milieu desquelles se déroule un acte

¹⁹⁶ G. Thinès et A. Lempereur, *Dictionnaire général des sciences humaines*, Paris, Editions universitaires, 1975.

¹⁹⁷ Cité in J. Colombel, *Sartre ou le Parti de vivre*, Paris, Grasset, 1981, p. 17. Sartre désignait par le néologisme « s'historialiser » l'appréhension, orientée vers les possibles de chacun, des contraintes pesant sur nos actions.

¹⁹⁸ En revanche, je ne peux suivre trop avant la démarche de Sartre, en ce qu'elle demeure tributaire de l'idée d'intentionnalité, même si elle en renouvelle les termes par rapport à Husserl : le concept sartrien de « situation » entend associer les états de la réalité aux intentions de transformation qui sont nôtres (G. Wormser (dir.), *Sartre. Violence et éthique*, Paris, Parangon, 2006). Tout cela est philosophiquement et politiquement bel et bon. Mais la sociologie historique du politique que je mets en œuvre participe d'une problématisation qui récuse les concepts d'intentionnalité et de sujet, notamment en ce qu'elle se réfère à Michel Foucault et Max Weber et à leurs concepts de subjectivation et de conduite de vie (J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde*, op. cit.).

d'énonciation »¹⁹⁹ : en l'occurrence l'acte d'appropriation de la « situation coloniale » par la société indigène, au milieu de l'ensemble des circonstances de son historicité propre, ou l'acte d'appropriation de la libéralisation par la société postrévolutionnaire, au milieu de l'ensemble des circonstances de son historicité propre.

In fine

Pour ce qui nous concerne dans l'immédiat, il nous semble donc heuristique de conserver le terme de « situation thermidorienne », non seulement pour nous inscrire dans la lignée cumulative des recherches de Guy Hermet sur les « situations autoritaires » et pour continuer de désigner, dans un contexte différent de celui des années 1970, « l'état et la nature des relations entre le système politique et son environnement dans le moyen terme »²⁰⁰, mais aussi pour introduire une orientation pratique et critique dans le débat sur les « transitions », pour contourner toute lecture utilitariste en termes d'instrumentalisation de l'« ouverture » de la part d'une élite révolutionnaire professionnalisée, et pour laisser sa place à l'histoire sociale de ce « moment » et aux « projets-dépassements » dont elle peut être la matrice.

L'exemple iranien nous montre à l'envi que les thermidoriens de la République islamique ne sont pas seuls en lice et que l'« être-en-société » postrévolutionnaire se forge au point de rencontre des techniques de domination et des techniques de soi, comme l'indiquait Foucault. La reproduction du pouvoir de la classe politique révolutionnaire désormais professionnalisée n'est qu'un élément du puzzle et elle doit composer avec les mutations de la société elle-même, que véhiculent, entre autres facteurs, l'urbanisation, la marchandisation, l'émergence d'un espace public confessionnel, l'affirmation des femmes dans la vie économique, religieuse et estudiantine, les activités commerciales informelles, les interactions avec le monde extérieur et la diaspora. Dans *Hors jeu*, la réalisatrice Jafar Panahi suggère avec force cette tension entre la « condition » et la « liberté », inhérente à la « situation » : sous la force de la liesse populaire à la suite de la victoire de l'équipe iranienne de football, les jeunes filles qui s'étaient introduites de manière illicite dans le stade et avaient été appréhendées par les Gardiens de la Révolution se voient élargies (ou

¹⁹⁹ O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, 1972.

²⁰⁰ G. Hermet, « Dictature bourgeoise et modernisation conservatrice », *art. cité*, pp. 1038-1039.

s'échappent elles-mêmes ?) pendant leur transfert au dépôt, moins parce que la foule les arrache à leurs geôliers que parce que la coercition de ceux-ci s'est progressivement évidée d'un épisode à l'autre du film, jusqu'à tomber en quenouille, dans un gigantesque embouteillage. De toute évidence, le Thermidor chinois participe d'une complexité similaire. Mais même dans le cas cambodgien, où la violence du régime, le traumatisme de la guerre civile et la misère semblent fermer l'avenir, l'on ne peut exclure l'irruption du social dans le champ politique. Tel doit être en tout cas l'hypothèse de toute recherche sur une « situation thermidorienne ».

En définitive, une « comparaison » plus systématique des « situations thermidoriennes » contemporaines ouvrirait la voie à un renouvellement de nos analyses de l'âge néo-libéral en explorant ses marches postcommunistes. Elle serait plus attentive à l'historicité des sociétés politiques issues d'une révolution et/ou de l'appartenance au camp socialiste, dans le contexte de la globalisation contemporaine. Elle différencierait leur cours par rapport à celui des autres sociétés soumises à l'ajustement structurel du « consensus de Washington » et à l'intégration mondiale des marchés. Elle offrirait une problématisation de substitution par rapport à la vulgate « transitologique » qui subsume la disparité des cas particuliers sous le même vocabulaire et la même syntaxe de la « réforme ». Elle nous préparerait à éviter les contresens habituels sur le devenir de Cuba ou de la Corée du Nord lorsque sonnera l'heure de vérité pour les « Perpétuels » des derniers bastions socialistes. Elle affinerait notre lecture des changements à l'œuvre en Chine, en Russie, au Vietnam, en Iran, qui sont si souvent mal compris. Elle nous aiderait à reconsidérer certaines des catégories de l'économie politique internationale ou de l'ingénierie du « développement ». Elle interrogerait la cohérence d'une nouvelle catégorie d'Etats sur la scène internationale qui se retrouvent dans l'enceinte de l'Organisation de coopération de Shanghai et conjuguent chacun à leur manière la voie « national-libérale » ou « capitaliste illibérale »²⁰¹. Surtout elle nous aiderait à repenser le rapport du politique au social et les parts respectives de l'utilité (ou de l'intérêt) et de la subjectivation (ou de l'imaginaire) à partir de l'oxymore thermidorien des « révolutionnaires conservateurs ».

Paris, février 2008

²⁰¹ G. Rachman, « Illiberal capitalism. Russia and China chart their own course », *Financial Times*, 9 janvier 2008, p. 11.

BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAMIAN, Ervand. (1993) *Khomeinism: Essays on the Islamic Republic*, Londres: Tauris.

ADELKHAH, Fariba. (1991) *La Révolution sous le voile. Femmes islamiques d'Iran*. Paris: Karthala.

ADELKHAH, Fariba. (1998). *Etre moderne en Iran*, Paris: Karthala (Nouvelle édition augmentée 2006).

ADELKHAH, Fariba. (1999) « Le retour de Sindbad. L'Iran dans le Golfe ». *Les Etudes du CERI*, 55, CERI-Sciences-Po (www.ceri-sciences-po.org).

ADELKHAH, Fariba. (2001) « Le maire, le ministre, le clerc et le juge. Le judiciaire et la formation du politique en République islamique d'Iran ». In J.-L. Briquet et P. Garraud (dir.), *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, pp. 123-137.

ADELKHAH, Fariba. (2006) « La Révolution de 1979 : raison d'Etat ou raison islamique ». Oxford, multigr., juillet 2006.

ADELKHAH, Fariba, Jean-François BAYART et Olivier ROY (dir.). (1993) *Thermidor en Iran*. Bruxelles: Complexe.

ADELKHAH, Fariba et Zuzanna OLSZEWSKA. (2006) « Les Afghans iraniens ». *Les Etudes du CERI*, 125, CERI-Sciences-Po (www.ceri-sciences-po.org).

ADELKHAH, Fariba. (2008) « Etat, islam et nation en Iran : le kaléidoscope de la Révolution ». *Sociétés politiques comparées*, 3 (www.fasopo.org).

ARJOMAND, Said A. (1988) *The Turban for the Crown. The Islamic Revolution in Iran*. New York: Oxford University Press.

BACZKO, Bronislaw. (1992) « Thermidoriens ». In F. Furet et M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française : acteurs*. Paris: Flammarion.

BAKTIARI, Bahman. (1996) *Parliamentary Politics in Revolutionary Iran: The Institutionalization of Factional Politics*. Gainesville: University Press of Florida.

BALANDIER, Georges. (1951) « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, pp. 44-79.

BALANDIER, Georges. (2002) « La situation coloniale : ancien concept, nouvelle réalité ». *French Politics, Culture & Society*, 20 (2), pp. 4-10.

BAYART, Jean-François. (1979) *L'Etat au Cameroun*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

BAYART, Jean-François. (1985) « L'énonciation du politique ». *Revue française de science politique*, 35 (3), pp. 343-373.

BAYART, Jean-François. (1989). *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris: Fayard (nouvelle édition augmentée en 2006).

BAYART, Jean-François. (1991) « Thermidor en Iran ». *Politique étrangère* 3 (automne), pp. 701-714.

BAYART, Jean-François. (1993) « Ni ange, ni démon : l'Iran de Rafsandjani ». *Politique internationale*, 60, pp. 241-255.

BAYART, Jean-François. (1994) « Les trajectoires de la République en Iran et en Turquie : un essai de lecture tocquevillienne ». In G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*. Paris: Fayard, pp. 373-395.

BAYART, Jean-François. (1994) « Republican trajectories in Iran and Turkey: a tocquevillian reading ». In G. Salamé (ed.), *Democracy without Democrats? The Renewal of Politics in the Muslim World*. Londres: Tauris, pp. 282-299.

BAYART, Jean-François. (1996) *L'illusion identitaire*. Paris: Fayard.

BAYART, Jean-François. (1998-1999), « Jeux de pouvoir à Téhéran ». *Politique internationale*, 82, pp. 107-122.

BAYART, Jean-François. (2004) *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*. Paris: Fayard.

BAYART, Jean-François, Béatrice HIBOU, Roland MARCHAL et Françoise MENGIN (dir.). (2004) *Le Royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*. Rapport du Fonds d'analyse des sociétés politiques. Paris: FASOPO (www.fasopo.org).

BAYART, Jean-François. (2006) « Et si l'Europe faisait fausse route dans la crise iranienne ? » *Esprit*, 6, pp. 19-36.

BAYART, Jean-François. (2008). « Comparer par le bas ». *Sociétés politiques comparées*, 1 (www.fasopo.org)

BAYART, Jean-François. (2008) « Comparer en France : petit essai d'autobiographie disciplinaire ». *Première Rencontre européenne d'analyse des sociétés politiques*, Paris (www.fasopo.org).

BAYART, Jean-François, Stephen ELLIS et Béatrice HIBOU. (1997) *La Criminalisation de l'Etat en Afrique*. Bruxelles: Complexe.

BAYART, Jean-François et Romain BERTRAND (dir.). (2005) « De la mise en œuvre d'un projet à l'élaboration d'une politique sectorielle : Processus de construction d'institutions de gestion agricole de l'eau au Cambodge. Rapport d'étape ». Paris: FASOPO (www.fasopo.org).

BAYAT, Asaf. (1997) *Street Politics: Poor People's Movements in Iran*. New York: Columbia University Press.

BERESFORD, Melanie, Nguon SOKHA, Rathin ROY, Sau SISOVANNA et Ceema NAMAZIE. (2004) *The Macroeconomics of Poverty Reduction in Cambodia*. Asia-Pacific Regional Programme on The Macroeconomics of Poverty Reduction, United Nations Development Programme (www.un.org.kh).

BERMAN, Bruce et John LONSDALE. (1992) *Unhappy Valley. Conflict in Kenya & Africa*. Londres: James Currey.

BERTRAND, Romain. (2005) *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*. Paris: Karthala.

BERTRAND, Romain. (2006) « Les sciences sociales et le 'moment' colonial : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale ». *Questions de recherche*, 18, CERI-Sciences-Po (www.ceri-sciences-po.org)

BIANCO, Lucien. (1997) *Les Origines de la révolution chinoise. 1915-1949*. Paris: Gallimard (nouvelle édition révisée 2007).

CHANDLER, David P. et Ben KIERNAN (eds.). (1983) *Revolution and its Aftermath in Kampuchea: Eight Essays*. New Haven: Yale University, Southeast Asia Studies.

CHANDLER, David P. (1991) *The Tragedy of Cambodian History. Politics, War, and Revolution since 1945*, New Haven: Yale University Press.

CHEVRIER, Yves. (1996) « L'empire distendu : esquisse du politique en Chine des Qing à Deng Xiaoping ». In J.-F. Bayart, (dir.), *La Greffe de l'Etat*. Paris: Karthala, pp. 265-395.

COPANS, Jean. (2001) « La 'situation coloniale' de Georges Balandier : notion conjoncturelle ou modèle sociologique et historique ? ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 110, pp.31-52.

COVILLE, Thierry. (2005-2006) « L'économie iranienne : rupture ou continuité ? ». *Géoéconomie*, 36, pp. 97-107.

DAY, Tony. (2002) *Fluid Iron. State-Formation in Southeast Asia*. Honolulu: University of Hawaii Press.

COLOMBEL, Jeanette. (1981) *Sartre ou le Parti de vivre*. Paris: Grasset.

DESSERT, Daniel. (1984) *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*. Paris: Fayard.

DUCROT, Oswald et Tzvetan TODOROV. (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Le Seuil.

FAVAREL-GARRIGUES, Gilles (2007) *La Police des mœurs économiques de l'URSS à la Russie (1965-1995)*. Paris: CNRS-Editions.

FURET, François. (1985) *Penser la Révolution française*. Paris: Gallimard.

FURET, François. (2007) *La Révolution française*. Paris: Gallimard.

GLOBAL WITNESS. (2004) *Taking a Cut: Institutionalised Corruption and Illegal Logging in Cambodia's Aural Wildlife Sanctuary*, Londres.

GOTTESMAN, Evan. (2003) *Cambodia After the Khmer Rouge. Inside the Politics of Nation Building*. New Haven: Yale University Press.

HEDER, Stephen R. (1980) *Kampuchean Occupation and Resistance*. Bangkok: Chulalongkorn University, Institute of Asian Studies.

HEDER, Stephen R. (2004) *Cambodian Communism and the Vietnamese Model: Volume I: Imitation and Independence, 1930-1975*. Bangkok: White Lotus Press.

HERDER, Stephen R. (2004) « Political theatre in Cambodia: state, democracy, conciliation ». *Conference on Theatre Politics in Asia and Africa, II: Contestation, Collusion, and Control*, Londres, SOAS.

HERMET, Guy. (1975) « Dictature bourgeoise et modernisation conservatrice. Problèmes méthodologiques de l'analyse des situations autoritaires », *Revue française de science politique*, 25 (6), pp. 1029-1061.

HERMET, Guy. (2001) *Les Populismes dans le monde. Une histoire sociologique. XIX^e-XX^e siècles*. Paris: Fayard.

HIBOU, Béatrice. (1996) « Les enjeux de l'ouverture au Maroc. Dissidence économique et contrôle politique ». *Les Etudes du CERI*, 15, CERI-Sciences Po (www.ceri-sciences-po.org).

HIBOU, Béatrice. (1999) *La Privatisation des Etats*. Paris: Karthala.

HIBOU, Béatrice. (2004) « Cambodge : quel modèle concessionnaire ? ». In J.-F. Bayart, R. Bertrand, B. Hibou, R. Marchal et F. Mengin (dir.), *Le royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*, Rapport Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), Paris (www.fasopo.org).

HIBOU, Béatrice. (2006) *La Force de l'obéissance. L'économie politique de la répression en Tunisie*. Paris: La Découverte.

HIBOU, Béatrice et Mohamed TOZY. (2002) « De la friture sur la ligne des réformes. La libéralisation des télécommunications au Maroc ». *Critique internationale*, 14, pp. 91-118.

HIGHAM, Charles. (2002) *Early Cultures of Mainland Southeast Asia*. Bangkok: River Books.

HOBBSBAWM, Eric J. et Terence RANGER (eds.). (1983) *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press.

HOBBSBAWM, Eric J. (2007) *Aux armes historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*. Paris: La Découverte.

HOURLCADE, Bernard. (2005-2006) « Le fait ethnique en Iran : risque de conflit ou enjeu dépassé par l'urbanisation ? ». *Géoéconomie*, 36, pp. 85-96.

HUGHES, Caroline. (2000) « Dare to say, dare to do: the strongman in business in 1990s Cambodia ». *Asian Perspective*, 24 (2), pp. 121-151.

HUGHES, Caroline et Tim CONWAY. (2003) *Understanding Pro-Poor Political Change: the Policy Process. Cambodia and Vietnam*. Report for DFID, Londres: Overseas Development Institute.

HUGHES, Caroline et Kim SEDARA. (2004) *The Evolution of Democratic Process and Conflict Management in Cambodia. A Comparative Study of Three Cambodian Elections*. Working Paper 30, Phnom Penh: Cambodian Development Resource Institute.

HUNT, Lynn. (1984) *Politics, Culture, and Class in the French Revolution*. Berkeley: University of California Press.

KARSHENAS, Massoud et M. Hashem PESARAN. (1994) « Exchange rate unification, the role of markets and planning in the Iranian economic reconstruction ». In T. Coville (ed.), *The Economy of Islamic Iran: Between State and Market*. Téhéran: Institut français de recherche en Iran.

KERNEN, Antoine. (2004) *La Chine vers l'économie de marché. Les privatisations à Shenyang*. Paris: Karthala.

KESHAVARZIAN, Arang. (2007) *Bazaar and State in Iran. The Politics of the Tehran Marketplace*. Cambridge: Cambridge University Press.

KHALATBARI, Firouzeh. (1994) « Iran: a unique underground economy ». In T. Coville (éd.) *L'économie de l'Iran islamique, entre l'État et le marché*. Téhéran: Institut français de recherche en Iran, pp. 113-138.

KIERNAN, Ben. (2002) *The Pol Pot Regime. Race, Power, and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge, 1975-79*. New Haven: Yale University Press (2nd édition).

KIERNAN, Ben. (2004) *How Pol Pot Came to Power. Colonialism, Nationalism, and Communism in Cambodia, 1930-1975*. New Haven: Yale University Press (2nd édition).

LADIER-FOULADI, Marie. (2003) *Population et politique en Iran. De la monarchie à la République islamique*. Paris: INED.

LAFONT, Masha. (2004) *Pillaging Cambodia. The Illicit Traffic in Khmer Art*. Jefferson: McFarland & Company.

LEDGERWOOD, Judy. (1996) « Patterns of CPP political repression and violence during the UNTAC period ». In S. R. Heder et J. Ledgerwood (eds.), *Propaganda, Politics, and Violence in Cambodia*.

Democratic Transition under the United Nations Peace-Keeping. Armonk, NY: M.E. Sharpe, pp. 114-133.

LEDGERWOOD, Judy (ed.). (2002) *Cambodia Emerges from the Past: Eight Essays*. DeKalb, IL: Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, pp. 176-223.

LEUPRECHT, Peter. (2004) *Land Concessions of Economic Purposes in Cambodia: A Human Rights Perspective*. United Nations, Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme au Cambodge.

LEVI, Giovanni. (1989) *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*. Paris: Gallimard.

LIEBERMAN, Victor. (2003) *Strange Parallels. Southeast Asia in Global Context, c. 1800-1830 volume 1: Integration on the Mainland*. Cambridge: Cambridge University Press.

LUCO, Fabienne. (2002) *Entre le tigre et le crocodile : Approche anthropologique sur les pratiques traditionnelles et nouvelles de traitement des conflits au Cambodge*. Phnom Penh: UNESCO.

MANNHEIM, Karl. (1990) *Le Problème des générations*, Paris: Nathan.

MENGIN, Françoise. (2004) « Cambodge : la variable chinoise ». In J.-F. Bayart, R. Bertrand, B. Hibou, R. Marchal et F. Mengin (dir.), *Le royaume concessionnaire. Libéralisation économique et violence politique au Cambodge*, Rapport Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), Paris (www.fasopo.org).

MENGIN, Françoise. (2007) « La présence chinoise au Cambodge. Contribution à une économie politique violente, rentière et inégalitaire », *Les Etudes du CERI*, 133, CERI-Sciences-Po (www.ceri-sciences-po.org).

MENGIN, Françoise et Jean-Louis ROCCA (eds.) (2002) *Politics in China. Moving Frontiers*. New York: Palgrave.

MINARD, Philippe. (1998) *La Fortune du colbertisme. Etat et industrie dans la France des Lumières*. Paris: Fayard.

NEPOTE, Jacques. (1979) « Education et développement dans le Cambodge moderne ». *Mondes en développement*, 28, pp. 767-792.

PILLOT, Didier. (2007) *Jardins et rizières du Cambodge. Les enjeux du développement agricole*. Paris: Karthala.

PORTER, Garelli. (1983) « Vietnamese communist policy toward Kampuchea, 1930-1970 ». In D. P. Chandler et B. Kiernan (eds.), *Revolution and its Aftermath in Kampuchea: Eight Essays*. New Haven: Yale University Southeast Asia Studies, pp. 57-98.

REID, Anthony. (1990 et 1993) *Southeast Asia in the Age of Commerce. 1450-1680*. New Haven: Yale University Press, 2 volumes.

REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE. (1980) « Les nouveaux centres de pouvoir dans le système international », 30 (2), pp. 205-395.

ROBERTS, David W. (2001) *Political Transition in Cambodia. 1991-1999. Power, Elitism, and Democracy*. Richmond: Curzon.

ROCCA, Jean-Louis. (2006) *La Condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*. Paris : Karthala.

ROY, Olivier et Farhad KHOSROKHAVAR. (1999) *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse ?* Paris: Seuil.

SAADA, Emmanuelle. (2001) « La 'situation coloniale' vue d'ailleurs : regards croisés transatlantiques ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 110, pp. 5-7.

SARTRE, Jean-Paul. (1943) *L'Être et le Néant*. Paris: Gallimard.

SGARD, Jérôme. (2002) *L'Economie de la panique. Faire face aux crises financières*. Paris: La Découverte.

SKOCPOL, Theda. (1982) « Rentier State and Shi'a Islam in the Iranian Revolution ». *Theory and Society*, 11(3), pp. 265-283.

SOHRABI, Nader. (1999) « Revolution and State Culture: the Circle of Justice and Constitutionalism in 1906 Iran ». In G. Steinmetz (ed.), *State/Culture: State-Formation after the Cultural Turn*. Ithaca: Cornell University Press.

THIERRY, Solange (2003) *Les Khmers*, Paris: Kailash.

THINES, Georges et Agnès LEMPEREUR. (1975) *Dictionnaire général des sciences humaines*. Paris: Editions universitaires.

- TOMASI DI LAMPEDUSA, Giuseppe. (2007) *Le Guépard*. Paris: Le Seuil.
- TOZY, Mohamed. (1999) *Monarchie et islam politique au Maroc*. Paris: Presses de Sciences Po.
- TROTSKI, Léon. (1936) *L'Etat ouvrier. Thermidor et bonapartisme*. Paris: Librairie du travail.
- TULLY, John A. (2003) *France on the Mekong: a History of the Protectorate on the Mekong. 1863-1953*. Lanham: University Press of America.
- VEYNE, Paul. (1976) *L'Inventaire des différences*. Paris : Seuil.
- VEYNE, Paul. (1978) *Comment on écrit l'histoire*. Suivi de *Foucault révolutionne l'histoire*, Paris: Seuil.
- VIEILLE, Paul et Farhad KHOSROKHAVAR. (1990) *Le Discours populaire de la Révolution iranienne*. Paris : Contemporanéité.
- VICKERY, Michael. (1984) *Cambodia. 1975-1982*. Bangkok: Silkworm Books.
- WEDEL, Jeanine R. (2000) « Tainted transactions. Harvard, the Chubais clan and Russia's ruin ». *The National Interest*, 59, pp. 23-34.
- WEDEMAN, Andrew H. (2003) *From Mao to Market. Rent Seeking, Local Protectionism and Marketization in China*. Cambridge: Cambridge University Press.
- WORLD BANK GROUP. (2004) *Cambodia. Seizing the Global Opportunity: Investment Climate Assessment and Reform Strategy for Cambodia*. Report No. 27925-KH, prepared for the Royal Cambodian Government, Washington, DC. (www.worldbank.org)
- WORMSER, Gérard (dir.). (2006) *Sartre. Violence et éthique*. Paris: Parangon.
- ZLOTOWSKI, Yves. (1999) « L'économie et la société russes après le choc d'août 1998 : rupture ou enlèvement ? ». *Les Etudes du CERI*, 51, CERI-Sciences-Po (www.ceri-sciences-po.org)
- ZLOTOWSKI, Yves. (1998) « La crise des paiements en Russie, expression d'un consensus social ? ». *Les Etudes du CERI*, 43, CERI-Sciences-Po (www.ceri-sciences-po.org)